

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2018**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

Bruno Mantovani, directeur
209, avenue Jean-Jaurès
75 019 Paris
01 40 40 45 45
www.conservatoiredeparis.fr

MERCI À NOS MÉCÈNES ET PARTENAIRES 2018

Le Cercle des Amis du Conservatoire de Paris

Parrain de l'année 2018 – 2019 : Cyrille Chevrillon

Membres Ambassadeurs

Mme Odette Tahon (in mem.), M. Amin de Tarrazi (in mem.),
Jean-Michel de Tarrazi

Mécènes

Patrick et Yannick Assouad, Hélène Nguyen Thien Dao,
Patrick et Ute Petit

Bienfaiteurs

Gilles et Régine Ebersolt

Donateurs

Frédéric Assouad, Thierry et Maryse Aulagnon,
Jean-Marc Chalot et Mai Tran-Chalot, Christine Jolivet-Erlin,
Marianne Kambouchner, Jean-Yves Marinaro, Heng Shi

Nous remercions également pour leur précieux soutien

L'ensemble des donateurs du Fonds de Tarrazi
L'ensemble des donateurs du Fonds Kriegelstein
Les donateurs de l'Association des Amis des Concerts de Villefavard
Pierre et Marie-Denise Gilly
M. Bernard Frédéric Bos (in mem.)
Pierre Bourgeois

Les entreprises, fondations et institutions

Soutien aux activités pédagogiques

Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique
Fondation Cléo Thiberge Edrom sous l'égide de la Fondation de France
Fondations Edmond de Rothschild
Generali
Groupe Chevrillon
Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale
Sacem
Festival Baroque de Pontoise

Soutien aux élèves

Aides aux études, aux projets et à la mobilité

Académie Française – Bourse Jean Walter Zellidja Adami Blüthner CIC- Crédit Industriel et Commercial Fondation BNP Paribas Fondation Cléo Thiberge Edrom sous l'égide de la Fondation de France Fondation de France Fondation Goélands Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique	Fondation L'Or du Rhin Fondation Francis et Mica Salabert Fonds de dotation Porosus Legs Laurence Boulay Legs Edward Jabes Mécénat Musical Société Générale Rotary Club de Paris et de Stockholm Secours Catholique – Caritas Sylff- The Ryoichi Sasakawa Young Leaders Fellowship Fund	Fondations Musique sous l'égide de la Fondation de France : Fondation François Louis Baradat Fondation Marie Dauphin de Verna Fondation Drouet-Bourgeois Fondation Prix Monique Gabus Fondation Monique Rollin Fondation Macari Lepeuve Fondation Yves Brieux Ustaritz
---	--	---

Les entreprises partenaires pédagogiques

Nexo, Noise Makers, Make Up Atelier Paris/Atelier International de Maquillage,
Repetto

Ils nous ont versé leur taxe d'apprentissage en 2018

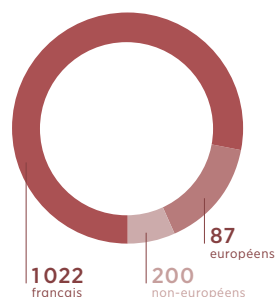
3 Ânes Production – Les Trois Baudets AFDAS AFPA Agora Productions Les Amis de la Musique à Deauville Artek Formations L'Atelier Le Balcon Bergerault Percussions Contemporaines Bet H. Sigier BMédia Cadence la Boutique Académique Calentito Centre Chorégraphique National de Créteil et du Val-de-Marne Centre de l'Ecoute et de la Voix Centre national de Danse contemporaine Centre Parisien de Recyclage Le Cercle de l'Harmonie Cojak Coming Up Agency Cordes et Ame	Correspondances et Musique Concerts Padeloup Diff Neir Digital Music Solution Editions Henry Lemoine Editions Van de Velde Edmond de Rothschild – Asset Management (France) Elévation Services Ensemble Intercontemporain Ensemble Les Dissonances Ensemble Vocal Sequenza 9.3 Executive Services France Neir François 2 Gérard Delrieu Editions Goodvibes Graines d'étoiles Gramond-Kerversau Hanlet Pianos Harpes Camac – Camac Harps' Havas Event, Havas Life Paris Henri Selmer Paris Hexa Music HL Prod Jannel Jazz et Cie Lavage Industriel Plastiques	Lazard Frères Gestion Longcat Audio Technologies Marigaux La Maroquinerie Médis Pharma France Metal Sounds Museec Natixis Factor Nexo Numerisson Opéra national de Lyon Orchestre de chambre de Paris Orchestre de Paris Orchestre symphonique de Bretagne Ouragane Le Poème Harmonique Radio France Repetto Scor SE Société Immobilière Pétrolière de Gestion STJL Tandem Concerts Twtot Woodbrass Yamaha Music France et Europe
---	---	---



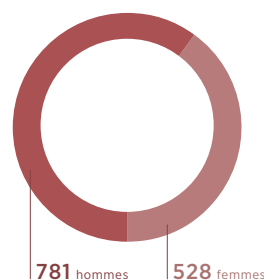
1 309 élèves inscrits

dans 1 399 cursus

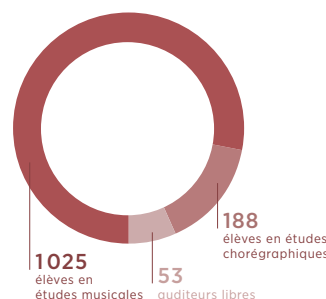
Répartition des élèves selon l'origine



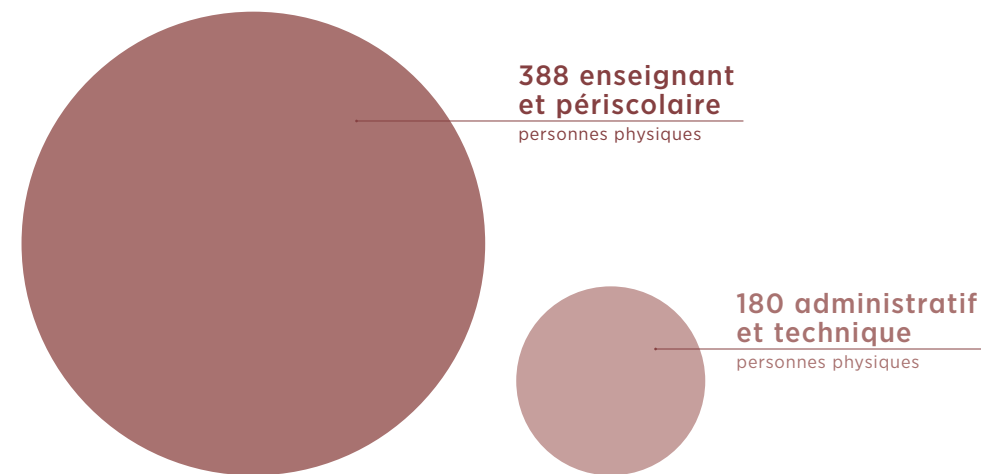
Répartition des élèves selon le sexe



Répartition des élèves selon les disciplines

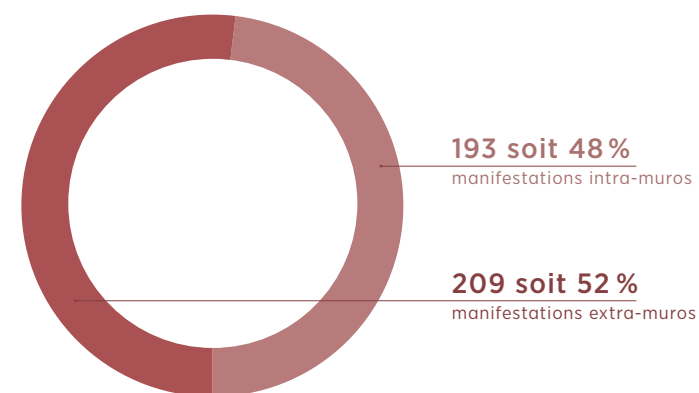


tranche d'âge et âge moyen



402 manifestations

Répartition intra/extra muros



30 448 spectateurs

Fonctionnement

26,5 millions d'euros
en dépenses

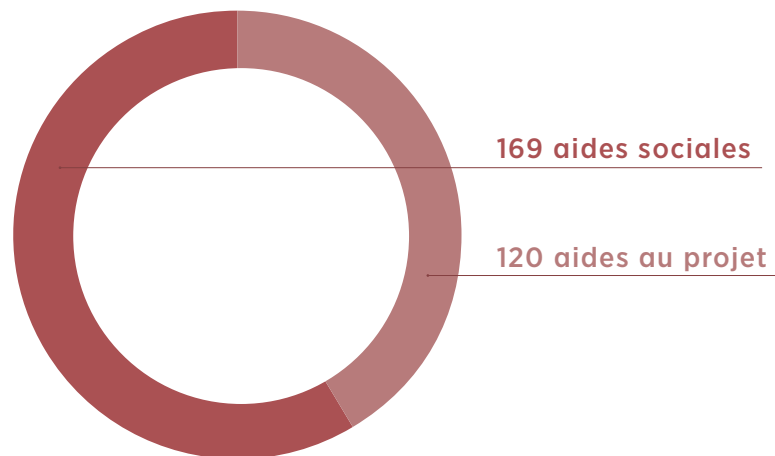
33,3 millions d'euros
en recettes

(dont 25,5 millions d'euros de subvention versées par le ministère)

Investissement

9,2 millions d'euros
en dépenses

289 aides privées
dont



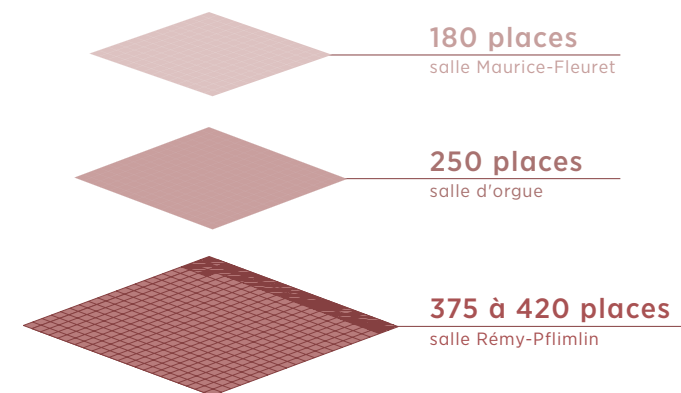
3 000 instruments (environ)

- 2 orgues de concerts Rieger et Dupont
- 232 pianos
- 30 clavecins
- 4 pianofortes

78 salles de classe dont



3 salles publiques



SOMMAIRE

I. Un lieu d'excellence pédagogique 16

17	La vie des départements
20	Les activités de la recherche
24	Une programmation riche et diversifiée
27	Les classes de maître
28	Les éditions
32	Les productions audiovisuelles
34	L'activité de la médiathèque
39	La réussite des élèves

II. Un Conservatoire ouvert et accueillant 42

43	Un Conservatoire rénové au service de la pédagogie et de la recherche
46	Fidéliser et élargir le public du Conservatoire
48	La démocratisation culturelle, l'éducation artistique et l'offre de médiation

III. Une école tournée vers l'extérieur 52

53	Les actions sur le site de la Villette
54	Les actions aux niveaux local et national
58	Les actions au niveau international

IV. Un modèle économique et social responsable 64

65	Le Conservatoire et ses agents
68	Le pilotage budgétaire et La politique d'achats
74	Le fidèle soutien de mécènes et de partenaires
76	La modernisation des outils informatiques

V. Annexes 80

81	Données de scolarité 2017 – 2018
----	----------------------------------

L'ANNÉE 2018 EN QUELQUES FAITS MARQUANTS

Au mois de **janvier**, s'est tenue la journée « Portes ouvertes » de la Formation supérieure des métiers du son au cours de laquelle un projet de résidence et de création d'un concert a largement mobilisé les élèves. Ils ont été invités à organiser, programmer, créer une série d'événements publics (concerts, ateliers, conférences, workshop) afin de présenter les travaux de création et de valoriser les recherches et les développements d'outils d'interactivité et de spatialisation. Le mois de janvier fut aussi le temps du premier live streaming de l'année avec le concert de l'ensemble de saxophones. Enfin, s'est tenu le ciné-concert de la classe de composition de musique à l'image, dédié cette année à « Génésis », film documentaire de Claude Nuridsany et Marie Pérennou. Composée par les élèves de Bruno Coulais, la nouvelle bande originale a fait la part belle à l'orchestre, sous la direction de Laurent Petitgirard, devant un public nombreux.

En **février**, six représentations de *Giulio Cesare* de Haendel, sous la direction musicale de Philipp von Steinaecker et dans une mise en scène de Marguerite Borie, ont trouvé leur public, moment déterminant pour les élèves du département des disciplines vocales qui sont alors confrontés à tous les aspects de leur future carrière (chant, théâtre, mouvement, voire danse, costumes, maquillages). Par ailleurs, les créations pour l'Ensemble intercontemporain, associant les solistes de cet ensemble et le département Ecriture, composition et direction d'orchestre, ont permis aux élèves compositeurs d'expérimenter leurs idées à toutes les étapes de la construction des œuvres.

La première quinzaine du mois de **mars** a été jalonnée par les manifestations du programme commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale, réalisées en partenariat avec le Royal College de Manches-

ter. Dans ce cadre, l'inauguration du monument aux morts érigé à la mémoire des musiciens morts à la guerre a constitué un instant important dont la gravité a témoigné de l'attachement du Conservatoire à son histoire et aux anciens élèves de l'institution. De plus, le 23 mars, un programme d'œuvres de Claude Debussy, interprétées par les élèves musiciens du Conservatoire sous la direction de Bruno Mantovani, et avec la participation des élèves musicologues, a marqué le lancement des « nocturnes du ministère de la culture » dédiés au Centenaire Debussy, lors d'une soirée hommage prenant place dans les salons du ministère en présence du public.

Avril fut l'occasion d'une Journée d'étude *Médiation et publics de la musique « classique »* donnant lieu à une rencontre réunissant des experts internationaux menant et/ou étudiant des pratiques de médiation musicale, moment d'échange et espace de recherche autour des fondements de la transmission de la musique « classique ». En danse, le temps particulier des Journées de la danse ont révélé sur scène et en studio, par le biais des classes, des ateliers des professeurs, des projets et travaux chorégraphiques des élèves, la préparation et les apprentissages des acquisitions techniques et artistiques des danses classique et contemporaine.

Etudianse op. 8 a ouvert le mois de **mai**, avec quatre représentations autour des chorégraphies de Douglas Becker, Yong Geol Kim et Carl Knif et de l'invitation de Catherine Legrand pour la transmission des pièces de Dominique Bagouet. En outre, traditionnellement, se sont produits les récitals de fin d'année (concerts de la classe Récital Mélodie et Lied, de la classe de chœur, des lauréats du fonds de Tarrazi, de la classe de direction d'orchestre) auxquels s'est ajouté

le concert des élèves inscrits en Diplôme d'artiste interprète (répertoire contemporain et création), conçu comme une phase de concrétisation des créations des élèves compositeurs (Alexandru Sima, Megumi Okuda, Masahiro Aogaki, Daniel Apodaka, Louis Bona, Luis Quintana).

Le 21 **juin**, à l'occasion de la 37^e édition de la « Fête de la Musique », l'Hôtel de Matignon a ouvert ses portes aux élèves du Conservatoire. La diversité du programme a reflété la richesse des enseignements dans le champ de la musique. Se sont succédés le Local Brass Quintet, des duos voix et piano, les élèves des départements de musique ancienne, des disciplines vocales et de jazz et musiques improvisées, le Quatuor Zahir, enfin l'Orchestre du Conservatoire sous la direction de Bruno Mantovani (*Symphonie n° 5 en si b Majeur* D.485, de Franz Schubert).

En **Juillet**, période d'été propice aux nouveaux aménagements, la refonte du site a été lancée, concomitamment au développement d'un nouveau CRM (outil permettant de mieux collaborer avec ses contacts). Ce chantier a fait l'objet d'un fascicule intitulé « Stratégie numérique - 2018-2023 Une offre multiservice en ligne ».

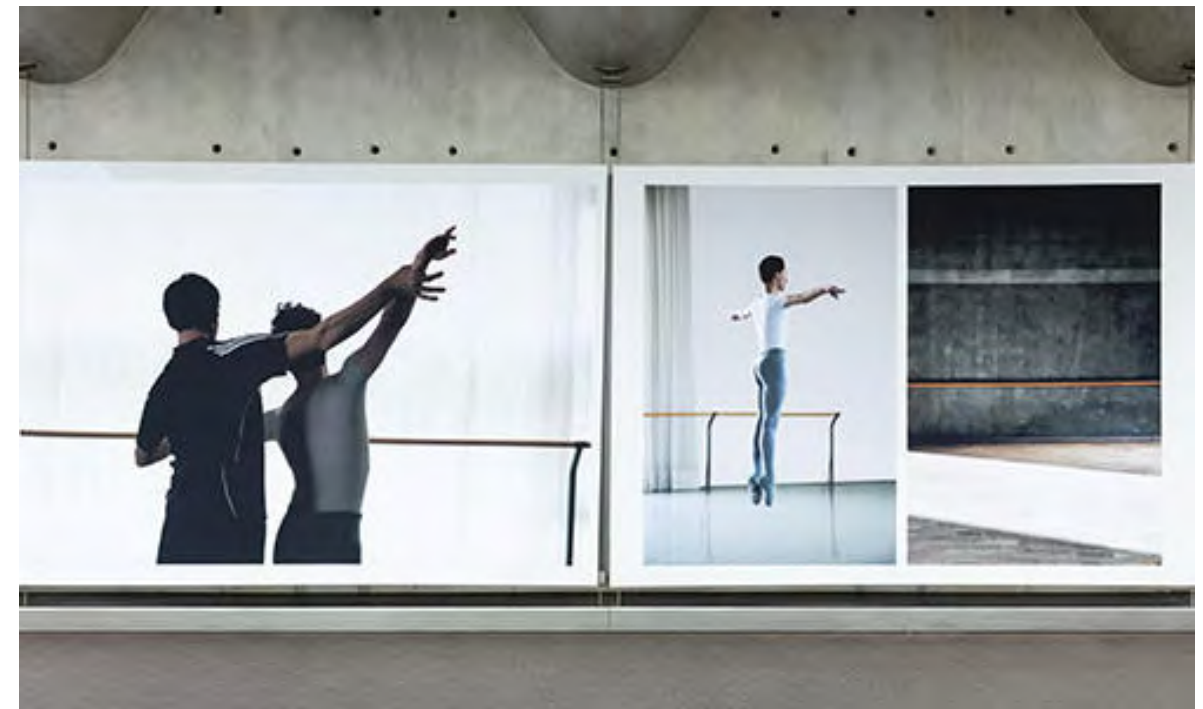
À la rentrée de **septembre**, en participant à Culture au Quai (Paris XIX^e), lieu de rencontre unique entre les publics et les acteurs de la culture à travers une programmation artistique riche et variée, le Conservatoire a fait connaître sa saison culturelle.

Au cours du mois d'**octobre**, deux initiatives ont vu le jour : d'une part, le lancement de l'atelier public de jeu vocal, pour la première fois, en partenariat avec l'ensemble vocal Les polyphonistes, le Conservatoire propose des ateliers de jeu vocal, ouverts aux publics, et d'autre part, le lancement du cercle des

amis du Conservatoire, forme de club d'entreprises ou de particuliers soutenant l'établissement dans ses activités générales (enrichissement de son parc instrumental, invitation d'artistes de renommée internationale, etc.).

En **novembre**, Cédric Andrieux, ancien élève du Conservatoire, danseur et pédagogue reconnu, a été nommé à la direction des études chorégraphiques. En novembre également, la pose de la première pierre du chantier de rénovation des façades a visuellement concrétisé le démarrage des travaux consistant à remplacer les pierres naturelles et les menuiseries extérieures du bâtiment.

La fin de l'année a été marquée par l'exposition des œuvres lumineuses du photographe Ferrante Ferranti consacrées au Conservatoire de Paris. Cette exposition, portée par Aéroport de Paris et inaugurée en **décembre**, est à découvrir dans le circuit de l'Arrivée du terminal 2F jusqu'à fin 2020.



Les différents départements

Disciplines instrumentales
classique et contemporaine
Musicologie et analyse
Métiers du son
Jazz et musiques
improvisées
Disciplines vocales
Pédagogie
Écriture, composition
et direction d'orchestre
Musique ancienne
Département des études
chorégraphiques

LA VIE DES DÉPARTEMENTS

La direction des études musicales et de la recherche, la direction des études chorégraphiques et les huit départements en musique structurent l'offre de formations du Conservatoire. Chacun des domaines artistiques donne lieu à la définition de cursus d'études, les directions spécifiques étant chargées d'assurer la coordination des actions et activités pédagogiques mises en œuvre.

La direction des études musicales et de la recherche, en partenariat avec les départements des disciplines musicales et les services, assure la gestion directe des disciplines transversales, l'organisation du suivi et du tutorat des travaux de recherche des élèves de 2^e et 3^e cycles supérieurs, les relations avec les partenaires pédagogiques extérieurs à l'institution tels que les universités et la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) PSL dont elle est membre. Elle définit, développe et coordonne la recherche au niveau de l'institution et participe aux équipes de recherche des niveaux master et doctorat intra et extra muros. Elle dirige les campagnes de renouvellement des habilitations à délivrer les diplômes et les grades nationaux tels le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), le grade de master conféré aux diplômés de deuxième cycle supérieur, le diplôme d'état de professeur de musique et le certificat d'aptitude au fonction de professeur ; elle anime en outre les relations avec les pôles d'enseignement supérieur, organise les actions liées à la professionnalisation des élèves, définit la politique des classes de maîtres, assure le suivi statistique des cursus et élabore les enquêtes relatives à la formation et à l'insertion professionnelle des élèves.

La direction des études chorégraphiques assure la gestion directe des formations en danse classique, en danse contemporaine et en notation du mouvement, organise le suivi

et le tutorat des travaux de recherche des élèves de 2^e cycle, tisse des relations avec les partenaires extérieurs à l'institution tels que l'université et les institutions de création et de diffusion. Elle dirige les campagnes de renouvellement des habilitations à délivrer le diplôme de 1^{er} cycle (diplôme national supérieur professionnel de danseur). Elle noue des relations avec les pôles d'enseignement supérieur, organise les actions liées à la professionnalisation des élèves, définit la politique des classes de maîtres. Enfin, en lien avec la direction des études musicales et de la recherche, elle suit le dispositif permettant d'établir l'insertion professionnelle des élèves.

En 2018, la direction des études chorégraphiques a connu une direction par intérim puis une direction pleine à compter de la mi-novembre, assurée par Cédric Andrieux.

L'ouverture, la curiosité, l'inventivité, la prise de risque sont au centre de l'attention des enseignants des différents départements en musique, *Disciplines instrumentales classique et contemporaine, Musicologie et analyse, Métiers du son, Jazz et musiques improvisées, Disciplines vocales, Pédagogie, Écriture, composition et direction d'orchestre, Musique ancienne*, et de la direction des études chorégraphiques. L'équilibre entre enseignements pratiques, enseignements théoriques et temps d'apprentissage collectifs est constamment recherché, il est réalisé en tenant compte de la finalité de chacune des formations. L'exigence de maîtrise de

haut-niveau est soutenu par une organisation des enseignements qui permet à la fois d'approfondir la grande connaissance de la discipline principale et d'appréhender des matières connexes (à titre d'exemple, Improvisation à l'orgue, Lecture à vue Bois, Initiation son, Improvisation générative, Initiation à la pédagogie, Techniques de maîtrise et de compréhension des langages musicaux, Accords et tempéraments, Analyse stylistique du geste dansé, Analyse d'œuvres, Étude labanienne du mouvement, Analyse de partitions chorégraphiques en écriture Benesh, etc.) qui viennent nourrir et enrichir la culture artistique des élèves.

La singularité de l'offre de formation dispensée au Conservatoire de Paris provient en premier lieu de l'encadrement des enseignements assuré par des équipes pédagogiques hautement qualifiées. Ce sont avant tout des professionnels (interprètes, compositeurs, chercheurs et théoriciens, chorégraphes, chefs d'orchestres, notateurs du mouvement, etc.) présentant des parcours reconnus et confirmés qui transmettent la richesse de leurs expériences, leur connaissance approfondie des secteurs musicaux et chorégraphiques, leur dextérité constamment renouvelée par une réflexion et une pratique continues que l'on peut assimiler à une forme de recherche.

En second lieu, elle provient des liens tissés entre les différents départements et également des partenariats accomplis avec le monde professionnel, qui permettent aux élèves, sous diverses formes (classes, concerts, projets artistiques, séminaires, etc.), de se situer, de s'enrichir, d'affirmer des choix par le jeu des proximités et des oppositions. Cette démarche participe de la construction d'un artiste autonome, capable d'une approche référencée sur la matière musicale ou chorégraphique, porteur d'une

diversité d'expérimentations, enfin faisant preuve d'un engagement dans la rencontre avec ceux qui seront ses partenaires.

La diversité des enseignements, une pédagogie fondée sur l'autonomie de l'élève et la transversalité des pratiques, une professionnalisation imaginée au présent et aux niveaux national et international ainsi qu'une valorisation des recherches entreprises font du **Conservatoire de Paris un établissement d'enseignement supérieur artistique pleinement inscrit dans la stratégie nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche.**



LES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE

Les activités de recherche menées au Conservatoire de Paris sont coordonnées par la direction des études musicales et de la recherche, elle se déploient selon plusieurs volets : l'initiation à la recherche en 2^e cycle d'études, la mise en œuvre d'un cursus de 3^e cycle, la mise en place de partenariats débouchant sur la délivrance de doctorats ou encore l'édition d'une revue. Elles recouvrent aussi des activités portées par différents départements, sous la forme de séminaires ou de collaborations.

L'INITIATION À LA RECHERCHE

En 2^e cycle, en musique, cette initiation prend la forme de Travaux d'Étude Personnel (TEP) réalisés par les élèves, accompagnés par des tuteurs et encadrés par la direction des études musicales et de la recherche. En 2017-2018, 97 TEP ont été accompagnés par 76 tuteurs. Pour chaque TEP, une note est attribuée par le tuteur de l'élève et deux lecteurs volontaires choisis par le Conservatoire. Les résultats de cette année ont été satisfaisants avec l'attribution de 32 mentions Très Bien (entre 16/20 et 18/20), 43 mentions Bien, 16 mentions Assez Bien, un seul TEP n'a pas été validé.

Dans le champ de la danse, 5 TEP, accompagnés par un enseignant du département *Musicologie et analyse*, ont été présentés par les élèves de 2^e cycle supérieur, deux ont obtenu la mention Bien et un la mention Assez Bien.

LE CURSUS DE 3^E CYCLE SUPÉRIEUR

Validé par un diplôme d'artiste interprète ou par un diplôme d'artiste interprète Répertoire contemporain et création, le 3^e cycle supérieur est un cycle d'approfondissement et de perfectionnement dans les domaines de

l'interprétation, de la création et de la diffusion associant une pratique d'interprète et un projet d'insertion professionnelle. L'élève, en construction de son identité professionnelle, y préfigure son parcours artistique par le biais de projets musicaux : discographiques, explorations de répertoires, associations avec d'autres artistes.

En 2017-2018, 63 candidats (dont un groupe de musique de chambre) se sont présentés au concours d'entrée commun aux cursus de doctorat de musique Recherche et pratique, de diplôme d'artiste interprète et de diplôme d'artiste interprète Répertoire contemporain et création. 7 candidats ont été admis en diplôme d'artiste interprète (flûte, violon, piano, et musique de chambre-trio avec piano), 10 en diplôme d'artiste interprète Répertoire contemporain et création (violon, piano, contrebasse, percussion et harpe) et 3 en doctorat Recherche et pratique (chant, piano et violon).

Pour les sortants, 10 diplômés d'artiste interprète (violon, violoncelle, piano, chant) et 11 diplômés d'artiste interprète Répertoire contemporain et création (violoncelle, piano, violon, basson, percussion, musique de chambre) ont été délivrés.

L'ensemble des élèves admis en septembre 2017 en 3^e cycle supérieur, quel que soit le cursus, a été admis à poursuivre en 2^e année à la fin de l'année 2017-2018.

DES DOCTORATS EN PARTENARIAT

Le doctorat d'art et de création SACRe (Sciences, art, création et recherche)

Le Conservatoire de Paris est membre associé de l'Université Paris Sciences et Lettres, communauté d'universités et établissements, aux côtés des écoles nationales supérieures

d'art parisiennes relevant du ministère de la culture (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des Beaux-Arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les métiers de l'image et du son-Femis). Dans ce cadre, il participe au programme doctoral SACRe (Sciences, art, création et recherche), espace de rencontres d'artistes, créateurs et interprètes, et de théoriciens en sciences exactes, humaines et sociales. Le processus de création constitue l'axe premier des travaux de recherche.

Le 6^e concours d'entrée s'est tenu comme les précédents en trois étapes : une présélection des candidats sur dossier suivie d'un entretien avec chacun d'eux, puis l'admission définitive et l'attribution des contrats doctoraux par le jury plénier réunissant les membres représentant chaque institution partenaire et l'École doctorale ED 540. Pour le Conservatoire, une compositrice (Francesca Verunelli) a été admise en septembre 2017.

Le doctorat de musique Recherche et Pratique

Dans le cadre du partenariat établi entre l'Université Paris-Sorbonne et le Conservatoire de Paris, Carine Bonnefoy a soutenu publiquement sa thèse de doctorat Recherche et pratique et obtenu le grade de docteur de l'université avec mention Très honorable avec les félicitations. Son sujet concernait « Le jazz symphonique: harmonie et spatialité », la direction de sa thèse a été assurée par Jean-Marc Chauvel, professeur à l'Université Paris-Sorbonne et Jean-François Boukobza, professeur au Conservatoire de Paris.

Durant cette année universitaire, la direction des études musicales et de la recherche a organisé deux journées d'études doctorales à destination des élèves en cycle de doctorat Recherche et pratique mais ouvertes à tous.

Les thématiques traitées par des professeurs de l'établissement, des enseignants universitaires et des doctorants ont porté sur :

1/ Introduction à la musicologie – Les compositeurs-organistes français de la période romantique à nos jours : de l'engendrement d'une lignée à l'absorption des caractéristiques inhérentes à cette activité au sein de leur création pianistique – Quelles sont les questions spécifiques posées au chercheur par la phonographie ?

2/ Paganini dans les mains des pianistes de la grande manière : Franz Liszt, Ferruccio Busoni, Michael Zadora, Mark Hambourg et Igraz Friedman – Georges Enesco, violoniste et pédagogue – La musique vocale de Hanns Eisler : enjeux.

LA REVUE DU CONSERVATOIRE, REVUE DE RECHERCHE EN LIGNE

Le 6^e numéro de la revue en ligne, ayant comme thème central Création/Re-création (2^e numéro consacré à cette thématique), est paru sur le site du Conservatoire de Paris en décembre 2017 avec pour sommaire :

Dossier : Création / Re-création

Pierre Albert Castanet : Création / Re-création : à propos des jeux et des enjeux de l'« œuvre ouverte » en « musique contemporaine »

Hervé Sellin : Le jazz : un va-et-vient permanent entre création et re-création

Anaïs Loyer : La notation chorégraphique : une forme de survivance du passé

Lorenda Ramou : La restitution de la chorégraphie d'Yvonne de Chirico sur la

musique du *Chalutier* et de la *Danse des vagues* de Nikos Skalkottas : un exemple de danse et de musique de ballet à Athènes en 1948

Chloë Richard-Desoubeaux : L'appropriation et la recréation d'un répertoire traditionnel par les groupes folkloriques en Normandie

Audrey Cabarro : « Vulgariser l'harmonie » durant la seconde moitié du XIX^e siècle : les méthodes de composition de Bernardin Rahn

Goran Filipec : À l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de Ferruccio Busoni : un prophète entre la composition et la transcription

Guillemette Prevot : Du littéraire au musical : transposition des méthodes d'analyse. L'exemple de *Pulcinella* d'Igor Stravinsky

Actualité de la recherche au Conservatoire *Journées Bach* – Janvier 2016 : Emile Jobin : Bach et le clavier bien tempéré, un autre éclairage sur la découverte de Bradley Lehman – Wohltemperiert ; Jean-Claude Zehnder, les contrastes des affetti dans les œuvres de jeunesse de Bach.

LES PROGRAMMES DE RECHERCHE INSTITUTIONNELS

La direction des études musicales et de la recherche a poursuivi le suivi et la coordination de programmes de recherche transversaux à l'échelle de l'institution, en particulier les programmes TICEL (traité instrumental collaboratif en ligne), financé par l'Université PSL, et HEMEF (Histoire de l'enseignement public au France au

XIX^e siècle), financé par l'Agence nationale de la recherche. De nouveaux programmes ont été lancés : ACTOR (Analysis, Creation and Teaching of Orchestration), en partenariat avec l'Université McGill de Montréal et de nombreux partenaires internationaux, et EPISTEMUSE (Passé, présent et devenir des musicologies francophones : étude épistémologique, historique, historiographique et institutionnelle), associant le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Sorbonne Université, la Bibliothèque nationale de France (BNF) et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

L'IMPLICATION DES DÉPARTEMENTS

Le service Audiovisuel est aussi un lieu de réflexion et de recherche sur les techniques d'enregistrement et de diffusion du son en rapport avec les nouvelles technologies et les nouveaux médias. Plusieurs programmes de recherche sont en cours autour de la réverbération et de la spatialisation du son, notamment sur l'utilisation de techniques binaurales et transaurales en prises de son et en post-productions multicanales. En 2018, entre autre, la collaboration avec l'École Polytechnique (département de mathématiques appliquées) a été poursuivie autour d'un projet et soutenu par la Fondation de l'audition, l'institut Pasteur et l'INSERM sur le « Développement d'un dispositif audio personnel multifonctions » pour les malentendants.

Le département Musicologie et analyse a mis en place un séminaire intitulé « Situations de médiation ». Ce séminaire est conçu comme un socle commun de recherche et développement en médiation et crée un espace de mise en commun d'expériences de médiation menées au sein du Conservatoire et par des spécialistes extérieurs, ainsi que de

problématisation dans un cadre théorique. Il vise à développer une réflexion sur les pratiques de médiation de la musique dite classique. Il s'emploie notamment à étudier les questions liées au développement des publics (objectifs et méthodes) et à l'évaluation des résultats. Trois séances se sont tenues : « Types de médiation », « Médiation et diversité culturelle », la 3^e séance a porté sur la démarche et les outils de médiation, en étudiant plus spécifiquement un projet de l'Opéra national de Lyon « L'opéra à l'école ». Deux cours facultatifs ont également été proposés : « Situation de la médiation en France : publics et actions » et « Différenciation entre médiation et éducation artistique dans les politiques culturelles ».

Le département Musique ancienne et le département Musicologie et analyse ont organisé une journée d'études « Le hautbois classique et préromantique français ». Intervenants et auditeurs se sont pressés de toute l'Europe pour assister à cette rencontre. Par ailleurs, au sein des cours d'étude des traités dispensés par le département Musique ancienne, la recherche a une place importante, concrétisée par l'invitation en 2018 de Christophe Robert (violon), Rafael Palacios (hautbois) et Mark Vanscheeuwijck (musicologue). Également, une première incursion a eu lieu dans le domaine de l'improvisation, avec la participation de Paul Goussot (organiste). Ce champ de recherche est sans aucun doute le futur grand chantier dans le monde de la musique ancienne. Cette expérience concluante sera renouvelée tous les ans.

UNE PROGRAMMATION RICHE ET DIVERSIFIÉE

Flyer et visuel de la saison 2018-2019



L'activité du service Production Apprentissage de la scène est en lien direct et constant avec la pédagogie. Elle constitue une partie essentielle de la formation des musiciens et des danseurs du Conservatoire de Paris. Les concerts, spectacles chorégraphiques, productions lyriques, enregistrements ou récitals de fin d'études s'intègrent au parcours des élèves et rythment leur scolarité. Ces mises en situation, réalisées dans des conditions professionnelles, permettent d'acquérir à un niveau d'excellence des expériences significatives de la scène. Elles sont aussi l'occasion de rencontres avec des personnalités de grande valeur (chefs, chorégraphes, solistes) et d'approches d'une diversité de répertoires et de créations. Elles sont fondamentales pour l'insertion professionnelle des élèves.

Trois ensembles concourent à cette activité : l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire (OLC), et sa déclinaison pour les ciné-concerts (3D Orchestra), l'Orchestre du Conservatoire et l'ensemble chorégraphique Etudianse.

L'Orchestre des Lauréats du Conservatoire est au cœur de la pédagogie, il est constamment en interaction avec les enseignements et les répertoires les plus divers, allant des classes de direction, de composition, de composition de musique à l'image et d'orchestration aux enregistrements pour les solistes, En réunissant les lauréats des deux conservatoires nationaux supérieurs de Paris et de Lyon, il offre aux jeunes artistes issus de ces deux établissements des expériences marquantes en tant que musicien d'orchestre et promeut, auprès des professionnels, la haute qualification qu'ils ont acquise.

L'orchestre du Conservatoire, constitué à partir d'un ensemble de 350 instrumentistes, est réuni dans des formations variables, renouvelées par session d'une durée d'une à deux semaines, selon les choix des programmes

et des démarches pédagogiques mises en œuvre par les différents départements. Encadré par des professeurs du Conservatoire ou par des solistes de l'Ensemble intercontemporain, il permet aux élèves, tous niveaux confondus, de s'approprier une pratique riche d'une pluralité d'œuvres et de répertoires et de tirer parti de savoirs singuliers qui faciliteront leur entrée dans la vie professionnelle.

L'ensemble Etudianse propose aux élèves de 2^e cycle et de fin de 1^{er} cycle de présenter, devant un public, leurs travaux, des œuvres de répertoire ou des créations, selon une diversité de formats : représentations scéniques, portes ouvertes, ateliers chorégraphiques, etc. L'orientation majeure de ces actions porte sur la connaissance de l'interprétation des œuvres et de la composition. C'est aussi l'occasion de construire des liens avec les élèves des classes de notation du mouvement et avec les élèves musiciens.

LA PROGRAMMATION

En 2017-2018, la politique de programmation, portée par le service Production Apprentissage de la scène et relayée par le service chargé de la communication, a donné lieu à l'organisation de 402 représentations publiques, correspondant à 310 productions. Ce nombre est en constante augmentation par rapport aux années précédentes (346 en 2017-2018, 333 en 2015-2016 et 300 en 2014-2015), du fait notamment de nouveaux partenariats.

Les disciplines instrumentales y ont été majoritairement présentes (la majeure partie de ces productions étant liée au 2^e cycle en musique de chambre), viennent ensuite le département Jazz et musiques improvisées (en augmentation par rapport à 2016-2017), les projets de 3^e cycle, puis les départements Écriture, composition et direction d'orchestre

et Disciplines vocales, les classes de maîtres, enfin les départements des études chorégraphiques et de musique ancienne.

La part des manifestations s'étant déroulées à l'extérieur du Conservatoire de Paris en partenariat avec des structures nationales ou internationales (musées, salles de spectacles, festivals, etc.) a représenté 52% de l'activité de production (43,93% en 2016-2017 et 39,94% en 2015-2016). Cette ouverture de l'établissement traduit une préoccupation constante d'insertion des élèves dans le circuit professionnel. La plus grande partie des productions hors les murs s'est déroulée à Paris ou en région parisienne (82,46%), la part de la programmation en région et à l'international étant respectivement de 7,11% et 10,43%.

Dans ce cadre, le Conservatoire a noué des liens avec de nouveaux partenaires (festival d'automne musical Grand Châtelleraut, British Museum, Conservatoire de Pékin, Hochschule für Musik Hanns Eisler Berlin, Universität für Musik und darstellende Kunst Wien, Royal Albert Hall, Royal Northern College of Music, etc.), tout en renforçant les liens avec ses partenaires du site de La Villette (Philharmonie de Paris, Musée de la musique, Ensemble Intercontemporain) et en poursuivant ses collaborations avec des partenaires fidèles (Château de Fontainebleau, Commune de Noisy-le-Sec, Eglise protestante allemande, Centre national de la danse, Musée de l'Armée, Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris, Orchestre de Paris, Radio-France, Opéra Comique, Royal Albert Hall, Red Note Ensemble Edimbourg, Conservatoires de Palerme et de Milan, etc.).

L'ouverture de l'établissement se traduit également par la programmation de cours publics. Au nombre de 10 en 2017-2018, ils ont connu un grand succès. Certains ont

été diffusés en live sur le site internet du Conservatoire.

LES ACADÉMIES D'ORCHESTRE

Les académies d'orchestre, en partenariat avec l'Orchestre de Paris et l'Orchestre Philharmonique de Radio-France, placent les élèves sélectionnés sur audition en situation professionnelle, y compris lors des concerts publics de leur saison.

En 2017-2018, dans le cadre de la collaboration avec l'Orchestre de Paris, trois concerts ont eu lieu à la Philharmonie :

octobre 2017, sous la direction de Jonathan Darlington, œuvres de Claude Debussy (*Prélude à l'après-midi d'un faune*), Florent Schmitt (*La Tragédie de Salomé*, suite symphonique), Serge Prokofiev (*Roméo et Juliette*, deuxième suite) et de Maurice Ravel (*Boléro*, pour orchestre) ;

décembre 2017, sous la direction de Manfred Honeck, œuvres de Witold Lutoslawski (*Concerto pour orchestre*), Piotr Ilyitch Tchaïkovski (*Concerto pour violon*) et d'Antonin Dvorak (*Fantaisie de Rusalka* (création française) ;

mars 2018, sous la direction de Thomas Hengelbrock, œuvres de Wolfgang Amadeus Mozart (*La Clémence de Titus*, ouverture - Concerto pour piano n° 23) et de Gustav Mahler (*Symphonie n° 4*, pour soprano et orchestre).

L'Académie de l'Orchestre Philharmonique de Radio-France a proposé quatre concerts :

novembre 2017 (Philharmonie), sous la direction de Mikko Franck, œuvre de Gustav Mahler (*Symphonie n° 2 « Résurrection »*) ;

décembre 2017 (Maison de la Radio : Auditorium), sous la direction de Krzysztof Urbański, œuvres de Ludwig van Beethoven (*Concerto pour violon et orchestre*) et de Dimitri Chostakovitch (*Symphonie n° 5*) ;

janvier 2018 (Maison de la Radio : Auditorium), sous la direction de Mirga Gražinytė Tyla, œuvres de Raminta Šerkšnytė (*De Profundis* (création française)), Jean Sibelius (*Concerto pour violon et orchestre*) et Béla Bartók (*Concerto pour orchestre*) ;

avril 2018 (Maison de la Radio : Auditorium), sous la direction de Mikko Franck, œuvres de Pierre Boulez (*Messagesquise*), Bohuslav Martinu (*Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1*) et de Ottorino Respighi (*Les Fontaines de Rome – Les Pins de Rome*).

LES ACTIONS DU SERVICE PRODUCTION APPRENTISSAGE DE LA SCÈNE

La régie orchestre et l'administration de production ont permis de réaliser l'ensemble des productions.

La régie des salles publiques, afin de proposer des conditions scéniques professionnelles aux élèves, s'assure de la maintenance des équipements, de l'enrichissement de son parc (achat de matériel lumière, scénique, draperie, etc.). L'année 2017-2018 a notamment permis la rénovation du plancher de scène de la salle Rémy Pflimlin et la mise en place de nouveaux retours vidéo (nouvelles caméras et réseau de communication numérique).

Le travail engagé par le secteur du parc instrumental s'est poursuivi à travers le développement des collections du parc instrumental et la valorisation des collections.

Le développement du parc instrumental

Pour le parc clavier, l'acquisition d'un clavecin italien et de deux pianos allemands (Blüthner de 1900 & Schiedmayer de 1906) et la commande d'un orgue coffre d'un modèle novateur et d'un fac-similé d'un clavicorde historique ont été réalisées. La rénovation de pianos haut-de-gamme et d'un piano de concert historique (Erard 1920) a été poursuivie.

Pour les cordes pincées, un développement important a été effectif, avec l'acquisition d'une vihuela, d'un archiluth, d'un luth baroque, de deux guitares électriques et d'une basse électrique 5 cordes.

Pour les percussions, le renouvellement de claviers et l'acquisition d'instruments nouveaux (toms basses, steel drums, etc.) a été accompli.

Enfin, le parc instrumental s'est enrichi d'un contrefagott, d'une contrebasse 5 cordes, d'un piccolo et de claviers électroniques.

La valorisation des collections

La bibliothèque d'orchestre dispose d'un fonds de 8 600 partitions (conducteurs et chant-pianos) disponibles au prêt pour les élèves et les professeurs. Sont également disponibles 14 000 partitions de chœur. En 2017-2018, 1300 prêts ont été effectués.

LES CLASSES DE MAÎTRE

En organisant des classes de maître, le Conservatoire de Paris permet aux élèves de bénéficier de temps d'apprentissage singuliers, imprégnés des parti-pris des artistes invités qui révèlent la richesse de leurs parcours, le haut-niveau de leur maîtrise technique et leurs valeurs esthétiques. Lors de ces rencontres, les élèves, pleinement impliqués, s'attachent à s'approprier les enseignements reçus, leur reconnaissant un statut déterminant tant en termes de poursuite d'études que d'insertion dans le milieu musical ou chorégraphique.

En 2017-2018, la direction des études musicales et de la recherche a programmé 43 classes de maîtres à destination de plus de 450 élèves de l'établissement. Parmi les invités prestigieux, il faut souligner la présence du

Quatuor Ebène ;
Quatuor Modigliani (musique de chambre) ;
Margreet Höning (chant) ;
William Christie (musique ancienne/chant) ;
Gary Hoffman et Philippe Muller (violoncelle) ;
Paul Goussot (clavecin) ;
Jérôme Rose (piano) ;
Jean-Jacques Dünki (piano) ;
Marcus Weiss et Otis Murphy (saxophone) ;
Virginie Reibel (flûte piccolo) ;
David Bruchez et David Rejano Cantero (trombone) ;
Micaël Cortone et Fabien Wallerand (tuba) ;
Zsigmond Szathmary et David Higgs (orgue) ;
Alain Savouret (improvisation) ;
Marie-Luise Neunecker (cor) ;
Ivry Gitlis et Miriam Fried (violin) ;
Alice Pierot (violin baroque) ;
Gary Schocker (flûte) ;
Oscar Ghiglia (guitare) ;
Raymond Curfs, Edoardo Giachino, Fred « El Pulpo » Savinien et Joseph Pereira (percussion) ;
Mathieu Lussier (fagott) ;

François Leleux et Christian Wetzel (hautbois) ;
Marisela Gonzalez (harpe) ;
Massimiliano Pittoco (accordéon) ;
les artistes de jazz Vince Mendoza (compositeur/arrangeur) ;
Tim Berne (saxophone) ;
Uri Caine (piano) ;
Ethan Iverson (pianiste/ compositeur) ;
Julien André (percussionniste/ ethnomusicologue) ;
ERikm (improvisateur/ compositeur) ; etc.

La direction des études chorégraphiques, à destination des élèves inscrits en cursus d'interprétation ou de notation du mouvement, a notamment invité : Yvan Dubreuil, Malin Thoors, Kateryna Kukhar et Gabriella Gomez Abaitua (danse classique) ; Katharina Christl, Julyen Hamilton et Guillaume Siard (danse contemporaine) ; Fabien Monrose, Sandrine Leroy et Alison Sandgren (notation du mouvement Benesh) ; Linièle Chane, Raphaël Cottin et Marion Bastien (notation du mouvement Laban).

Captures vidéos de la classe de maître de Florent Boffard et de la classe de maître de Sabine Toutain



LES ÉDITIONS

Le service des éditions et du numérique a vocation à assurer trois missions principales :

valoriser la recherche menée au Conservatoire (travaux d'élèves et d'enseignants) et la rendre accessible au plus large public ;

produire des objets éditoriaux variés : ouvrages imprimés, ouvrages numériques, web-documents multimédia, enregistrements sonores, DVD documentaires, etc. ;

développer un catalogue selon trois axes majeurs liés à l'identité du Conservatoire de Paris : la mémoire patrimoniale de l'institution, les enjeux de la pédagogie et de la transmission, l'inscription des musiciens et danseurs issus du Conservatoire dans le paysage artistique contemporain, par la création.

Ce service est récent, il existe sous sa dénomination et sa forme actuelles depuis juin 2017, date d'entrée en fonction de sa nouvelle responsable.

LES ÉDITIONS SUR DES SUPPORTS VARIÉS

Hector Berlioz. Critique musicale

L'édition scientifique des 10 volumes de la Critique musicale d'Hector Berlioz, par Marie-Hélène Coudroy-Saghaï, arrive à son terme. Le volume 9, consacré aux années 1856-1859, est paru en décembre 2018. Le volume 10 qui clôt ce vaste projet devrait paraître pour le cent-cinquantième de la disparition de Berlioz au premier semestre 2019.

Le lancement d'une nouvelle collection et de la maison d'édition

La marque « Les éditions du Conservatoire » a été déposée à l'INPI (Institut national de la propriété industrielle).

L'année 2018 a été partiellement consacrée à la conception et à la rédaction des deux premiers volumes d'une nouvelle collection. Cette série de conversations entre un interprète et un musicologue dévoile au mélomane comme au musicien amateur ou professionnel les arcanes de la transmission musicale. Chaque volume de cette collection d'entretiens sera consacré à un interprète ou un programmateur étroitement lié au Conservatoire de Paris, que ce soit par la richesse de son enseignement ou par son implication dans la création musicale contemporaine. Le dialogue, illustré d'exemples musicaux, permettra de mettre en mots l'indicible du geste et de l'intuition musicale, pour mieux comprendre ce qui se joue entre l'interprète et le public, mais aussi les élèves qu'il forme et les compositeurs qu'il rencontre. »

La maison d'édition du Conservatoire sera officiellement lancée le 7 mai 2019 lors d'un événement retransmis en direct sur le site internet du Conservatoire de Paris, à l'occasion de la parution du premier volume de cette collection, consacré au clarinettiste Alain Damiens, publié en partenariat avec l'entreprise Buffet-Crampon (entreprise spécialisée dans la fabrication d'instruments à vent).

Le deuxième volume, consacré au Festival Messiaen au pays de la Meije et à son créateur Gaëtan Puaud, paraîtra également avant l'été 2019. Il a été rédigé par Raphaëlle Blin, élève du département Musicologie et analyse, grâce à une convention de stage de huit mois (de juin 2018 à janvier 2019) entre le département de musicologie, le service des éditions et du numérique et le festival Messiaen. La publication a été décidée au moment où, pour le vingtième anniversaire du festival, Gaëtan Puaud a fait le choix de quitter ses fonctions de directeur.

Un beau livre sur le Conservatoire

Le projet de livre d'art sur le Conservatoire de Paris est porté à compter de 2018 par le service des éditions et du numérique et le service Communication, relations publiques et mécénat, en collaboration étroite avec le cabinet de l'architecte Christian de Portzamparc. Ces services prennent en charge l'intégralité de la préparation et de la réalisation de l'ouvrage : structure et définition des contenus, choix iconographique, chemin de fer, recherches documentaires, entretiens, rédaction, maquette, suivi de fabrication. La parution est prévue début juin 2019.

La création d'un label discographique

Une étude économique et juridique a été réalisée en vue de la création par le Conservatoire de son propre label discographique, destiné à assurer une meilleure visibilité aux enregistrements réalisés par le service audiovisuel, en particulier les enregistrements d'élèves de fin de 2^e cycle ou de 3^e cycle soutenus par la fondation Meyer.

Le nom de ce label, « Initiale », a été déposé et une nouvelle ligne graphique a été définie. Le service des éditions et du numérique s'est vu confier l'organisation et le suivi de la sélection des projets d'enregistrements soutenus par la fondation Meyer. Depuis septembre 2018, une séance de photos et le tournage d'une vidéo promotionnelle sont organisés lors de chaque enregistrement.

Un contrat de distribution a été finalisé avec la société PIAS (spécialisée dans le secteur de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale) pour la distribution physique et digitale de ces enregistrements, dont la présence devrait être ainsi assurée aussi bien chez les disquaires que sur les principales plateformes de téléchargement, ce qui correspond à une demande forte des élèves concernés.

Le label Initiale devrait être lancé en mai-juin 2019, simultanément à la maison d'édition.

Les DVD

En collaboration avec le service audiovisuel et le département des disciplines vocales, le service a pris en charge le tournage d'un documentaire sur l'enseignement du chant au Conservatoire de Paris, et en a confié l'écriture à Arnaud Merlin.

LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

La création d'un comité éditorial

Un comité éditorial a été créé et son fonctionnement précisé par une note administrative. Il se réunit tous les deux mois, afin de favoriser le partage d'informations entre les différents services et d'assurer la meilleure valorisation des productions du Conservatoire et des recherches qui y sont menées, selon une ligne éditoriale commune.

Le site internet du Conservatoire

La responsable du service des éditions et du numérique a pris une part active aux nombreux ateliers de conception du nouveau site internet, notamment sur les parties média et boutique en ligne, et a participé à plusieurs réunions de préparation et comités de pilotage de l'audit numérique dans sa première phase.

Les partenariats

Outre le contrat de distribution en cours de finalisation avec la société PIAS, une convention d'échanges de licences d'enregistrements a été conclue avec le label Hortus. Un CD anthologique a été conçu à partir des 30 CD de la collection *Musiciens dans la Grande Guerre* publiée par Hortus, en vue d'illustrer l'édition de la Gazette des classes du Conservatoire en préparation. En échange, le Conservatoire a cédé au label Hortus plusieurs enregistrements d'œuvres de Bruno

Le nouveau logo des éditions du Conservatoire

LES ÉDITIONS
DU CONSERVATOIRE

LES ÉDITIONS
DU CONSERVATOIRE

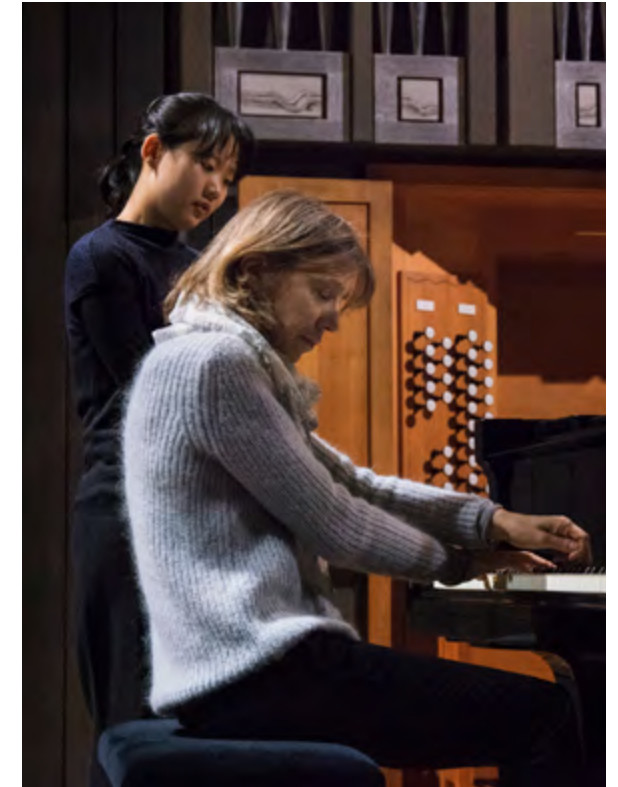
Ducol, ancien professeur de l'établissement. Un partenariat avec le Conservatoire de Manchester est à l'étude pour la publication des actes du colloque « Paris-Manchester 1918 », ainsi qu'avec l'école des Gobelins pour des films d'animation.

Les actions en faveur de la solidarité, de l'égalité et de la diversité

Afin de favoriser la diffusion des productions du Conservatoire auprès du jeune public, un album jeunesse est en préparation. Une jeune illustratrice a été sollicitée pour illustrer *Le voyage de Noé*, conte musical enregistré avec le soutien de la Fondation Meyer par le Quintette Altra.

Le projet d'édition d'extraits de la *Gazette des classes du Conservatoire* a été réorienté pour s'adresser plus particulièrement au public scolaire (niveau collège).

**Bulletin de pré-commande
La Gazette du Conservatoire**



LES PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES

Les missions du service Audiovisuel sont nombreuses et par leur nature transversales. Elles se déclinent ainsi :

assistance à la pédagogie par la mise à disposition des étudiants et des enseignants d'outils audiovisuels, par l'enregistrement ou la sonorisation de certains concerts, spectacles ou travaux pédagogiques ;

aide à l'insertion professionnelle par la réalisation d'enregistrements ou de tournages spécifiques, l'initiation aux différentes techniques audiovisuelles, la formation de l'écoute, la sensibilisation à l'utilisation du média à des fins de création, de communication et de promotion ;

réalisation de produits audiovisuels à visées pédagogiques en liaison avec la programmation du conservatoire et en coproduction éventuelle avec des partenaires extérieurs.

Le service audiovisuel est aussi un lieu de réflexion et de recherche sur les techniques d'enregistrement et de diffusion du son en rapport avec les nouvelles technologies et les nouveaux médias.

Les produits audiovisuels réalisés sont diffusés sur supports physiques (CDs, DVDs), mis en ligne ou diffusés en direct sur le site internet du Conservatoire. Ils permettent de communiquer sur les activités pédagogiques, sur le conservatoire en général, son histoire et son actualité. Ils sont diffusés à la médiathèque mais aussi utilisés par les étudiants comme outils de promotion et d'insertion professionnelle ou par l'institution comme outil de communication (Internet, diffusion radio ou télévisuelle, etc.). Par ailleurs, le Conservatoire de Paris dispose d'une infrastructure technique audiovisuelle particulièrement exceptionnelle s'agissant

d'une école (régies de prise de son, de post-production et de mixage). Le service audiovisuel a la responsabilité du choix et de la mise en œuvre des équipements. Ce choix est établi en concertation avec l'ensemble des utilisateurs (enseignants et professionnels du service) afin de tenir compte des besoins pédagogiques et des évolutions technologiques.

LES CAPTATIONS

En 2017-2018, neuf concerts, spectacles ou cours publics ont été filmés et diffusés en direct sur le site internet de l'établissement. L'année a vu la sortie des documentaires sur la Symphonie fantastique avec Jean-Claude Casadesu, la *Création* de Haydn avec David Reiland ainsi qu'un feuilleton en 10 épisodes sur la création de l'opéra *Giulio Cesare in Egitto* de Georg Friedrich Haendel. Seize modules supplémentaires de présentations des professeurs du Conservatoire de Paris ont été réalisés.

LES ENREGISTREMENTS

Le service a enregistré tous les concerts de l'orchestre du conservatoire (intramuros ou à la Philharmonie de Paris), le *concert des avant-scènes*, les concerts des classes de composition dont le concert de créations pour l'Ensemble Intercontemporain, les concerts *Hommage à Frédéric Martin*, *Hommage à Paul Méfano* et *Hommage à K Stockhausen*, deux concerts de jazz, deux concerts à Notre Dame de Paris, cinq concerts de musique de chambre, les travaux d'écriture (orchestration, instrumentation, harmonie, écriture XX^e-XXI^e, Polyphonies XV^e-XVII^e, contrepoint, etc.), le concert de Carine Bonnefoy, étudiante en doctorat, la session de création Jazz Symphonique. Il a en outre sonorisé tous les spectacles de danse, les concerts de jazz ou d'improvisation générative, les concerts d'électroacous-

tique ou ateliers de composition ainsi que les conférences, colloques et séminaires.

LES DIFFUSIONS (WEB ET CD)

Neuf productions ont été diffusées en direct sur le web, le concert de la classe de direction d'Alain Altinoglu, le concert de la classe de musique ancienne Il Ballo et Madrigaux de Monteverdi, la master-classe de Ivris Gitlis, le cours du soir de S Cherrier, le concert du Quatuor Tana, le concert de l'ensemble de saxophone, l'opéra *Giulio Cesare in Egitto*, le concert de jazz avec Uri Caine et le spectacle de danse op. 8. Pour plusieurs d'entre eux, l'internaute peut choisir d'écouter le son soit en binaural (pour une écoute immersive au casque) soit en transaural (pour une écoute immersive sur haut-parleur).

Sur l'ensemble de la saison, la fréquentation du site internet lors des directs est d'environ 13 000 personnes. Outre la France qui représente environ 65% des internautes, les pays d'origine des internautes sont les États-Unis, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la Corée, le Royaume Unis, la Belgique, le Japon, la Colombie, Taïwan, la Biélorussie mais aussi plus ponctuellement le Portugal, la Pologne, la Serbie, la Suisse, la Russie, le Chili, la Chine, la Grèce, les Pays-Bas, la Tunisie, le Canada, le Danemark et le Sri Lanka.

LA COLLABORATION AVEC LA FORMATION SUPÉRIEURE AUX MÉTIERS DU SON

L'engagement du service Audiovisuel dans la formation supérieure aux métiers du son s'est traduit par un accueil de tous les élèves musiciens-ingénieurs du son pour un stage d'une durée de deux mois. Les élèves ont été placés dans des situations professionnelles d'assistant son, d'ingénieur du son, de directeur artistique ou de conseiller musical.

Captures vidéos de productions retransmises en direct sur le site du Conservatoire et sur Facebook



L'ACTIVITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

À l'issue d'une réorganisation intervenue en 2017, le service de la médiathèque comporte dorénavant deux pôles d'activité, la médiathèque et les archives, aux missions clairement définies.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque, deuxième bibliothèque musicale sur le territoire français, a pour missions premières d'accompagner l'enseignement dispensé au Conservatoire de Paris et de proposer aux élèves et professeurs de l'établissement un ensemble de ressources spécialisées et aussi complet que possible. Elle a également une mission de conservation et de diffusion du riche patrimoine musical et chorégraphique qu'elle conserve. Son organisation s'articule autour de l'accueil du public (conservateurs, bibliothécaires, magasiniers), de la gestion des collections et des espaces (bibliothécaires, techniciens, magasiniers), de l'informatique et des nouvelles technologies (conservateur, bibliothécaire, technicien).

Les collections (dont numérique)

Ses riches collections reflètent sa double vocation de centre de ressources au service de la pédagogie du Conservatoire de Paris et de bibliothèque patrimoniale ouverte aux chercheurs. Avec plus de 180 000 partitions, 34 850 livres, 1 000 titres de périodiques (dont 150 en cours) et 60 000 documents

sonores et audiovisuels, elle propose au total plus de 290 000 documents spécialisés, datant du XVII^e au XXI^e siècle et couvrant l'ensemble de l'histoire de la musique et de la danse.

Les fonds sont particulièrement riches en éditions originales du XIX^e et du début du XX^e siècle et en musique contemporaine. Manuscrits et imprimés (dont un millier est antérieur à 1820), éditions scientifiques et pratiques, encyclopédies et ouvrages pédagogiques, archives de concours et dossiers documentaires, partitions chorégraphiques, microsillons, CD, vidéos et bases de données en ligne permettent de couvrir tous les champs d'étude de l'établissement.

Les acquisitions

En 2018, 2 566 partitions ont été acquises ; un faible pourcentage (7,4 %) concerne les concours et examens. Comme chaque année, une attention particulière a été accordée à la musique contemporaine et aux compositeurs du Conservatoire de Paris avec une centaine de partitions de Combier, Dufourt, Hurel, Jarrell, Levinas, Mantovani, Murail, Pauset et Pesson. De nouvelles souscriptions sont également venues enrichir les importantes collections d'éditions monumentales et de référence dont l'édition intégrale en fac-similé des manuscrits de Chopin. Les acquisitions de CD ont mis l'accent sur des œuvres rares de compositeurs peu connus (label allemand CPO).

Les livres ont également fait l'objet d'acquisitions régulières. L'accent a notamment été mis sur tout ce qui a trait à la médiation, dont la pratique connaît un développement conséquent, et sur des ouvrages traitant de musique à l'image et de musique et cinéma. L'offre de périodiques, qui englobe les abonnements à des bouquets de ressources en ligne, déjà très conséquente (plus de

1 000 titres dont 150 titres « vivants » et 95 en libre accès) a été enrichie de 9 titres.

Le traitement documentaire

Le traitement documentaire (catalogage) a donné lieu au traitement et à l'intégration aux collections de 6 006 documents : 3 266 partitions, 1 293 documents sonores et vidéo et 936 livres, soit un accroissement de près de 80 mètres linéaires. Une quarantaine de partitions chorégraphiques (notations Laban et Benesh) ont également été cataloguées et sont venues enrichir une collection unique dans ce domaine.

Le traitement des périodiques pose toutefois de réelles difficultés du fait de l'instabilité économique des prestataires (éditeurs, distributeurs français et étrangers) et des changements fréquents d'interlocuteurs.

La conservation

Les activités de conservation et de restauration ont poursuivi leur développement : plan de restauration des ouvrages des XVII^e et XVIII^e siècles (une dizaine d'ouvrages, dont des méthodes publiées par l'Imprimerie du Conservatoire), reconditionnement d'ouvrages très dégradés, notamment du fait de l'acidité du papier, prestation de reliure artisanale pour les périodiques, prestation de reliure industrielle pour équiper un millier de documents en antivol en vue de les protéger et en faciliter l'usage.

Les dons

Le Conservatoire de Paris bénéficie de dons significatifs. Il est une institution très attractive pour les musiciens et mélomanes qui souhaitent transmettre leurs collections musicales et ainsi en éviter la dispersion. En 2018, plus de 3 500 documents parmi lesquels 98 cartons de livres et de partitions du musicologue Dominique Jameux (1939–2015) sont entrés dans les collections.

Il faut également souligner le don remarquable par la harpiste Marielle Nordmann de sa bibliothèque dans laquelle figurent des unicas et de nombreuses éditions rares du XVIII^e siècle. Ces corpus de documents portent souvent de précieuses traces de l'enseignement de personnalités marquantes de l'établissement. En outre, certains éditeurs et libraires ont fait don de partitions et de CD (136 documents), parfois en réciprocité de prêts de leurs propres tirages.

Des travaux de recherche et de valorisation ont été menés à partir de l'ensemble de ces pièces et documents, à titre d'exemple ceux entrepris par deux élèves de la classe d'ondes Martenot ou ceux d'un groupe d'élèves franco-vietnamien sur l'œuvre de Nguyen Thien Dao.

Les manifestations publiques

Les manifestations publiques, moments d'échanges privilégiés entre les musiciens et le public autour des collections, ont connu un succès croissant. Elles contribuent largement à l'appropriation du lieu par le public et au renforcement des liens avec les élèves et professeurs. Diverses formes ont été proposées : deux hommages au compositeur Nguyen Thien Dao dont l'un a été l'occasion de la création d'une œuvre d'un élève compositeur ; la présentation dansée des travaux des élèves notateurs (notation Laban) ; la présentation en musique par Yves Balmer et Thomas Lacôte, professeurs au Conservatoire, de leur remarquable ouvrage sur Messiaen (*Le modèle et l'invention*) écrit avec Christopher B. Murray ; la découverte de l'un des fonds d'archives les plus emblématiques du Conservatoire : les fugues des candidats au concours de Rome.

Les services au public

Les tendances observées les années précédentes se confirment très largement. Autour

de la salle de consultation dont la fréquentation est toujours en augmentation, on constate une demande importante pour de l'aide à la recherche et une sollicitation toujours croissante des bibliothécaires, des visites de découvertes toujours plus nombreuses et pour des publics de plus en plus variés, l'utilisation intensive et systématique par certains professeurs des espaces de la salle de lecture et des studios pour dispenser des enseignements, principalement de méthodologie, ou encore le développement des cours et ateliers (formation supérieure aux métiers du son, culture musicale) dans les studios d'écoute.

La fermeture tardive de la salle de lecture est très appréciée d'un public de fidèles. L'espace du prêt est toujours un lieu d'intense activité et de rencontre entre musiciens et danseurs.

En 2018, le volume des emprunts est légèrement remonté par rapport à l'année précédente (+ 6,35% : 43 851 transactions contre 41 231 en 2017). Les nouveaux usages liés au numérique tardent à s'imposer, notamment pour ce qui concerne les partitions instrumentales.

Des réalisations marquantes

Le renouvellement du système d'information documentaire de la médiathèque, inchangé depuis plus de 15 ans, était devenu une nécessité d'autant plus impérieuse que le service gère désormais les archives du Conservatoire de Paris qui ne disposaient d'aucun outil spécifique.

L'opération intervient dans un contexte de forte évolution technologique, dû aux développements du numérique et aux nouveaux standards du web. Il était prioritaire d'adapter le format de description bibliographique du catalogue aux nouveaux standards dits

« FRBR » [*Functional Requirements for Bibliographic Records* ou Fonctionnalités requises des notices bibliographiques].

La consultation, initiée en début d'année 2018, a abouti au mois de juillet. À l'issue de cette procédure, la société *Progilone*, experte en matière de FRBR, a été retenue. Le projet est prévu pour aboutir au printemps 2019 avec la mise en ligne du portail documentaire. L'opération permettra de bénéficier d'un catalogue épuré, bien plus ergonomique et accessible qu'aujourd'hui et d'une structuration pionnière en matière de description bibliographique. Ce nouvel outil permettra également une meilleure mise en valeur des collections et des ressources numériques.

La mise en place d'une formation en interne a complété la réalisation de ce projet. Le pilotage et la gestion du nouveau système d'information ainsi que l'adoption du standard FRBR font appel à des compétences que très peu d'agents du service maîtrisent. Devant l'absence d'outils de formation adaptés à la particularité du projet, il a été décidé de concevoir en interne une formation sur mesure qui lui est totalement dédiée. Cette formation, dispensée par l'un des bibliothécaires, traite de deux thématiques : culture musicale et chorégraphique (danses classique et contemporaine) et développement du modèle FRBR à partir de cas concrets. Sa périodicité est bimensuelle (1 h 30), elle concerne tous les agents du service ainsi que la bibliothécaire d'orchestre. Elle sera poursuivie en 2019, au-delà de la mise en service du nouvel outil.

Le déménagement des magasins et la réinstallation des collections ont été effectifs en 2018. La livraison au mois de février de nouveaux magasins qui proposent 1850 mètres linéaires de stockage présentant

des conditions de conservation optimales (sécurité, automatisation, accessibilité et ergonomie, hygrométrie), a permis le déménagement de collections. 90 mètres de dons ont été triés, reconditionnés et installés dans les nouveaux compactus. Les déplacements de collections ont intégralement été pris en charge par les agents du service.

LES ARCHIVES

Le pôle archives a vocation à collecter, conserver, classer et communiquer les documents produits par l'activité des services, quel que soit leur support, ainsi que ceux reçus par dons et legs.

Les nouveaux magasins aménagés dans les anciens vides sanitaires ont été livrés et équipés de rayonnages mobiles au début de l'année 2018. Le déménagement des archives – 750 mètres linéaires – a ensuite été réalisé entre les mois de mars et de juin. Toutes les archives sont à présent rassemblées dans un seul espace sécurisé, dans des conditions de conservation adaptées. Ce nouvel aménagement fonctionnel facilitera les recherches et les communications de documents ainsi que le travail sur les fonds.

La collecte d'archives a été moins importante qu'en 2017, en raison notamment de l'indisponibilité temporaire des locaux pendant le déménagement des collections. Les archives ont cependant reçu des versements provenant de différents départements (disciplines instrumentales classiques et contemporaines, jazz et musiques improvisées), de la direction des études chorégraphiques et des services (mécénat, relations extérieures, apprentissage de la scène, affaires scolaires, intérieur, bureau des achats et marchés publics, agence comptable). Ces versements représentent au total 40 mètres linéaires.

Une campagne d'élimination d'archives ayant terminé leur cycle de vie a été organisée en novembre. 50 mètres linéaires d'archives (en 2017, 30 mètres linéaires) ont été pris en charge par une société spécialisée qui en a assuré l'élimination confidentielle, avec délivrance d'un certificat de destruction.

Une part importante de l'activité a été consacrée à la réponse aux demandes de recherche. Environ 110 demandes externes ont été traitées. Il s'agit essentiellement de demandes d'attestations de récompenses, de recherches biographiques ou généalogiques, de demandes de listes d'œuvres imposées et de listes de lauréats ou encore de recherches sur l'histoire du Conservatoire. En outre, le service a traité les demandes internes émanant des collègues du Conservatoire de Paris, essentiellement des agents des ressources humaines (dossiers de personnel) et des chargés de scolarité (dossiers d'élèves).

Une convention de don de négatifs photographiques a été signée en février 2018 avec les héritiers d'André Papillon, auteur des photographies de classe du Conservatoire entre 1966 et 1992. Environ 1500 clichés ont rejoint les fonds privés du Conservatoire.

Enfin, dans le cadre des commémorations de l'armistice de 1918, un monument aux morts virtuel a été réalisé pour valoriser les recherches effectuées par Clément Carpentier sur les élèves du Conservatoire morts pour la France. Il s'agit d'une interface Web permettant d'interroger selon différents critères cette base de données des morts pour la France (par instrument, par date et lieu de naissance, par date, lieu et cause de décès, par grade et type d'unité). La consultation des fiches détaillées donne accès à l'ensemble des informations collectées sur chaque soldat. Il s'agit d'un prototype qui devra être

adapté pour une mise en ligne accessible depuis le site Internet du Conservatoire.

Par ailleurs, les archives étant impactées par la refonte du système d'information documentaire, une partie de l'activité a été consacrée à ce projet : expression des besoins, ateliers de travail avec le prestataire, reprise des données, etc.

Depuis le rattachement des archives à la médiathèque, la fonction d'archivage bénéficie de ressources plus importantes : aide des agents de la médiathèque pendant le déménagement et travail régulier d'une collaboratrice, récemment formée aux techniques archivistiques, qui contribue à résorber l'arriéré de tri des archives. Ainsi, l'inventaire informatisé des dossiers de bénéficiaires de bourses commencé en 2017 a-t-il été poursuivi en 2018.

*Exemples couvertures de programmes
- événements ayant eu lieu à la médiathèque*



LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

LA MISSION DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES

Placée sous l'égide de la direction des études musicales et de la recherche, la mission des études et statistiques assure un suivi statistique permanent et répond aux besoins d'information des divers interlocuteurs que sont le Conservatoire, le ministère de la culture, le ministère chargé de l'enseignement supérieur et les chercheurs extérieurs à l'institution.

Le traitement des données tirées des fichiers des candidats et des élèves permet d'élaborer la réponse du Conservatoire de Paris à l'enquête statistique annuelle du Système d'Informations et de suivi des étudiants (SISE), anciennement dite enquête n° 48, des ministères de la culture et de l'éducation nationale (soit un questionnaire de plus de 30 pages) et à l'enquête dite d'habilitation du ministère de la culture. Les tableaux produits pour le bilan d'activité du Conservatoire sont issus des mêmes sources mais demandent une approche différente afin de répondre à l'attente propre à l'établissement.

La mission des études et des statistiques contribue également à deux enquêtes portant sur l'insertion professionnelle des diplômés par la fourniture de fichiers mis au point selon les critères définis par les demandeurs : le ministère de la culture (enquêtes DESC 4 et DESC 5 sur les élèves diplômés de l'institution) et le Cereq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications).

Associées dans le courant de l'année 2017-2018, les compétences de l'ancienne mission des études et statistiques et celles de l'Observatoire de l'insertion professionnelle permettent d'approfondir l'analyse des données et d'envisager à court terme

la diversification de l'activité du pôle de la nouvelle entité appelée *Observatoire des métiers, de l'insertion professionnelle et de la formation* (Prospectives - Parcours de formation - Vie étudiante - Emplois et carrières).

Enfin, la mission des études et des statistiques est sollicitée par de multiples interlocuteurs universitaires (étudiants et enseignants, français et étrangers), issus de collectivités locales, d'ambassades, d'organes de presse ou candidats potentiels, enseignants du Conservatoire, etc. Les questions sont soit de type pédagogique (nombre d'élèves dans un cursus, pourcentage d'admis à un concours, etc.), soit de type socio-démographique (âge, sexe, nationalité, formation initiale, origine sociale, etc.), elles supposent généralement une rétrospective sur plusieurs années. Les demandeurs reçoivent une réponse personnalisée.

Les travaux réalisés ou en cours sont les suivants :

Enquête sur les pratiques et besoins de photocopies en matière de partitions ;

Stage de Français Langue Etrangère (FLE) : traitement et étude des données d'enquête ;

Traitement de données (service des ressources humaines) ;

Production de données chiffrées pour la direction : bourses et aides privées sur la période 2016-2018 ;

Préparation de l'enquête pour le service audiovisuel ;

Contribution pour le dossier de demande d'inscription sur DATADOCK (service des affaires scolaires).

L'OBSERVATOIRE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DES MÉTIERS

Parallèlement à la mise en place de l'Observatoire des métiers, de l'insertion professionnelle et de la formation, un comité de pilotage a été créé. Il a pour mission de recueillir au niveau de l'établissement les demandes d'études et de travaux et de décider de celles qui seront traitées et dans quel ordre.

Les travaux de l'observatoire en 2017-2018

Présentation de l'étude sur l'emploi des danseurs au comité de pilotage de l'observatoire ;

Cadrage, calendrier, préparation des travaux programmés par le comité de pilotage ;

Lancement de l'enquête sur l'emploi des diplômés du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique : constitution de la base d'enquête, création du questionnaire, mise en route de l'enquête.

Par ailleurs, en juin 2018, l'observatoire a participé aux « Journées nationales des observatoires » organisées par l'Université de Montpellier, en collaboration avec RESO-SUP (réseau des observatoires de l'enseignement supérieur). Ces rencontres avaient pour objet de communiquer des informations sur l'actualité et les réformes en cours, d'étudier le sens et les usages des travaux des observatoires, d'échanger autour de la réussite dans l'enseignement supérieur.

QUELQUES RÉSULTATS PROBANTS

En danse, entre autre, deux danseuses

ont rejoint le ballet de l'Opéra national de Bordeaux, une danseuse a intégré le ballet Nice Méditerranée, un danseur a été admis dans le corps de ballet de l'Opéra national de Paris.

Parmi les quatre chanteurs désignés par l'ADAMI comme Révélation de l'année, Hélène Carpentier était une élève du département Disciplines vocales. Sabine Devielhe (ancienne élève) a été nommée Artiste lyrique de l'année par les Victoires de la Musique et Eva Zaïcik (actuellement élève) a été désignée Révélation - Artiste lyrique.

Dans le domaine de la composition, tous les élèves récemment diplômés ont reçu des commandes. Il faut souligner l'admission en tant que pensionnaires à la Villa Médicis d'Aurélien Dumont et de Juan Arroyo, tous deux anciens élèves des classes de composition. Enfin, parmi les anciens élèves de la formation de composition de musique à l'image, on peut saluer la composition par Alexandre Lecluyse de « Pris de Court », troisième long-métrage d'Emmanuelle Cuau.

Les chefs d'orchestre récemment diplômés ont quant à eux présenté de nombreux concours. Jordan Gudéfin a ainsi été en finale du concours de jeunes chefs d'orchestres de Besançon.

Des élèves ainsi que des anciens élèves du département *Jazz et musiques improvisées* ont été engagés par l'ONJ (Orchestre National de Jazz) pour un concert et un enregistrement dans le cadre du Festival Jazz à La Villette, lors du 30^e anniversaire de l'orchestre. Des élèves de 2^e cycle ont reçu des attentions de la presse pour leur groupe et/ou leurs concerts. Un quintet d'élèves a été lauréat du concours du Tremplin d'Avignon, ayant ainsi la possibilité

d'enregistrer un disque dans le célèbre studio de La Buissonne.

Pour le département des métiers du son, Valention Bauer a bénéficié d'une reconnaissance de ses travaux de recherche dans le cadre des actions menées par le congrès de l'Audio Engineering Society (AES) européen ou américain. Cette recherche a été élaborée en collaboration avec Hervé Déjardin (service qualité innovation de Radio France) et Amandine Pras (Department of music, University of Lethbridge, Canada). Une publication a été présentée lors la 144^e convention 2018 de l'AES qui s'est tenue à Milan. Une jeune diplômée de la formation supérieure aux métiers du son a été recrutée à la Radio Suisse à l'issue d'un recrutement international très sélectif.

La plupart des élèves du département Musique ancienne intègre le monde professionnel durant leurs études, du fait de leur âge. Un point est à souligner : la réputation de l'enseignement dispensé engage les chefs du milieu de la musique ancienne à s'intéresser aux auditions et aux concours du département. Il existe peu de concours internationaux dédiés à la musique ancienne, le plus important étant celui de Bruges (tous les 3 ans). Les clavecinistes du Conservatoire de Paris obtiennent les 1^{er} prix depuis quelques éditions. Il en est de même pour le concours de Milan.

Tous les élèves du département *Pédagogie* issus de la formation au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ont trouvé des débouchés professionnels lorsqu'ils étaient en recherche d'emploi. Les emplois ont souvent été obtenus avant la délivrance du diplôme. Il faut toutefois noter que certains de ces postes sont parfois sous-qualifiés (postes d'assistant d'enseignement artistique et non de

professeur). Cinq élèves en formation au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'enseignement artistique spécialisé ont connu une évolution de carrière, trois ont accédé à des fonctions de direction de conservatoire à rayonnement régional et deux à des fonctions de direction de conservatoire à rayonnement départemental.

UN CONSERVATOIRE OUVERT ET ACCUEILLANT

Label architecture contemporaine Remarquable

Dans le cadre de la politique de valorisation de l'architecture du XX^e siècle, le Conservatoire, construit par l'architecte Christian de Portzamparc, a été retenu pour l'attribution du label « Patrimoine du XX^e siècle » désormais label « Architecture contemporaine Remarquable ». Ce label vise à distinguer les constructions remarquables du siècle passé. La qualité architecturale, les données esthétiques, mais aussi l'apport du point de vue de l'histoire et des techniques, sont les critères qui ont présidé à la sélection des édifices choisis par le ministère de la Culture.

UN CONSERVATOIRE RÉNOVÉ AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA RECHERCHE

Le service *Bâtiment et sécurité* a compétence en matière de travaux immobiliers et de maintenance des équipements, en matière de sécurité et de sûreté pour les biens et les personnes ainsi qu'en hygiène et sécurité du travail.

L'année 2018 a été marquée par le lancement de l'opération de réhabilitation des façades revêtues de pierre

Les travaux ont démarré au mois de juillet et se termineront en septembre 2020. Elle a également fait l'objet d'une importante campagne d'aménagements et d'installation d'équipements nouveaux sur le plan de la sécurité et de la sûreté.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT

Façades en pierre

Les désordres mis en évidence sur les systèmes d'accroche des pierres de façade, présentant de ce fait un enjeu de sécurité majeur (risque de chute de pierres), ont conduit à engager au plus vite les travaux qui s'imposent. D'une durée de deux ans, ces travaux consistent à remplacer les pierres naturelles et les menuiseries extérieures (révélant également de nombreux dysfonctionnements).

Les premiers marchés de travaux ont été notifiés en juin 2018. Des marchés complémentaires seront passés en 2019 pour faire face aux aléas (désamiantage, problème d'étanchéité, etc.) et prendre en compte la

solution technique qui sera retenue pour la rénovation de la Tour d'orgue.

Aménagement du parc instrumental

Les travaux d'aménagement des vides sanitaires ayant été réalisés en 2017, permettant ainsi d'accueillir les archives du Conservatoire de Paris, les travaux de réaménagement du parc instrumental dans les espaces libérés ont été engagés dès juillet 2018.

La superficie des espaces alloués au parc instrumental totalisera désormais 320 m², ces espaces ont été doublés pour le stockage et le prêt d'instruments, un atelier piano a en outre été créé.

Mise en accessibilité

/ Agenda d'accessibilité programmée

Des travaux d'accessibilité, réalisés dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée du Conservatoire de Paris, se poursuivront en 2019, avec notamment l'installation d'ascenseurs dans le hall des salles publiques et le grand plateau d'orchestre.

Maintenance

La maintenance au sein du service bâtiment et sécurité est constituée de deux parties : la maintenance réalisée en interne (assurée par 4 agents) et la maintenance réalisée par des prestataires extérieurs.

La maintenance réalisée en interne consiste à répondre à toutes les demandes des utilisateurs (personnels et élèves), impliquant tous les corps de métiers du bâtiment, demandes formulées par l'intermédiaire de la plateforme dématérialisée de demande d'intervention dédiée au service. 833 interventions ont été effectuées en interne en 2018, dont 62 interventions sur la Résidence Villette Ouest comprenant 54 studios.

La maintenance externalisée est réalisée, soit par des entreprises installées à demeure sur le site du Conservatoire de Paris, soit par d'autres prestataires extérieurs sollicités ponctuellement lors des visites préventives ou correctives.

SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

Sécurisation de la toiture

Pour faire suite à l'étude réalisée en 2017 pour sécuriser la toiture, les travaux préconisés ont été exécutés en 2018, pour un montant de 72000 €.

VigiPirate

La mise en place d'un système d'alerte sonore et lumineux, permettant la diffusion d'informations en cas d'événement majeur de sécurité, a été effective en 2018, pour un montant de 180000 €. Ce nouveau dispositif a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation à destination de l'ensemble des usagers du site.

Sécurité incendie

Au cours de l'année 2018, le personnel de sécurité incendie et d'assistance à personnes a traité 26 secours à personnes ayant conduit à l'évacuation de 4 victimes par transport médicalisé vers un centre hospitalier, 10 interventions sur alarme feu au Conservatoire de Paris (6 alarmes intempêtes et 4 interventions ne nécessitant pas d'évacuation générale), et 23 interventions sur alarmes feu à la Résidence Villette ouest (dont 22 alarmes intempêtes).

Quatre exercices d'évacuation ont été réalisés :

un exercice d'évacuation de nuit à la Résidence Villette Ouest ;

trois exercices d'évacuation générale

du Conservatoire de Paris.

Par ailleurs, des travaux de désenfumage de la médiathèque ont été exécutés en 2018.

MUTUALISATION DE MARCHÉS PUBLICS

Les marchés publics relatifs à l'entretien des espaces verts extérieurs et à la maintenance des bassins ont été mutualisés avec l'EPPGHV (Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette).

UN PROJET INNOVANT

Le Conservatoire de Paris étudie le projet de création d'un lieu unique et innovant rassemblant en un seul espace les activités de pointe en matière de productions image et son de demain. Ce grand studio dédié à la production audio et vidéo allant de l'enregistrement de musiques à l'image (musique de film, séries, publicité) à la production sonore et musicale pour le jeu vidéo, permettra aussi de réaliser des produits et créations audiovisuels en Ultra Haute Définition, proposant des outils innovants et spécialisés dans l'interactivité, la réalité virtuelle, la réalité augmentée, la spatialisat ion du son. Il sera aussi un laboratoire pour la recherche et le développement en audio 3D et image en Ultra Haute Définition et un lieu de pédagogie, de création, de production et de diffusion au service des départements (*Métiers du son, Jazz et musiques improvisées, Danse, Composition, Musique à l'image*, etc.)

En 2018, le service *Audiovisuel* a largement contribué à la mise en place d'une étude de marché confiée à la société PMP et d'une étude de faisabilité technique confiée à la société Bunker Palace associée à la société Altia.



FIDÉLISER ET ÉLARGIR LE PUBLIC DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire de Paris a le souci d'élargir son public. Par le biais du service Communication, tout au long de l'année 2018, il a affirmé et diversifié sa présence sur Internet et les réseaux sociaux, vecteurs incontournables d'une communication en direction des plus jeunes.

Cette démarche s'est aussi inscrite au plan pédagogique, avec la prise en compte de publics pouvant prétendre à la reconnaissance de leur parcours professionnel pour obtenir un diplôme par le biais de la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'ENGAGEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Des contenus variés et renouvelés

Les publications quotidiennes ont permis aux usagers de réseaux sociaux de suivre l'actualité de l'établissement, de prendre connaissance de tous les événements proposés ou encore de découvrir du contenu exclusif sur les grandes orientations du Conservatoire de Paris : étudier, se professionnaliser et agir pour la recherche.

L'année 2018 a été marquée par la création de contenus propres aux réseaux sociaux tels que les Facebook Lives et le développement des stories Instagram. Une centaine de reportages permettant de promouvoir les enseignants et leur pédagogie ont été réalisés. Ils ont été diffusés tant sur le site Internet du Conservatoire de Paris que sur les réseaux sociaux.

Un soutien pour la fréquentation des trois salles publiques

Les publications sur les réseaux sociaux ont aussi pour enjeu de soutenir la fréquentation des manifestations en encourageant la venue aux spectacles. Aussi des campagnes

publicitaires ont valorisé l'activité de la programmation. La communication sur la saison culturelle de l'établissement a été constante, à destination du grand public et des décideurs.

Un public grandissant

En quelques saisons, le Conservatoire de Paris a atteint 40775 abonnés tous réseaux sociaux confondus (Facebook/Twitter/Instagram/LinkedIn). Les comptes qui ont connu les meilleures progressions sont ceux de Twitter et Instagram. Faire découvrir le Conservatoire à de nouveaux spectateurs constitue un enjeu majeur qui s'est concrétisé par la présentation d'une diversité de spectacles : en musique, de la musique ancienne à la création contemporaine, sans oublier les œuvres classiques du répertoire, en danse, par l'exposition des œuvres chorégraphiques en danse classique et en danse contemporaine.

LE RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION INTERNE

Le service Communication a conçu la lettre d'information du Conservatoire et en a assuré l'édition, cette lettre a pour objectif de faire écho à la vie de l'établissement. Il a par ailleurs entrepris d'informer l'ensemble du personnel, des enseignants et des élèves des temps forts de l'actualité de l'institution en animant notamment un réseau d'affichage dynamique sur écrans.

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

La direction des études musicales et de la recherche assure la mise en œuvre de la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE), traitant ainsi de la situation de musiciens qui recherchent une légitimation de leur parcours professionnel auprès

du Conservatoire de Paris, sans pour autant intégrer la scolarité dispensée dans les cursus d'études.

En 2017-2018, pour la délivrance des diplômes de 2^e cycle supérieur conférant le grade de master (hormis le diplôme de pédagogie), huit livrets de recevabilité ont été déposés en octobre 2017. Cinq ont été déclarés recevables, deux non recevables au motif de diplômes demandés non délivrés par l'établissement, un dossier était incomplet.

Par ailleurs, deux dossiers de validation de la session en cours ont été analysés ainsi que trois dossiers de la session précédente (les candidats avaient obtenu une autorisation de report).

Les entretiens de validation ont été organisés les 4 et 5 juillet 2018, ils ont donné lieu à la délivrance de deux diplômes complets.

Une nouvelle session de validation d'acquis de l'expérience a été ouverte en juin 2018 selon les étapes et le calendrier suivants :

recevabilité des candidatures : dépôt des dossiers au plus tard le 15 octobre 2018,

dossier de validation :
réception le 28 février 2019.

Brochure de saison 2018-2019



Brochure de saison light 2018-2019



LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE, L'ÉDUCATION ARTISTIQUE, L'OFFRE DE MÉDIATION

La place importante réservée aux enjeux de démocratisation, d'éducation artistique et de médiation dans les cursus d'études témoigne de la volonté du Conservatoire de former des artistes, interprètes, créateurs ou théoriciens, pleinement inscrits dans la société et à même, par leur connaissance et leur pratique musicales, de proposer des actions auprès d'une diversité de publics.

L'offre de formation comprend une large palette d'expériences visant l'acquisition de compétences appropriées aux situations de transmission, sous la forme d'enseignements spécifiques et d'actions menées par les élèves, en lien avec les services et départements du Conservatoire.

DES ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES

La médiation musicale est une discipline imposée dans le parcours de formation de la discipline principale Métiers de la culture musicale et dans le parcours conjoint DNSPM/DE (diplôme national supérieur professionnel de musicien/diplôme d'État de professeur de musique). Elle est par ailleurs une discipline complémentaire optionnelle pour tous les élèves musiciens et ingénieurs du son.

La formation à la médiation musicale, suivie en 2017-2018 par 26 élèves, est constituée d'un tronc commun comportant des enseignements théoriques et pratiques d'ordre général, d'un volet Atelier (avec des applications sur le terrain la plupart du temps préparatoires à un concert) et d'un volet Présentation consistant en une présentation orale pendant le temps du concert.

En 2017-2018, les premiers élèves admis en parcours conjoint DNSPM/DE ont suivi pour la première fois la formation Médiation musicale (obligatoire). Dans cette perspective,

certaines séances du tronc commun ont été dédoublées afin de les adapter au nombre d'élèves en augmentation,

d'autres champs d'application pour les ateliers ont été développés : en plus du champ d'application scolaire, un champ d'application territorial (avec des ateliers en médiathèque) et un champ d'application hospitalier (avec des interventions de différentes formes à l'hôpital) ont été créés,

un volet Présentation spécifique a également été conçu, distinct de celui que suivent les élèves musicologues.

Le partenaire historique pour cette formation, la Philharmonie de Paris, finance à hauteur de 50% le tronc commun, les champs d'application scolaire et territorial du volet Atelier et le volet Présentation à destination des élèves musicologues. Par ailleurs, un partenariat avec l'association Musique et Santé a été initié pour le champ d'application hospitalier.

Les répertoires d'application pour le volet Ateliers en champs scolaire et territorial et pour le volet Présentation à destination des élèves musicologues ont été :

le concert *Première Symphonie* du 21 décembre 2017 au Conservatoire,

le concert *Billie Holiday passionnément* du 9 janvier 2018 à la Cité de la musique,

la représentation scolaire de *Jules César* de G. F. Haendel le 12 mars 2018 au Conservatoire.

De leur côté, trois élèves relevant du champ d'application hospitalier sont intervenus à l'hôpital Trousseau en début d'année 2018, auprès de plus d'une centaine d'enfants et d'adultes.

Au total ont été menés :

14 ateliers de 2 heures en établissements scolaires (écoles élémentaires et collèges),

6 ateliers de 2 heures en médiathèques,

2 médiations en concert,

3 après-midis d'interventions (au chevet, en forme concert, en participatif) à l'hôpital.

LA FORMATION D'ARTISTE INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE (AIMS)

Cette formation, d'une durée d'un an, est proposée à tous les élèves musiciens et ingénieurs du son ayant obtenu le diplôme conférant le grade de master dans l'année en cours ou l'une des deux années précédant l'entrée en formation.

Construite autour d'une résidence d'une année scolaire dans une classe élémentaire de Saint-Ouen (93) pour la mise en œuvre d'un projet présenté par les candidats et présélectionné par un jury interne, la formation se déroule en partenariat avec quatre

autres écoles supérieures d'art parisiennes (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les métiers de l'image et du son-Femis). Elle est soutenue par la ComUE (communauté d'universités et établissements) Paris-Sciences et Lettres et les Fondations Edmond de Rothschild.

Pour sa deuxième édition en 2017-2018, l'élève sélectionné en juin 2017, le percussionniste Benjamin Soistier, a suivi les différentes étapes du cursus :

formation initiale commune aux 6 élèves AIMS issus de l'ensemble des écoles supérieures d'art partenaires (septembre et octobre 2017, janvier 2018),

résidence à l'école Paul Langevin de Saint-Ouen (93) et plus particulièrement dans une classe de CM1 de 24 élèves entre octobre 2017 et juin 2018, avec un tutorat accompli par Benoît Faucher,

restitution du projet mené avec la classe à l'école Paul Langevin le 23 juin 2018 et participation à l'exposition commune aux 6 projets AIMS à la galerie du Crous de Paris (du 12 au 16 juin 2018),

soutenance du mémoire AIMS en septembre 2018 devant un jury associant le directeur des études musicales et de la recherche du Conservatoire, le tuteur AIMS et une conseillère pédagogique de l'Éducation nationale. Le diplôme AIMS du Conservatoire a été délivré avec une mention très bien à l'unanimité.

Pour l'année 2018-2019, la sélection d'entrée en formation (sélection sur dossier et entretien avec un jury) s'est tenue en juin 2018. Deux candidats ont été retenus : Camille Le Mézo, bassoniste et Samuel Débias, ingénieur du son.

DES ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

77 classes et 2 structures péri-scolaires ou para-scolaires, soit 1622 élèves, de la grande section de maternelle à la classe de Terminale, et 235 adultes ont assisté aux 7 représentations Jeune public et à des répétitions ou des cours tout au long de l'année scolaire 2017-2018.

Par ailleurs, les élèves de la classe des métiers de la culture (département *Musicologie et analyse*), au sein de l'Opéra de Nancy, ont effectué une médiation avant concert devant un public scolaire. De plus, une élève en méthodologie pratique de la recherche et de la médiation, en collaboration avec le Quintette Bacchus, a réalisé en janvier 2018 une médiation devant les classes d'écoles primaires de la Ville de Paris.

DES ACTIONS SOLIDAIRES

Un grand nombre des actions menées en direction des scolaires et des publics du champ social sont réalisées dans le cadre du programme de parcours d'éducation artistique et culturelle Parcourir La Villette, coordonné par l'Association de prévention du site de la Villette (APSV).

Huit groupes issus de structures sociales et deux groupes issus de structures de soin ont été accueillis pour assister à des cours ou des répétitions ainsi que onze demandeurs d'asiles (centre d'hébergement d'urgence de l'association Aurore situé au

Pré Saint-Gervais) pour assister à des spectacles précédés de médiation.

Le département *Pédagogie*, dans le cadre de son partenariat avec El Sistema Grèce, a organisé le séjour de trois élèves à Athènes (trois semaines en juillet 2018) afin qu'ils réalisent leur projet dans le camp de Scaramagkas qui abrite plus de 3000 réfugiés, majoritairement syriens. Il a en outre noué un nouveau partenariat avec la Fondation Batuta, organisation socio-culturelle présente sur tout le territoire colombien, qui travaille avec quelque 45000 enfants et s'attache en particulier à jouer un rôle dans la réconciliation de la société colombienne. Deux élèves ont travaillé durant trois semaines avec des groupes d'enfants apprenant la musique dans le cadre de ce dispositif.

Par ailleurs, à l'attention d'un groupe d'adultes handicapés mentaux et malentendants du Centre d'activités de jour du centre Suzanne Aussaguel (Association accueillant des personnes en situation de handicap mental dans le XIX^e arrondissement de Paris), quatre ateliers ont été menés par trois élèves en formation au certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de professeur de musique. Ces ateliers se sont tenus en mars et avril 2018 et ont bénéficié de l'accompagnement des professeurs de didactique.

Certains élèves du département *Musique ancienne*, au sein de leurs groupes de musique de chambre, ont joué sur la Peniche Anako, propriété du Comité de secours pour la Croix Rouge Arménienne (CSCRA).

Le service Production-Apprentissage de la scène a poursuivi sa programmation de concerts à caractère solidaire, dans des EHPAD, hôpitaux, centres de réadaptation. Il faut souligner le caractère obligatoire de ces

concerts pour les élèves inscrits en 2^e cycle d'enseignement supérieur en musique de chambre, cet engagement étant constitutif de leur cursus d'études.

Affiches pour la campagne de communication : Une grande école d'art, pourquoi par pour nous ?



UNE ÉCOLE TOURNÉE VERS L'EXTÉRIEUR

LES ACTIONS SUR LE SITE DE LA VILLETTE

Bénéficiant d'une localisation sur le site de La Villette, le Conservatoire a tissé des liens avec les acteurs de ce lieu, en particulier un partenariat étroit s'est instauré avec la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique.

En 2018, la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique a accueilli quatre concerts dans la Grande Salle, concerts relevant de l'Académie de l'orchestre de Paris ou de l'Académie de l'orchestre philharmonique de Radio France. Ainsi les élèves ont profité d'un environnement de très haute qualité.

Le Conservatoire de Paris et la Philharmonie de Paris - Cité de la Musique partagent des ressources. En 2017 - 2018, à titre d'exemple :

les élèves du département Métiers du son ont réalisé des films lors des campagnes d'enregistrement des instruments du Musée de la musique. Ils ont aussi réalisé des enregistrements et des films autour de différentes productions et concerts (notamment chaque année un concert promenades au sein du musée, au cœur de la Philharmonie de Paris) ;

le département Musicologie et analyse a organisé une journée d'études, inscrite dans le colloque international Penser la musicologie aujourd'hui - objets, méthodes et perspectives, conçu à l'occasion du centenaire de la Société française de musicologie. La Philharmonie de Paris a parrainé cet événement. En outre, le Conservatoire de Paris a intégré P2M (Publics de la musique), partenariat international de recherche interdisciplinaire sur la musique et ses publics, ce dispositif bénéficie entre autre du soutien de la Philharmonie de Paris,

la formation aux « Aspects pratiques du métier » a été dispensée en lien avec le

département Pédagogie de la Philharmonie de Paris, pour 204 élèves de 2^e année de 2^e cycle relevant de sept départements (Chant, Jazz et musiques improvisées, Musique ancienne, Disciplines instrumentales classiques et contemporaines, Ecriture, composition et direction d'orchestre, Musicologie, Formation supérieure aux métiers du son). Geneviève Nancy et Zoé Macedo-Roussier, respectivement coordinatrice générale du pôle ressources et responsable du mécénat individuel à la Philharmonie de Paris, ont traité des thématiques abordées : « Structurer son activité : quel cadre juridique pour son projet ? » et « Financeurs publics et mécénat »,

l'opéra *Giulio Cesare* de Georg Friedrich Haendel, sous la direction musicale de Philipp von Steinaecker et dans une mise en scène de Marguerite Borie, a fait l'objet d'une coproduction avec la Philharmonie de Paris,

un sextet d'élèves du département Jazz et musiques improvisées a joué en première partie du concert du quartet de Christian McBride, dans le cadre du Festival Jazz à la Villette,

au plan international, des discussions sont en cours afin d'inviter les solistes d'orchestre programmés à la Philharmonie de Paris pour la mise en place de classes de maître sur le répertoire symphonique.

Par ailleurs, dans le cadre des études menées par le Conservatoire en vue de la recherche d'économies, les marchés publics relatifs à l'entretien des espaces verts extérieurs et à la maintenance des bassins ont été mutualisés avec l'EPPGHV (Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette).

LES ACTIONS AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL

L'ouverture du Conservatoire de Paris se traduit par des actions conduites dans le cadre de partenariats pérennes, tissés avec des institutions d'enseignement supérieur ou de création et de diffusion. Cette politique volontariste valorise la formation en musique et en danse et renforce l'inscription des élèves dans les milieux professionnels concernés, sous la forme de stages, de dispositifs d'insertion professionnelle ou de partage de productions.

Outre les liens forts existant en matière de doctorat, au niveau licence, l'établissement a continué ses travaux partagés avec les universités Paris-Sorbonne et Paris 8, ces travaux permettent aux élèves du Conservatoire d'obtenir une licence concomitamment avec le diplôme de 1er cycle (diplôme national supérieur professionnel de musicien ou de danseur), au sein d'un parcours réservé, respectivement les licences Musique et musicologie ou Arts de spectacle-Parcours danse. En outre, au niveau master, des mutualisations d'enseignements ont été réalisées : en esthétique musicale (Christian Accaoui) et en musique du moyen-âge (Raphaël Picazos).

En 2018, les différents départements ont largement contribué à la politique d'ouverture portée par le Conservatoire de Paris. À titre d'exemple :

Le département Métiers du son, pour la spécialité « Création », s'est associé avec l'université populaire de la musique de la Mairie du XVIII^e arrondissement de la ville de Paris. Encadrés par la productrice de radio Dominique Boutel, les élèves ont créé une série radiophonique en lien avec la programmation et les événements. Avec l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique/musique), les échanges ont été fructueux, sous diverses formes (direction de

mémoire, lien avec des chercheurs intervenant dans la formation, mise à disposition d'espace pédagogique pour l'organisation de cours, test des développements récents en interaction avec les élèves). Avec Radio France, d'une part, une collaboration pédagogique a permis à des professionnels de la radio de dispenser des modules d'enseignements au sein de la formation supérieure aux métiers du son et, d'autre part, des stagiaires ont été accueillis (du stage d'observation en 1^{re} année au stage professionnel en 3^e ou 4^e année).

En lien avec le département Disciplines vocales, l'opéra « Raconte moi une histoire d'opéra-comique », conçu par l'Opéra-Comique, a fait l'objet de deux représentations à la Salle Favart et d'une au Théâtre municipal de Bastia.

Deux formations du département Jazz et musiques improvisées ont joué au théâtre de Suresnes pour un concert en hommage à Chet Baker et Miles Davis.

Le service Médiathèque et archives a poursuivi ses travaux avec le réseau des bibliothèques musicales ainsi qu'avec celui des archives. La coopération avec la médiathèque Nadia Boulanger du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon a continué, notamment autour des nouvelles technologies et de la transition bibliographique. En collaboration avec la Bibliothèque nationale de France (BNF), le service a participé au groupe d'experts qui travaillent à l'adaptation française du code RDA (Ressources description access), avec le département de la musique de la BNF des échanges techniques se sont tenus autour de la gestion des collections. Le service a également participé à divers séminaires de recherche et journées d'études, auprès du Centre de documentation de la

musique contemporaine, du centre national de la recherche scientifique (CNRS), des Archives nationales, etc.

Pour le département Musicologie et analyse, dans le cadre de visites méthodologiques de bibliothèques et de centres d'archives, les professeurs de méthodologie de la recherche et d'initiation à l'histoire de la musique ont accompagné plusieurs groupes d'élèves dans différents lieux de ressources et de recherche : département de la musique de la BNF, Bibliothèque-musée de l'Opéra de Paris, Bibliothèque Gustav Mahler, Centre de documentation et la musique contemporaine, médiathèque de l'IRCAM. Par ailleurs, pour la saison de l'Opéra et l'orchestre national de Montpellier, des notes de programme ont été rédigées par les élèves. Enfin, les échanges avec l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS) ont été assurés : accueil par cette école d'élèves du cycle supérieur de musicologie du Conservatoire et accueil par le Conservatoire d'étudiants de l'EHESS, tout élève du Conservatoire pouvant faire valider un séminaire suivi à l'EHESS dans son parcours de formation.

Initiée en 2017 par les deux départements de musique ancienne des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon, la production commune « Les Vêpres de la Vierge » de Claudio Monteverdi a été effective en avril 2018. Cette coproduction ambitieuse a été réalisée avec la participation de la Maîtrise de Notre dame, et c'est sous les voûtes de la cathédrale parisienne que Henri Chalet a dirigé les élèves.

Pour le département Ecriture, composition et direction d'orchestre, au chapitre des nouvelles collaborations marquantes, il faut souligner la mise en œuvre d'une session de direction d'orchestre dédiée au répertoire

lyrique, initiée en partenariat avec l'Orchestre Régional Avignon-Provence. A l'issue d'un travail collaboratif, quatre compositeurs ont vu leurs œuvres créées lors d'un concert du quatuor Tana. De plus, grâce au soutien de la SACEM, les élèves inscrits en composition musique à l'image ont bénéficié d'une résidence au Festival international du film d'animation d'Annecy et au festival Branche & Ciné à Fontainebleau, opportunité de faire connaître leur travail aux milieux professionnels du cinéma d'animation, du cinéma et de la série, à l'échelle nationale et européenne.

Le département Pédagogie a établi des conventions avec 30 conservatoires du territoire national, pour l'accueil de 69 stages pratiques d'élèves en formation au certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou de directeur. Il a collaboré avec le Hall de la chanson pour un grand bal modern style au Zénith, avec la participation de 300 collégiens et lycéens de l'académie de Créteil et d'une vingtaine de danseurs du Conservatoire. Des enseignants et élèves du département ont participé à plusieurs colloques : « Des pratiques musicales collectives à vocation sociale », organisé par le pôle d'enseignement supérieur musique/danse Bordeaux Aquitaine, « 5^e journées internationales de recherche et pratique en pédagogie instrumentale & vocale » organisées par le département spectacle vivant de l'institut supérieur des arts de Toulouse.

Au plan organisationnel, en lien avec le Rectorat de Paris, le service des Affaires scolaires a assuré le suivi de 50 élèves danseurs et trois élèves musiciens scolarisés au lycée Georges Brassens, d'une élève danseuse au collège Octave Gréard, de deux élèves danseurs en seconde TMD (techniques de la musique et de la danse) au lycée Lamartine, de trois élèves musiciens en scolarité

au CNED (centre national d'enseignement à distance) et d'un autre dans un lycée allemand. Outre la gestion des logements de la résidence ARPEJ (sur le site du parc de la Villette) et de la résidence pour mineurs (sur le site du Conservatoire), ce service, en lien avec la Cité internationale des arts, a octroyé 22 ateliers et, dans le cadre du dispositif Appartements Villette Nord, a attribué 67 logements destinés prioritairement aux élèves dont la situation est la plus précaire.

De manière générale, le Conservatoire a consolidé ses relations avec des ensembles musicaux (Ensemble Intercontemporain, Orchestre National d'Ile de France, Musique des Gardiens de la Paix, etc.), des institutions de diffusion (France Télévision, Radio-France) et des lieux de diffusion (Musée de la musique, Musée de l'armée des Invalides, Musée du Louvre, Musée Bourdelle Château d'Ecouen, Festival Messiaen, Centre national de la danse, Chapelle royale du château de Versailles, Musique Sacré à Notre Dame, Abbaye de Royaumont, Eglise Protestante Allemande, Le Triton, Le Sunside, Musée de la Renaissance, Château de Fontainebleau, etc.).



LES ACTIONS AU NIVEAU INTERNATIONAL

Le rayonnement du Conservatoire de Paris au niveau international s'exprime et s'étend à travers ses nombreux partenariats à l'étranger, en Europe et au-delà. Suivis par le service des affaires extérieures et des relations internationales.

Ces partenariats contribuent à la mise en œuvre du projet d'établissement selon trois priorités : le développement de la formation, l'apprentissage de la scène et la constitution d'un réseau professionnel favorisant l'insertion des élèves et la visibilité de l'institution hors des frontières françaises. Parallèlement à ces activités et en coordination avec elles, les échanges d'élèves, d'enseignants et d'agents administratifs dans le cadre des programmes Erasmus sont suivis par le service des affaires scolaires.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION

Parcours diplômants et réseaux de formation internationaux

Un engagement soutenu auprès de partenaires étrangers permet d'offrir aux élèves des formations suivies dans un vaste réseau d'enseignement, dont deux sont désormais sanctionnées par un diplôme de grade Master.

Ainsi, l'année 2018 a vu la création d'ECMAster,

2^e cycle d'enseignement supérieur en musique de chambre, en partenariat avec six écoles européennes (Vienne, La Haye, Oslo, Manchester, Fiesole, Vilnius) qui accueilleront dès l'année 2019-2020 les ensembles participants pour des semestres d'échange soutenus dans le cadre du programme Erasmus. Ce nouveau parcours d'études s'inscrit dans le développement d'ECMA, l'Académie européenne de musique de chambre, qui organise chaque année huit sessions d'enseignement dans différents pays ainsi que plusieurs collaborations avec des festivals et salles de concert. Etape parisienne et automnale de ce circuit de formation, la semaine de cours au Conservatoire en 2018 a été couronnée par deux concerts, elle a été vivement saluée pour sa qualité. Plusieurs trios et quatuors de l'établissement ont participé cette année encore aux activités d'ECMA, leurs voyages ayant été soutenus par un financement d'Erasmus+ arrivé à son terme ainsi que par une partie du fonds Meyer.

Autre parcours diplômant, EUJAM (European Jazz Master) concerne également le 2^e cycle d'enseignement supérieur. Le Conservatoire, qui poursuit cette coopération avec ses quatre partenaires (Berlin, Copenhague, Amsterdam, Trondheim), a accueilli à l'automne 2018 une session d'ateliers réunissant tous les élèves du programme, ponctuée par deux concerts.

L'établissement participe également au programme METRIC pour la formation à l'improvisation, dont les stages à Glasgow et Leipzig ont accueilli des professeurs et élèves parisiens.

L'année 2018 a en outre été marquée par l'émergence d'un nouveau réseau, Violanet, pour l'enseignement de la viole de gambe. Le Conservatoire, qui y prend part en tant que membre fondateur, organisera en ses

murs des académies périodiques, de même que les autres institutions membres.

Ces deux derniers programmes ont bénéficié des financements Erasmus+.

Projets pédagogiques bilatéraux

De nombreuses collaborations proposent aux élèves d'approfondir leurs travaux au contact d'une institution étrangère.

Le département de *Pédagogie* réalise ainsi hors de France certains projets inscrits dans le parcours d'études. Des séjours de trois semaines ont vu des groupes de deux ou trois élèves mettre en pratique leur enseignement dans des contextes culturels variés : initiation au chant et à la percussion corporelle auprès d'enfants réfugiés, au sein du programme El Sistema Grèce ; travail d'orchestre et de création avec des enfants et adolescents dans un centre musico-social du projet Batuta en Colombie ; étude du style chez Debussy pour des étudiants en musique à l'Université de Guayaquil (Equateur). Des bourses privées, de la Société Générale notamment, ont permis le financement des voyages.

Le département de *Formation supérieure aux métiers du son* s'appuie également sur l'activité internationale pour assurer la spécialisation technique et artistique des élèves. Huit d'entre eux, soit toute la promotion de 3^e année, ont participé en tant qu'auditeurs au congrès annuel de l'Audio Engineering Society à Milan, dont les actes ont publié un travail de recherche ; Denis Vautrin, chef du département, faisait partie des conférenciers. Un atelier de sonorisation au Conservatoire de La Haye a accueilli trois élèves parisiens. D'autres ont bénéficié individuellement d'un semestre d'études à la Thornton School of Music de l'University of Southern California (avec le soutien de la

Fondation Sylff), d'un stage sur l'enregistrement des musiques du monde dans le cadre du Festival de Ségou (Mali), ou d'une autre expérience d'enregistrement à l'occasion du projet Paris-Manchester, assortie d'un stage à la BBC (British Broadcasting Corporation).

En décembre, trois élèves et un professeur de l'Accademia Nazionale del Jazz de Sienne (Italie) ont été invités à travailler avec leurs pairs du département *Jazz et musiques improvisées* avant un concert commun à l'Institut culturel italien de Paris.

Le Conservatoire met en outre son expertise au profit d'institutions étrangères lorsque des enseignants se déplacent sans leurs élèves pour assurer certaines formations, en improvisation générative notamment. Les deux professeurs de cette discipline, Vincent Lê Quang et Alexandros Markeas, sont intervenus respectivement à l'Université Geidai de Tokyo et à l'Université pontificale catholique de Valparaiso (Chili).

L'APPRENTISSAGE DE LA SCÈNE

Dans le cadre de la formation à la scène, le Conservatoire s'associe à ses partenaires internationaux pour mettre les élèves en situation de production. Ceux-ci, au contact d'étudiants ou de professionnels extérieurs, se familiarisent ainsi avec d'autres cultures de travail, de création et d'interprétation.

Le projet *Paris-Manchester* a constitué le point d'orgue de l'année 2018. Unissant les forces du Conservatoire de Paris et du Royal Northern College de Manchester autour d'un programme commémoratif du centenaire de la première guerre mondiale, cette collaboration a donné lieu à une douzaine d'événements, dont trois concerts d'orchestre à Manchester, Londres et Paris, plusieurs autres consacrés à la mélodie et à

la musique de chambre, une projection cinématographique, une exposition virtuelle et un colloque international.

Autre temps fort, le *Requiem allemand* de Brahms donné en la cathédrale Saint-Louis des Invalides a réuni l'orchestre du Conservatoire et celui de l'Université de musique et d'arts appliqués de Vienne. L'accueil des étudiants viennois répondait à celui fait aux élèves du Conservatoire, l'année précédente, en Autriche. Le concert parisien marquait la fin de la présidence autrichienne de l'Union Européenne.

La création a également été à l'honneur dans les activités internationales, notamment lors de la collaboration avec la Hochschule Hanns Eisler de Berlin. Deux compositeurs de chaque école ont vu leurs œuvres données dans les capitales allemande et française par un ensemble de seize élèves, lui-même bilatéral. Le projet a été soutenu par le fonds franco-allemand Impuls Neue Musik et par l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse). De même, le partenariat avec l'ensemble RedNote a mis l'accent sur le répertoire contemporain. À travers son académie, la formation écossaise a accueilli en septembre deux élèves pour des concerts, ainsi que des actions sociales et éducatives, dans la région des Lammermuir.

LE RÉSEAU INTERNATIONAL

S'ils contribuent souvent à l'apprentissage de la scène, les efforts du Conservatoire pour constituer un réseau international de professionnels ont trait également à l'insertion des élèves ainsi qu'au rayonnement de l'établissement.

Les accords passés ou renouvelés avec des festivals et salles de concert ont permis aux élèves de se produire au Royal Albert Hall

(Londres), à l'Institut français de Valence, au Festival international des étudiants de Kyoto, ou à la Casa Menotti de Spoleto (Italie).

Le partenariat avec la French-American Piano Society a de nouveau permis à un élève pianiste de se produire pour la première fois à New York et de participer au concours de l'International Keyboard Institute & Festival, où un prix remporté lui a valu d'autres engagements pour débiter sa carrière américaine.

Depuis la fin de l'année, un accompagnement est proposé à la nouvelle promotion du DAI (diplôme d'artiste interprète, 3^e cycle) afin de présenter les projets des élèves à des professionnels en vue de leur diffusion. Des contacts ont également été pris avec des agents d'artistes présents dans différents pays, qui viendront entendre courant 2019 les élèves chanteurs en 2^e cycle supérieur, à l'occasion d'auditions.

Enfin, le Conservatoire de Paris continue de participer aux activités de l'Association européenne des conservatoires.

LES PERSPECTIVES

Pour l'essentiel, le Conservatoire poursuivra en 2019 son investissement au sein des réseaux et partenariats existants. De nouveaux projets sont toutefois en phase d'élaboration.

L'année 2019 devrait voir ainsi la mise en œuvre d'ECMAster (cf. supra) et la mise en place de nouvelles collaborations : l'une portée par le département de *Pédagogie* en partenariat avec l'Université nationale de Colombie, deux autres issues du département de *Formation supérieure aux métiers du son* avec l'University of Southern California (dans le prolongement de l'échange réalisé en 2018) et l'Université McGill (Montréal).

Cette dernière constitue également un partenaire potentiel pour le département de *Musicologie*. Des discussions sont en cours afin d'inviter les solistes d'orchestre invités à la Philharmonie de Paris pour des classes de maître sur le répertoire symphonique.

Sur le terrain de la formation à la scène, des productions conjointes sont en cours de préparation avec le Royal College of Music (Londres) et le New Music Dublin Festival, d'autres étant envisagées avec le Conservatorium van Amsterdam. Des élèves de l'Orchestre du Conservatoire se produiront en avril 2019 avec l'Orchestre des jeunes de Sao Paulo (Brésil) lors d'une tournée dans cette métropole sous la direction de Bruno Mantovani ; ils donneront notamment des concerts dans les gurus, centres éducatifs des favelas.

L'implication du service des Affaires scolaires à la stratégie internationale du Conservatoire concerne la mise en œuvre des échanges d'élèves et enseignants, en particulier dans le cadre des programmes Erasmus.

ERASMUS+ ET MOBILITÉ INTERNATIONALE

En 2017-2018, le montant des crédits alloués à la mobilité a été de 92347,5 €.

Il est réparti entre :

des crédits de la subvention européenne au titre du programme Erasmus+ pour les échanges en Europe d'un montant de 48606 € (utilisé : 45190 €), dont des bourses d'élèves à hauteur de 27482 € (déclaré/utilisé : 24508 €)

des crédits issus de fondations ou organismes, sous forme de bourses : Fonds pour la mobilité internationale Vincent Meyer (6277,5 €), Fonds SYLFF (Sasakawa Young Leaders Fellowship Fund) de la Tokyo Foundation (36000 € pour 7 bourses allouées), Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), une bourse versée directement par l'organisme (1464 €).

LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE À DES FINS D'ÉTUDE ET DE STAGE

En 2017-2018, une légère baisse de la participation des élèves aux échanges en Europe a été observée : 19 étudiants sortants en 2017-2018 contre 27 (dont 24 Erasmus+) en 2016-2017 et 29 étudiants entrants (dont 26 Erasmus+) en 2017-2018 contre 35 en 2016-2017. Plusieurs élèves qui avaient initialement formulé une demande d'échange ont finalement abandonné leur projet.

En matière d'aide au logement, un accord a été signé entre le Conservatoire et Nexity. Une hausse nette du taux de satisfaction des entrants a été constatée par rapport à l'année 2016-2017 (passant de 30% à 50%). En outre, des informations détaillées sur les sites et les offres de logement dédiés aux musiciens ont été communiquées aux entrants.

Dans le domaine des métiers du son, la dynamique des échanges a été poursuivie

(un entrant et un sortant), dans le domaine de la notation du mouvement, une entrante de l'Escola Superior de Musica de Catalunya a été accueillie.

La majorité des élèves sortants et entrants sont traditionnellement issus du département des *Disciplines instrumentales classiques et contemporaines*, une large palette des instruments étant représentée (à souligner une mobilité entrante en clarinette basse, la première dans cette discipline). Le département *Jazz et musiques improvisées* a été actif en recevant quatre élèves en piano, vibraphone et chant.

Les élèves accueillis ont pleinement participé aux activités académiques et scéniques du Conservatoire, ils ont intégré les concerts programmés durant leur scolarité.

LES ÉCHANGES DE PROFESSEURS À DES FINS D'ENSEIGNEMENT

L'objectif d'augmenter la mobilité d'enseignement a été tenu, après une baisse en 2016-2017 du fait d'un financement moindre accordé par l'Agence nationale Erasmus+. Ainsi 13 mobilités d'enseignement sortantes ont eu lieu en 2017-2018 contre 9 (dont 8 Erasmus+) en 2016-2017. L'établissement a par ailleurs accueilli neuf enseignants européens à des fins d'enseignement.

Dans le cadre du projet *Paris-Manchester*, les fonds des mobilités d'enseignement Erasmus ont été largement mobilisés.

LA FORMATION DES PERSONNELS

Deux enseignantes du Conservatoire (contre 1 en 2016-2017) ont pu bénéficier d'une mobilité de formation dans un établissement européen : Isabelle Ragnard à l'Université d'Oxford (en musicologie et analyse) et

Deborah Shannon à la Codarts University for the Arts de Rotterdam (en danse).

Les mobilités entrantes sont en légère hausse concernant les enseignants, au nombre de quatre en 2017-2018 contre deux en 2016-2017, un personnel administratif a également été accueilli (deux en 2016-2017).

L'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ

L'organisation des mobilités a reposé sur une participation du Conservatoire au projet pilote de gestion des candidatures Erasmus en ligne, projet élaboré par l'Association européenne des conservatoires, par le biais de l'utilisation de la plateforme EASY (<https://aec.dreamapply.com/>).

La troisième édition du concert public *Erasmus Days* a eu lieu le 8 février 2018. Les élèves entrants ont proposé un programme libre sous le signe du dialogue des cultures. Leurs interprétations se sont appuyées sur des œuvres travaillées en cours de musique de chambre, des œuvres de leur propre répertoire ou encore des pièces composées pour ce concert.

LA COMMUNICATION ET LA DIFFUSION DES RÉSULTATS LIÉS AUX ÉCHANGES

Pour l'année 2017-2018, le Conservatoire a pris part à l'événement Erasmus Days lancé dans toute l'Europe les 13 et 14 octobre 2017 pour célébrer les 30 ans du programme Erasmus+, d'une part, par une communication sur son site internet et, d'autre part, en reliant sur les réseaux sociaux des témoignages d'anciens élèves Erasmus, partis en échange depuis 1994 : Hélène Le Corre (soprano), Nora Cismondi (hautboïste), Anne Le Bozec (pianiste), Laszlo Fassang

(organiste), Ondřej Adámek (compositeur), Pierre-Olivier Schmitt (percussionniste), Armance Quero (violoncelliste).

L'impact des échanges internationaux sur le parcours des élèves, enseignants et personnels administratifs a été mesuré à partir d'une analyse de leur compte rendu de séjour à l'étranger.

De manière générale, les différentes formes d'échanges ont contribué à l'épanouissement personnel et professionnel des participants, ils leur ont notamment permis de créer des réseaux professionnels en Europe. À la suite de l'expérience Erasmus, de nombreux élèves du Conservatoire ont obtenu des engagements dans des formations musicales de haut-niveau dans leur pays d'accueil ou en Europe. Les échanges enseignants ont contribué au rayonnement de la tradition française de l'enseignement de la musique en Europe.

La présence d'élèves et enseignants entrants au sein de l'établissement a apporté un nouveau regard sur les méthodes d'enseignement et les problématiques artistiques. Au plan individuel, les élèves estiment avoir acquis de nouvelles connaissances et pratiques du travail instrumental. Véritables ambassadeurs des cultures et traditions d'enseignement du Conservatoire, les élèves ou les enseignants ont déjà partagé ou partageront avec leurs camarades et leurs collègues, (enseignants et employeurs) leur vision enrichie de la pédagogie et de la pratique instrumentale.

Enfin, grâce aux programmes de mobilité, les élèves, tant entrants que sortants, ont découvert d'autres disciplines et mûri leur projet professionnel.

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RESPONSABLE

LE CONSERVATOIRE ET SES AGENTS

Le service des ressources humaines et du dialogue social accompagne l'ensemble des agents du Conservatoire sur les sujets touchant à leur carrière. Il conseille les services et départements dans la gestion et le suivi des effectifs en veillant à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Pour accomplir ses missions, il comprend, sous l'autorité du chef de service et de son adjointe, un bureau des personnels enseignants, un bureau des personnels administratifs techniques et scientifiques, un bureau des traitements, un référent formation et un référent pour les frais de mission.

Le service a en outre veillé à l'adéquation des effectifs et de la masse salariale avec les plafonds d'emploi et le budget présenté en conseil d'administration.

LES EFFECTIFS DU CONSERVATOIRE

Pour l'année 2018, le nombre d'agents autorisé en loi de finances (en équivalent temps plein travaillé) est de 443 (350 emplois rémunérés par le Conservatoire et 93 par le ministère), soit une diminution de deux emplois par rapport à 2017.

Les effectifs en personnes physiques au 31 décembre 2018 sont les suivants : 388 enseignants et périscolaires et 180 agents administratifs, scientifiques et techniques.

Dans les mouvements de personnels enseignants, on dénombre 25 recrutements dont 6 postes de professeurs dans les disciplines suivantes : formation musicale, écriture, trompette (2 postes) et analyse (2 postes).

Pour ces recrutements, un jury constitué d'experts du Conservatoire de Paris, de

représentants du ministère de la culture et de personnalités extérieures qualifiées a été chargé de présélectionner les dossiers des candidats qui ont été admis à concourir pour une épreuve orale d'admission. Tous ont été présélectionnés et sélectionnés selon des critères communs à l'ensemble des membres du jury, dans le respect du principe de non-discrimination. À l'occasion de ces 6 recrutements, 116 candidatures ont été reçues.

Les autres recrutements concernent les recrutements de professeurs associés, d'assistants et d'accompagnateurs pour faire suite, soit à des fins de contrats (retraites, démissions, etc.), soit à des congés temporaires (congés sans rémunération pour convenance personnelle). Onze enseignants ont fait valoir leurs droits à la retraite en 2018 et une dizaine d'enseignants ont demandé un congé sans rémunération pour convenance personnelle.

Pour les personnels administratifs, scientifiques et techniques, on comptabilise 8 entrées suite à des mouvements de personnels ou des départs en retraite.

LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel prévues au budget rectificatif 2018 s'élèvent à 20167499 euros (données adoptées au conseil d'administration du 13 décembre 2018). Au budget rectificatif 2017, les dépenses de personnels étaient de 20079990 euros.

LE DIALOGUE SOCIAL

Tout au long de l'année 2018, un dialogue social dense a été maintenu, avec l'organisation de trois comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), deux comités techniques et six réunions de travail.

Le service a en outre veillé à la bonne organisation des élections professionnelles dans la fonction publique (6 décembre 2018) pour le renouvellement des membres siégeant dans les instances. Le taux de participation à ces élections a été de 37,30 %.

À l'issue du vote, la répartition par siège est la suivante :

Comité technique (9 sièges à pourvoir) : CFDT 5 sièges, SAMUP 4 sièges,

CHSCT (9 sièges à pourvoir) : CFDT 5 sièges, SAMUP 4 sièges.

PARITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

L'obtention du label diversité délivrés par l'AFNOR s'est traduite par la mise en place d'un plan d'actions. Une charte éthique pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été rédigée et validée dans les instances en juin 2018.

En matière de ressources humaines, les actions suivantes ont été conduites :

sensibilisation au handicap : réalisation et diffusion d'un guide d'accueil d'un agent en situation de handicap à destination des encadrants, journées d'information sur le handicap avec l'association des paralysés de France, messages d'information pour sensibiliser à la nécessité de déclarer son handicap, etc.,

formalisation et diffusion d'un guide du recrutement,

production d'un rapport de situation comparée,

rédaction d'une charte déontologique relative aux pratiques pédagogiques des enseignants.

Hygiène et sécurité

En matière d'hygiène et sécurité, les efforts ont notamment porté sur :

la réalisation d'un diagnostic sur les risques psychosociaux dont la restitution a été présentée en CHSCT,

la mise à jour du document unique de prévention des risques professionnels,

l'adoption d'un plan de prévention annuel,

la poursuite des formations relatives à l'hygiène et à la sécurité, notamment, sauveteur secouriste du travail, manipulation des extincteurs, habilitation électrique.

LA POLITIQUE DE FORMATION

En 2018, 323 stagiaires ont bénéficié de 228 jours de formation. En termes de crédits, les formations en informatique représentent le premier poste de dépenses (13500 euros), 41 agents les ont suivies.

Le volet « Accompagnement au management » constitue un axe important, avec 30 agents formés sur 30 jours. Les formations relatives à la lutte contre les discriminations ont concerné le même nombre d'agents qu'en 2017 (20). Le domaine « Hygiène et sécurité, risques psychosociaux » reste le volet principal en nombre de stagiaires avec 93 agents formés.

L'APPRENTISSAGE

Le Conservatoire de Paris a poursuivi sa politique en faveur de l'apprentissage pour faire connaître ses métiers et partager ses savoir-faire. Six apprentis ont été recrutés et accompagnés par leur maître d'apprentissage dans les services Audiovisuel (2), Communication, relations publiques et mécénat (1), Informatique (1) et Production apprentissage de la scène (2).

LE SERVICE CIVIQUE

Le service de la production et de l'apprentissage de la scène a accueilli un volontaire service civique. Globalement, deux missions lui ont été confiées :

entretenir les liens avec les partenaires du milieu médical ou social (maisons de retraite, hôpitaux, centres sociaux, centres de réinsertion sociale, etc.),

participer à l'organisation de concerts solidaires.

LES STAGES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'établissement a reconduit son partenariat avec la mairie du XIX^e arrondissement de la ville de Paris, qui vise à permettre à des élèves rencontrant des difficultés dans leur recherche de stage de trouver plus aisément une structure d'accueil. La nouvelle charte de parrainage a été signée le 13 décembre 2018, pour une durée de quatre ans. En 2018, dans le cadre de cette collaboration, quatre stagiaires ont été accueillis au Conservatoire de Paris. Au total, l'établissement a reçu 27 stagiaires, dont 5 pour une durée supérieure à deux mois.

Le Conservatoire de Paris s'est aussi engagé dans la démarche d'accueil en stage de collégiens de la classe de 3^e provenant des quartiers prioritaires de la ville (REP +), le cadre de ce dispositif est défini par la circulaire du Premier ministre du 17 juillet 2018. L'objectif principal de ce stage consiste en une première immersion dans un milieu professionnel et l'observation du fonctionnement d'une institution. Une procédure d'accueil a été formalisée et un programme de stage, d'une durée de cinq jours, a été conçu. Chaque année, trois stages, comportant des rencontres avec les équipes, seront proposés. Ils pourront accueillir plusieurs élèves simultanément.

LE TÉLÉTRAVAIL

Pour la mise en œuvre du télétravail, une attention particulière est portée sur son impact dans le fonctionnement général du service, sur les risques d'isolement social et professionnel de l'agent et enfin sur le risque d'empiètement des activités professionnelles sur les activités familiales.

En 2018, le service des ressources humaines et du dialogue social a instruit six demandes d'agents dont une partie des activités peut être exercée de façon régulière en dehors de l'établissement. Deux demandes ont été déposées pour des raisons médicales, en lien avec la médecine de prévention.

Cinq agents (quatre femmes et un homme) ont été autorisés à effectuer une partie de leurs missions en télétravail. Trois sont des agents rémunérés par le ministère de la culture et deux sont des agents contractuels du Conservatoire.

Un premier bilan du dispositif a été présenté en comité technique et les demandes de renouvellement d'autorisation ont été

LE PILOTAGE BUDGÉTAIRE ET LA POLITIQUE D'ACHATS

Le service des affaires générales et financières (SAGF) assure la gestion budgétaire et financière de l'établissement ainsi que celle des marchés publics et des achats, au sens large. Au-delà, il apporte son expertise et ses conseils aux autres services tant dans les domaines financiers que juridiques, administratifs ou logistiques.

Ses missions se structurent autour de trois pôles : le pôle financier, constitué de quatre agents, le pôle droit public et marchés publics et le pôle achat/logistique, chacun composé de deux agents.

LES TEMPS FORTS

L'année 2018 a été notamment consacrée à six projets essentiels ou emblématiques pour le Conservatoire de Paris.

Trois concernent la sphère financière. Il s'agit tout d'abord de la fiabilisation de l'outil financier à l'issue de la première clôture comptable selon les nouvelles règles de gestion budgétaire et comptable publique. Il s'agit ensuite du lancement du plan d'action pour le déploiement du contrôle interne et de la mise en place du comité des investissements.

Les trois autres projets concernent le pôle juridique en charge des marchés publics avec la notification du marché pour le renouvellement des pierres de façades incluant une période de mise au point, la phase de négociation du marché de renouvellement des orgues d'études et enfin la préparation, le lancement et l'attribution de la consultation pour le marché de restauration. Ce dernier marché a également été l'occasion pour le pôle achat/logistique de structurer le suivi du prestataire retenu par une présence quasi quotidienne, afin de garantir la qualité attendue de la prestation.

Les chiffres clés

	Solde budgétaire
Budget initial 2018	8 981 364
Budget rectificatif n° 1	2 408 379
Variation	6 572 985

Le budget rectificatif voté au conseil d'administration du 13 décembre 2018 présente un solde budgétaire déficitaire de - 2 408 379 euros.

La variation par rapport au budget initial s'explique tout d'abord par le report ou le décalage de plusieurs opérations d'investissement. Il s'explique également par une très légère augmentation des recettes due principalement au versement de subventions complémentaires du ministère de la culture, tant en fonctionnement qu'en investissement, destinées à participer au financement d'opérations fléchées.

Les dépenses

Budget initial 2018	Autorisation d'engagement	Crédits de paiement
Personnel	20 381 913	20 381 913
Fonctionnement	6 733 826	7 024 826
Investissement	27 144 595	14 372 187
Total	54 260 334	41 778 926

Budget rectificatif n°1		
Personnel	20 167 499	20 167 499
Fonctionnement	6 733 826	6 733 826
Investissement	16 706 903	9 195 303
Total	43 608 228	35 722 254

Variation		
Personnel	- 214 414	- 214 414
Fonctionnement	-	- 665 374
Investissement	- 10 437 692	- 5 176 884
Total	- 10 652 106	- 6 056 672

La plus importante variation par rapport au budget initial concerne les investissements dont 88% des engagements se rapportent à des travaux.

L'enveloppe est bien supérieure aux années précédentes étant donné l'ampleur des travaux de rénovation des façades en pierre. Des crédits doivent être maintenus pour cette opération afin de prendre en charge l'ensemble des coûts (maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, coordinateur sécurité, aléas, etc.) qui nécessiteront de passer des marchés complémentaires dès 2019. Ceci permettra également de prendre en compte la solution technique qui sera retenue pour la rénovation de la Tour d'orgue ; les autorisations d'engagement et les crédits de paiement sont donc inscrits à nouveau sur le budget initial 2019.

D'autres opérations ont été reportées de 2018 à 2019, il s'agit notamment des travaux de rénovation du restaurant, de la création de studios de danse dans le gymnase et de l'acquisition d'un troisième orgue d'étude. Quant aux travaux de couverture ou la rénovation de la médiathèque, ils ont été reportés en 2020.

Outre le chantier des façades, les principales opérations engagées en 2018 concernent le cœur du métier du Conservatoire de Paris : plus de 1,7 millions d'euros ont été investis pour réaménager le parc instrumental, remplacer deux des trois orgues d'études, restaurer des pianos Steinway ou acquérir de nouveaux instruments dont un clavecin modèle Giusti, une contrebasse Pöhlman 1966, etc.

Des investissements moins coûteux mais très importants pour la communauté du Conservatoire ont également été lancés. Le remplacement du mobilier obsolète, le renouvellement du logiciel de la médiathèque et

le lancement d'une stratégie numérique à l'échelle de tous les services sont les plus notables.

Les dépenses de fonctionnement diminuent de - 665 374 euros. Cette diminution est principalement liée à la suspension du paiement de dossiers litigieux comme la téléphonie mobile, la restauration, les prestations d'accueil du public et de surveillance.

Les dépenses de personnel ont peu diminué : - 214 414 euros par rapport au budget initial. Certains postes n'ont en effet pas été pourvus et des écarts de rémunérations entre les agents partants et les entrants ont été constatés. Par ailleurs, une diminution des charges sociales, principalement due au fait que le taux d'accident de travail n'a pas été augmenté cette année, a généré une économie d'environ 80 000 euros.

Les recettes

	Budget initial 2018
Recettes globalisées	27 115 048
Recettes fléchées	5 682 514
Total	32 797 562

	Budget rectificatif n° 1
Recettes globalisées	27 128 141
Recettes fléchées	6 185 734
Total	33 313 875

	Variation
Recettes globalisées	+ 7 028
Recettes fléchées	+ 482 720
Total	+ 489 748

Les recettes connaissent une augmentation de 489 748 euros.

En particulier, le Conservatoire de Paris a obtenu une subvention du ministère de

la culture pour contribuer au renouvellement des orgues d'études, à hauteur de 100 000 euros. De même, une contribution de 135 000 euros aux études préalables au lancement d'un projet majeur, notamment un studio d'enregistrement destiné aux musiques de film, a été versée en 2018. Ce projet a en effet été retenu dans le cadre de l'appel à projets pour des manifestations d'intérêt au titre du Programme d'investissements d'avenir « Culture, Patrimoine et Numérique ».

Des subventions de fonctionnement ont été versées également par le ministère de la culture au titre de la formation à la médiation (15 000 euros) et du projet AIMS (14 000 euros).

Enfin, certaines ressources propres ont augmenté et en particulier le versement de la taxe d'apprentissage (+ 20 979 euros dont 10 000 euros des fonds libres).

Concernant les marchés publics, 23 procédures ont été mises en place et 27 marchés ont été notifiés. Si leur nombre est nettement moins important qu'en 2017, la complexité et les enjeux financiers des marchés 2018 sont très nettement supérieurs. Le montant total toutes taxes comprises, tenant compte de l'ensemble de la durée de vie des marchés, se chiffre à plus de 19 millions d'euros dont 12 millions d'euros pour les façades, plus de 2 millions d'euros pour des marchés ponctuels (travaux, acquisitions d'instruments, etc.) et plus de 4 millions d'euros pour des marchés pluriannuels.

S'agissant du fonctionnement des services, plusieurs marchés importants ont été renouvelés, tels que les prestations de sûreté et de sécurité sur le site du Conservatoire, et surtout la gestion du restaurant self-service et de la cafétéria.

En matière d'investissement, 10 procédures (soit 16 marchés) ont été notifiées dont le marché de travaux de rénovation des façades en pierres agrafées et menuiseries extérieures, qui représente à lui seul plus de 12 millions d'euros TTC.

LES RÉALISATIONS DU SERVICE

La modernisation des outils de gestion et des pratiques est un objectif constant pour l'équipe.

L'année 2018 est la deuxième année pleine sous le nouveau régime de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), en application du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012. La gestion de la clôture 2017 a été l'occasion de mieux comprendre les mécanismes et d'adapter ou de créer des outils de suivi budgétaire pour faciliter le travail tout au long de l'année 2018. En outre, cette première année a permis de fiabiliser un peu plus l'outil financier du Conservatoire de Paris, même si de nouveaux progrès sont encore attendus, en particulier sur la qualité des restitutions d'informations.

Concernant les marchés publics, en termes de pilotage, le tableau de suivi des marchés et la planification (basée sur un diagramme de Gantt) ont été enrichis. L'objectif est de pouvoir visualiser les marchés à lancer dans les trois ans à venir tout en réalisant un rétro-planning personnalisé pour chaque marché sur le court terme.

Du point de vue de la sécurisation juridique des procédures, et au-delà de la sécurisation des documents de marché par le biais de modèles, le pôle s'attache à encourager et encadrer la pratique du *sourcing* en amont du marché et à traiter rapidement toutes les réclamations des entreprises en fin de procédure, afin d'éviter le risque contentieux.

Si l'année 2017 fut marquée par l'audit du Contrôle général économique et financier (CGEFI), 2018 apporte les premières réponses aux observations des auditeurs. Le premier point critique relevé lors de l'audit du CGEFI mené en 2017 concerne le rapprochement des inventaires physique et comptable. Ce rapprochement a été entrepris au cours du premier semestre 2018 et doit maintenant être intégré dans les comptes. Outre une mise à jour du bilan comptable attendue pour l'année suivante, cette campagne va permettre d'améliorer le processus d'immobilisation des investissements, en associant les services utilisateurs. Le deuxième point concerne la nécessité de rédiger et faire approuver un règlement intérieur pour le conseil d'administration incluant la mise en place d'un comité d'investissement. Ce document a été voté lors de la séance de cette instance réunie le 14 mars 2018. Le comité d'investissement s'est tenu le 12 novembre 2018, il a pris connaissance du plan d'investissement de l'établissement pour la période 2017-2022. Un troisième point concerne la mise en œuvre du contrôle interne financier. Un plan d'action pour le déploiement du contrôle interne au Conservatoire de Paris, programmé sur plusieurs années, a été présenté au dernier conseil d'administration de l'exercice 2017. Ce plan d'action prévoit un déploiement sur plusieurs années.

Enfin, en 2018, des outils de gestion ont été créés entre l'agence comptable et l'ordonnateur, la formalisation de la procédure a été initiée et les référents côté ordonnateur et côté agence comptable ont été désignés.

L'ACTIVITÉ DU SERVICE

Les missions du SAGF constituant une ressource pour les autres services, il est apparu primordial d'informer et de former ses inter-

locuteurs internes. En 2018, le pôle financier a ainsi rédigé un guide pour l'utilisation de l'outil financier dans le cadre de la GBCP. Des formations complémentaires à celles de 2017 ont été organisées à l'intention de l'ensemble des gestionnaires budgétaires et comptables de l'établissement avec pour objectif, d'une part, de refaire un point sur les nouvelles règles issues du décret GBCP et, d'autre part, d'échanger sur les difficultés éventuellement rencontrées dans l'application du nouveau cadre budgétaire et comptable.

Concernant les marchés publics, le pôle juridique a transmis aux personnes concernées le guide des marchés publics au Conservatoire validé l'année précédente. Pour ce faire, une rencontre a été organisée avec les services pour présenter la théorie générale de la commande publique, les enjeux de la déontologie, mais surtout pour échanger sur la pratique des marchés publics. Le pôle confirme ainsi son rôle de conseil et son rôle plus global d'acheteur, en accompagnant les services techniques en amont de la procédure, pendant la consultation, puis pendant l'exécution de la procédure de marché.

Les efforts de mutualisation des marchés publics

Au niveau local, le pôle juridique a concrétisé la mutualisation avec l'EPPGHV de deux marchés publics qui concernent les espaces verts, d'une part, et la fontainerie d'autre part. Ce dernier marché est cependant suspendu au stade d'avancement des travaux de la façade.

Pour sa part, le pôle achat/logistique a continué à mutualiser les achats en recourant à la centrale d'achat de l'État pour les fournitures de bureau, le papier, le mobilier (fauteuils adaptés, mobilier et électroménager pour l'internat), la téléphonie mobile et fixe, la location et l'entretien des photocopieurs.

Les actions en faveur de l'État exemplaire et du développement durable.

Le pôle juridique s'est attaché à faire valoir les engagements de l'État en faveur de l'égalité et de la diversité et en faveur du développement durable, avec l'ajout systématique d'une clause dans les marchés publics et de critères contribuant à l'élaboration de la note technique des fournisseurs candidats.

Plus particulièrement, le pôle juridique a publié un marché réservé aux associations intermédiaires pour la réinsertion par l'emploi, contribuant ainsi au volontarisme du Conservatoire de Paris dans ce domaine.

Le marché de prestations de restauration a été l'occasion de faire valoir des objectifs contribuant au bien-être de tous. Devançant les objectifs nationaux, il impose par exemple la fourniture de 20 % de produits issus de l'agriculture biologique pour la préparation des repas. Le tri des déchets a également été organisé, en lien avec le service bâtiment et le pôle achat.

Le pôle achat participe activement à la définition des cahiers des charges, à l'analyse des offres et au suivi de l'exécution des marchés qui relèvent de son périmètre (inventaire, parc de mobilier de bureau, restauration, contrats d'entretien (machine de mise sous plis, photocopieurs, etc.). Dans ce cadre, le pôle s'est attaché à tenir compte des objectifs de développement durable sur son périmètre. Cela a concerné entre autre les achats de mobilier de bureau, le traitement des déchets mobiliers et les achats de papier et gobelets éco-responsables.

De même, dans un souci d'efficacité, le pôle achat a optimisé autant que possible les achats en faisant des économies d'échelle : changement de fournisseurs ou de références afin de respecter les prévisions budgétaires et les normes en vigueur.



LE FIDÈLE SOUTIEN DE MÈCÈNES ET DE PARTENAIRES

Le Conservatoire de Paris a poursuivi la politique volontariste amorcée il y a un an pour le développement et la diversification de ses ressources propres. L'année 2018 a été consacrée à la structuration de l'existant dans le but d'une meilleure visibilité des projets et missions de l'établissement pouvant être soutenus et d'un développement du mécénat et des partenariats d'entreprises. Il en a résulté en particulier la création du Cercle des Amis du Conservatoire de Paris.

UNE ANNÉE DE PROGRÈS POUR LE MÈCÈNAT

Le Cercle des Amis du Conservatoire de Paris a été inauguré au mois de novembre 2018 et parrainé par Cyrille Chevrillon. Il réunit une communauté de passionnés qui contribue au développement des missions de l'établissement et à son rayonnement. Tout au long de l'année, les membres du Cercle ont été conviés à des moments réservés de rencontres et ont bénéficié d'avantages exclusifs les associant pleinement à la vie du Conservatoire de Paris, à son histoire et à ses valeurs.

Les membres du Cercle soutiennent l'établissement de plusieurs manières : en adhérant, en consentant des dons financiers, également des dons ou des prêts d'instruments, de matériel technologique de pointe, de documents insignes pour la médiathèque ou encore en consentant des donations et des legs.

Le Conservatoire de Paris a pu ainsi compter sur la fidélité de ses mécènes et la confiance de nouveaux donateurs, personnes physiques, entreprises, fondations ou institutions indépendantes (reconnus en tête du rapport d'activité) en appui de la réalisation de ses activités et du parcours de ses élèves. Ce soutien a atteint un montant total de 784260 euros.

Le soutien aux activités pédagogiques

Enseignement et excellence artistique, accompagnement professionnel et apprentissage de la scène, démocratisation culturelle et rayonnement international, tels sont les trois grands axes qui ont été valorisés cette année pour un montant total de 200000 euros (hausse de 5% par rapport à 2017).

Les principaux soutiens furent ceux de la Fondation Meyer au département des études musicales et de la recherche, de la Fondation Cléo Thiberge Edrom aux activités du département d'études chorégraphiques, des Fondations Edmond de Rothschild et de l'Université Paris, Sciences et Lettres au programme « Formation d'artistes intervenant en milieu scolaire », du Groupe Chevrillon à la diffusion en direct de concerts, et enfin de la Sacem à la classe de Composition de Musique à l'Image.

Trois nouveaux partenaires ont soutenu des projets culturels et pédagogiques : la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale pour le projet « Paris-Manchester 1918 », Generali pour la création du concert « Giove in Argo » donné au Grand Palais dans le cadre de l'exposition « Eblouissante Venise » et le Festival Baroque de Pontoise pour la réalisation du matériel d'orchestre nécessaire à la tenue de ce concert.

Enfin, le don en mémoire de Bernard Frédéric Bos d'environ 10000 CD et celui de Pierre Bourgeois d'une centaine de partitions ont permis d'enrichir les fonds de la médiathèque.

Le soutien aux élèves

Grâce à l'engagement actif de fidèles donateurs, compagnons du Conservatoire depuis souvent de nombreuses années, et également grâce à l'engagement de nouveaux bienfaiteurs, ce sont 24% des élèves qui ont pu bénéficier d'aides aux études dans toutes les disciplines, pour un montant total de 476310 euros (hausse de près de 10% par rapport à 2017).

Les aides sur fonds privés permettent d'offrir à tous les élèves, quelle que soit leur situation, les moyens de mener à bien leurs études et de réaliser leur projet professionnel. Elles sont attribuées sur dossier et parfois audition après un appel à candidatures étudiées à l'occasion d'une quinzaine de commissions de sélection par an. Ces commissions qui réunissent le directeur du Conservatoire de Paris, les chefs de départements concernés et les mécènes, allouent des aides aux projets (mobilité, acquisition d'instrument ou d'équipement, enregistrements de CD, etc.), des bourses d'excellence récompensant un élève méritant dans une discipline et des aides sociales réservées aux élèves n'ayant pas les moyens de financer intégralement leurs études.

Les aides sociales ont représenté 58% de l'ensemble des aides privées, témoignant de la constante attention du Conservatoire et de ses donateurs à promouvoir la diversité sociale et internationale et à permettre la formation de tous les talents.

Le soutien aux élèves peut également prendre la forme de prêt d'instrument : Patrick Petit a ainsi consenti au prêt d'un violoncelle Frank Ravatin pour une durée de deux ans.

La Fondation BNP Paribas a en outre poursuivi son soutien en offrant aux élèves 400 places aux avant-premières de huit spectacles de l'Opéra national de Paris.

LES PARTENARIATS

La Formation supérieure aux métiers du son a bénéficié des compétences techniques et pédagogiques de NEXO et de NOISE MAKERS.

Make Up Atelier Paris et Atelier International de Maquillage ont été partenaires sur la production de l'opéra « Giulio Cesare In Egitto ».

Enfin, la maison Repetto a poursuivi son partenariat avec la direction des études chorégraphiques pour faciliter l'accès à des équipements académiques de danse.

LES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

La taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire versé par tout employeur exerçant une activité à caractère industriel, commercial ou artisanal et versant des salaires. Le Conservatoire est habilité à percevoir une part de cette taxe qui représente une ressource substantielle pour la concrétisation de nombreux projets pédagogiques et le développement des programmes de formation.

Le renouvellement des supports de communication et la mise en œuvre d'une prospection dynamique auprès d'entreprises cibles ont permis de collecter 50900 euros (hausse de plus de 40% par rapport à 2017).

L'établissement a notamment bénéficié de l'attribution d'une part des fonds libres de l'Afdas, organisme de référence pour les champs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication. Ce sont 75 entrepreneurs et structures (nommés en tête de rapport d'activité) qui ont choisi de soutenir, à nouveau ou pour la première fois, le Conservatoire.

La privatisation des espaces

Le Conservatoire a été saisi d'une cinquantaine de demandes de privatisation des espaces (tournages, défilé de mode, enregistrement) et n'a pu en satisfaire que 8. Ces opérations ont donné lieu à des recettes d'un montant total de 15800 euros. De fait, le développement de ces ressources reste limité par l'accroissement des activités pédagogiques générant une saturation des espaces disponibles à la location.

LA MODERNISATION DES OUTILS INFORMATIQUES

Le service Informatique met en œuvre la politique de modernisation des outils informatiques. Il est chargé de la mise en place, du suivi et de la sécurité du système d'information de l'établissement. Par ailleurs, il répond aux demandes d'assistance des personnels administratifs, des enseignants et des élèves.

LE SCHÉMA NUMÉRIQUE / LE SITE WEB

Début 2018, en vue de la mise en œuvre d'un nouveau site internet qui remplacera l'existant (conservatoiredeparis.fr) et de la réalisation d'un schéma numérique qui devra définir la stratégie informatique du Conservatoire pour une période de cinq ans, un appel d'offres a été lancé. Deux sociétés ont été retenues : Aerial et Modedemploi.

La société Aerial (cabinet de conseil spécialisé dans l'architecture et le pilotage des projets de la transformation numérique) a constaté la nécessité de repositionner le service informatique sur des missions de pilotage stratégique, outre la gestion quotidienne des besoins des utilisateurs des sphères pédagogiques et administratives (gestion du parc, assistance, sécurité, mise à niveau des systèmes, veille, surveillance du trafic réseau, etc.). Conception des applications spécifiques (Phoenix), de la dématérialisation des inscriptions ou de l'ENT (espace numérique de travail) des enseignants et élèves, le service informatique pourra désormais conduire une politique numérique plus intégrée au service d'une plus grande fluidité des usages.

Il était ainsi prioritaire de définir un schéma numérique dont la finalisation est intervenue en décembre. Planifié sur cinq années, il décrit les phases de recherche et de déploiement de logiciels existants sur le marché,

répondant à de nouveaux besoins et pratiques et pouvant remplacer les modules logiciels développés en interne. Dès 2019, sont programmés une dématérialisation des demandes de validation des acquis de l'expérience, un nouveau système de gestion de la scolarité (SGS) et un système de planification général des ressources.

Les logiciels attendus devront être disponibles en mode SAAS (logiciel en tant que service), utilisables depuis un navigateur en mobilité et sur de multiples plateformes (mode responsive), garantir une forte disponibilité, s'inscrire dans un fonctionnement en mode collaboratif, offrir une interopérabilité entre systèmes afin d'éviter toutes opérations de ressaisies. Enfin, ils devront être nativement conformes aux exigences du RGPD (Règlement général sur la protection des données), applicable depuis mai 2018.

LE DÉPLACEMENT DES INFRASTRUCTURES

Le vaste chantier de rénovation de l'infrastructure du réseau local, lancé en 2017, s'est poursuivi au premier trimestre de l'année 2018. Il a intégré la modification de l'implantation de deux locaux dédiés respectivement aux serveurs et aux systèmes de sauvegarde. Cette opération, complexe et particulièrement sensible, consiste à déplacer des équipements fragiles et essentiels au fonctionnement informatique (baies de serveurs, broches fibres, SAN, unités de sauvegardes, etc.).

La société initialement prévue pour prendre en charge ses travaux a refusé de prendre de tels risques et s'est désistée. C'est en conséquence le service Informatique qui a réalisé le déplacement physique des machines et équipements ainsi que l'établissement des connectivités et configurations dans le

contexte du nouveau réseau local. La procédure choisie (segmentation de l'ensemble du projet en plusieurs phases afin de pouvoir vérifier après chaque étape le bon fonctionnement et l'intégrité du système et de revenir rapidement à l'état précédent en cas de problème) a été efficace. La continuité de service a été assurée, les infrastructures déplacées sont pleinement opérationnelles, aucun dommage aux équipements n'est à déplorer et l'opération a eu peu d'incidence sur le travail des utilisateurs. Les commutateurs en place permettent la mise en œuvre de réseaux virtuels (VLAN) de manière à renforcer la sécurité du système informatique et d'offrir une meilleure qualité de diffusion des données.

L'INSCRIPTION DE RENTRÉE EN LIGNE

Avec la mise en place de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus), l'établissement ne collecte plus les montants d'affiliation à la sécurité sociale étudiante et les frais d'adhésion aux éventuelles mutuelles souscrites. Au deuxième trimestre 2018, le système d'inscription de rentrée en ligne a été modifié en vue de l'adapter aux règles applicables dès le mois de septembre 2018.

LE SOUTIEN À LA MÉDIATHÈQUE

Au premier trimestre 2018, sur la base d'un cahier des charges réalisé par Cécile Grand et Pascal Leray, respectivement chef de service et conservateur de la médiathèque, un marché visant à remplacer le SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèques) Aloes de la société Archimed a été lancé. La société Progilone a été retenue. Le projet comporte quatre volets gérés par le prestataire : un SIGB, la gestion des archives, un portail documentaire en ligne, une prestation d'hébergement des logiciels et données en mode SAAS.

En juin 2018, l'un des serveurs du logiciel open source Planning Biblio a été installé, il permet la réalisation des plannings de service public dans les bibliothèques.

Tout au long de l'année, le remplacement de l'ensemble des micro-ordinateurs utilisés par les agents de la médiathèque a été effectué.

L'APPUI À LA PROCÉDURE DE VAE

Les demandes de VAE (validation des acquis de l'expérience) seront traitées de façon dématérialisée à compter du début de l'année 2019. Dès le mois d'octobre 2018, un prestataire a été recherché, à partir d'un cahier des charges défini par Philippe Brandeis, directeur des études musicales et de la recherche et Serge Cyferstein, chef du département Pédagogie. Le développement du module de traitement des VAE en ligne a été confié à la société Aouka, société spécialisée en logiciels intégrés permettant notamment la gestion de l'ensemble de la scolarité.

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Au deuxième semestre, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été préparé, en lien avec Cegid (éditeur du système de gestion RH/Paie "Cegid Public"). Cette fonctionnalité a nécessité la migration du logiciel vers une nouvelle version en mode SAAS.

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

En novembre 2018, une étude de conformité RGPD sur le traitement de l'information au Conservatoire a été engagée. L'étude est menée par Pascal Leray, délégué à la protection des données, avec l'aide de la société Aerial.

LE PARC INFORMATIQUE

Le plan de modernisation du parc informatique a été poursuivi, avec le déploiement d'ordinateurs portables aux cadres de l'établissement en remplacement de leurs ordinateurs fixes de bureau. Par ailleurs, progressivement, les moniteurs ont été renouvelés, passant de modèles 17 pouces à des modèles 22 pouces, offrant ainsi un bien meilleur confort de travail.

Le service informatique a été sollicité dans le cadre d'une mission d'inventaire confiée à un prestataire. Il est également venu en appui pour l'exploitation des données du parc instrumental.



DONNÉES DE SCOLARITÉ 2017 – 2018

Nombre d'élèves et origines géographiques

Effectif total (hors cursus + cursus)

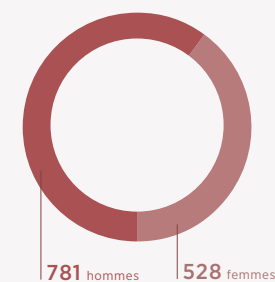
En 2017-2018, le Conservatoire de Paris a accueilli 1309 élèves (60 % d'hommes et 40 % de femmes) dont 47 auditeurs libres et 1262 élèves en cursus. Parmi ces derniers, on compte 1062 élèves en cursus de musique et 200 élèves en cursus de danse. Les élèves nouvellement inscrits au Conservatoire de Paris représentent 23 % de la totalité des élèves.

Convention lexicale

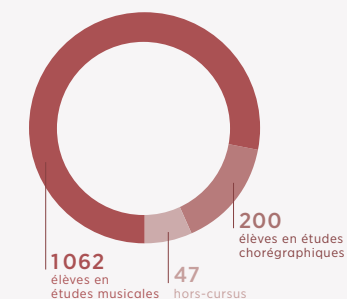
Élèves : individus physiques, comptabilisés une seule fois même si inscrits dans plusieurs cursus.

Inscrits : effectifs par cursus, comptabilisés autant de fois que d'inscriptions en cursus différents.

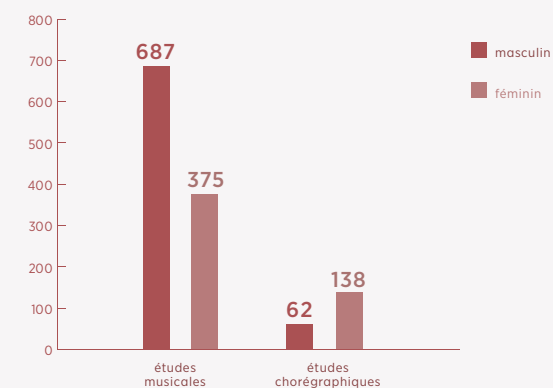
Répartition des élèves
selon le sexe



Répartition des élèves
selon les disciplines



Répartition des élèves en fonction des disciplines selon le sexe



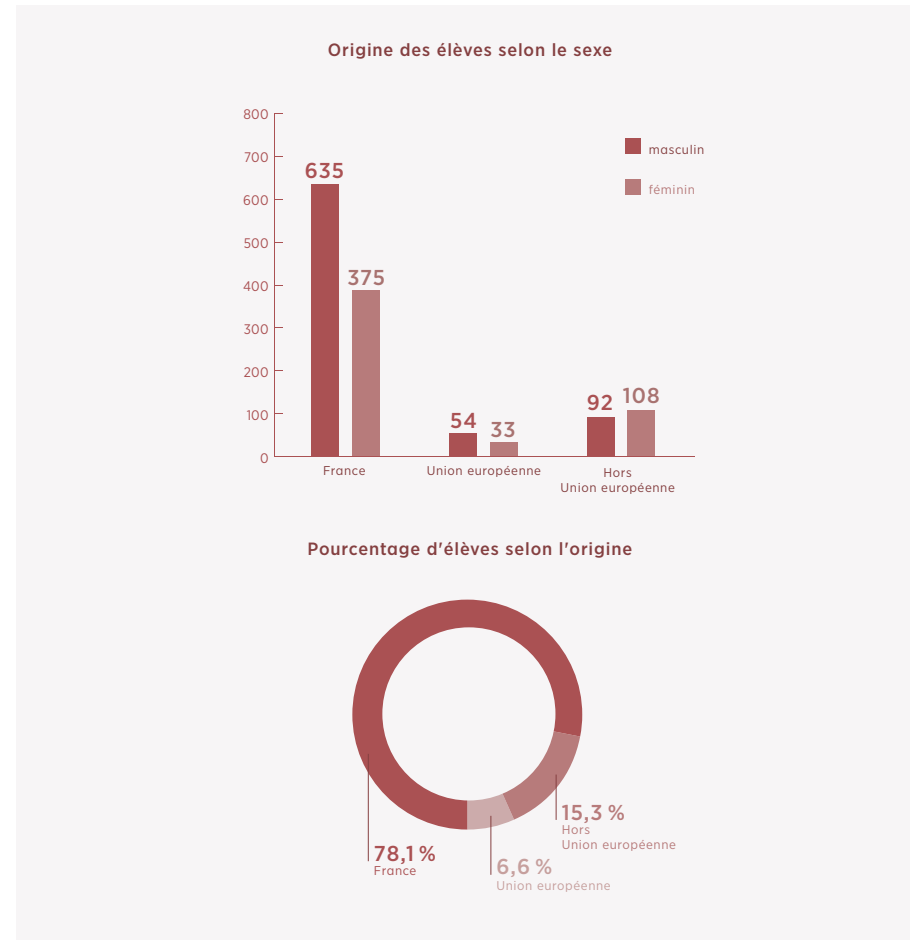
Genres et âges moyens

En moyenne, toutes disciplines confondues, le Conservatoire de Paris accueille 41% d'élèves féminines et 59% d'élèves masculins.

Selon le sexe, la répartition des élèves en cursus de musique est stable par rapport à l'année précédente. On enregistre toujours 65% d'hommes et 35% de femmes avec une moyenne d'âge de 24 ans. Dans les cursus chorégraphiques (danse et notation), les élèves se composent de 31% d'hommes (en baisse) et 69% de femmes (en hausse) avec une moyenne d'âge de 17 ans chez les danseurs contre 32 ans chez les notateurs.

L'âge des élèves varie entre 15 ans et 58 ans pour les musiciens et entre 14 ans et 63 ans pour les élèves des disciplines chorégraphiques.

Origine géographique

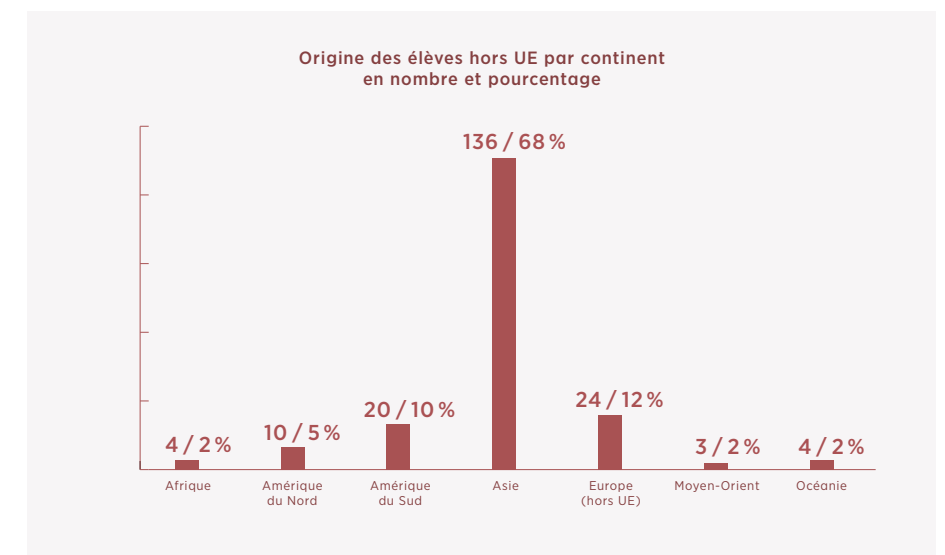


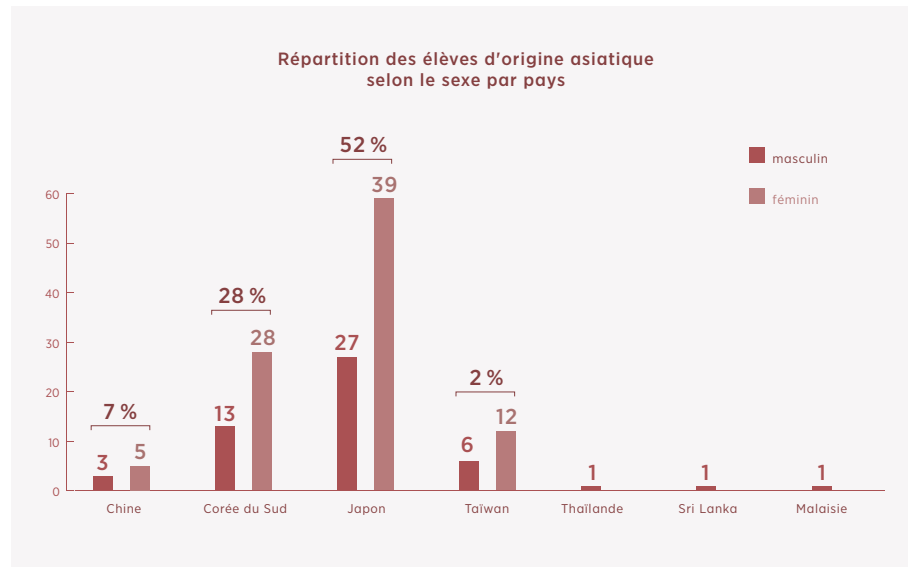
Le Conservatoire de Paris compte 52 nationalités au sein des élèves. Les élèves étrangers sont en majorité des ressortissants japonais, sud-coréens, taiwanais, italiens et allemands (respectivement 23%, 14%, 6%, 6% et 5% rapporté au nombre de ressortissants étrangers). La répartition des élèves du Conservatoire de Paris reste presque stable par rapport à l'année précédente :

- 78% de ressortissants français (1022 élèves sur 1309), dont 81% suivent des études musicales et 17% des études chorégraphiques ;
- 7% de ressortissants de l'Union européenne hors France (87 élèves sur 1309), dont 71% en cursus de musique, 6% en cursus de danse et 23% en « hors cursus » ;
- 15% de ressortissants hors Union européenne (200 élèves sur 1309), dont 84% en cursus de musique, 11% en cursus chorégraphiques.

Les ressortissants de pays asiatiques représentent 68% des ressortissants hors UE et 10% de l'ensemble des élèves du Conservatoire de Paris. 90% d'entre eux sont inscrits en cursus de musique. Les pays les plus représentés sont le Japon (49%) et la Corée du sud (30%). Les autres pays sont la Chine, le Kazakhstan et la Thaïlande, le Taïwan, la Malaisie et le Sri-Lanka. 62% des ressortissants des pays d'Asie sont des femmes.

Les 273 nouveaux inscrits au Conservatoire de Paris sont composés de 75% de ressortissants français, 12% de ressortissants des pays d'Asie, 7% de ressortissants de l'UE et 6% de ressortissants d'autres pays. La majeure partie de ces nouveaux élèves a intégré les cursus du département des *Disciplines instrumentales* (43%), de la *Direction des études chorégraphiques* (20%) ou du département *Écriture, composition et direction d'orchestre* (10%) : ces proportions sont identiques à celles constatées pour l'ensemble des élèves du Conservatoire de Paris.

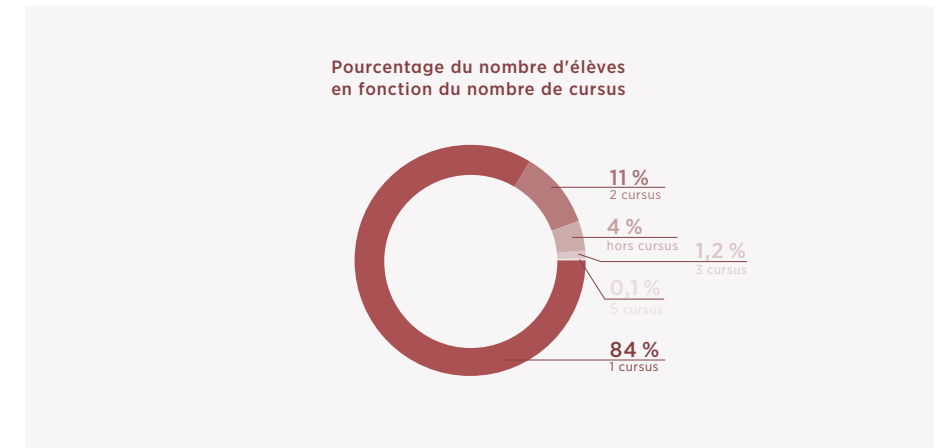
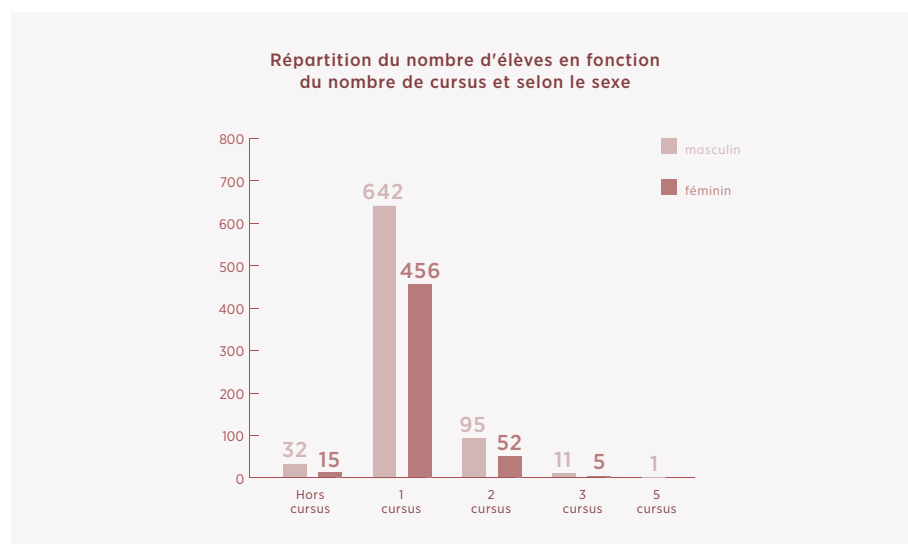




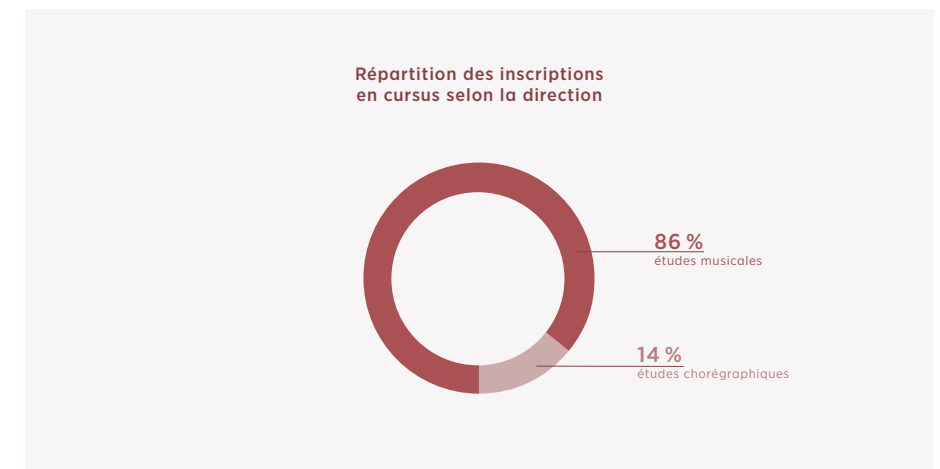
Effectifs inscrits

On compte 1492 inscriptions (1445 inscriptions en cursus et 47 inscriptions hors cursus). Les élèves inscrits en cursus unique sont au nombre de 1098 (84 % des élèves et 73 % des inscriptions). Les inscriptions en double cursus concernent 147 élèves soit 11 % des élèves. Le nombre d'inscriptions dans au moins 3 cursus parallèles concerne 1,3 % des élèves.

11 % des femmes et 14 % des hommes sont inscrits dans au moins deux cursus.

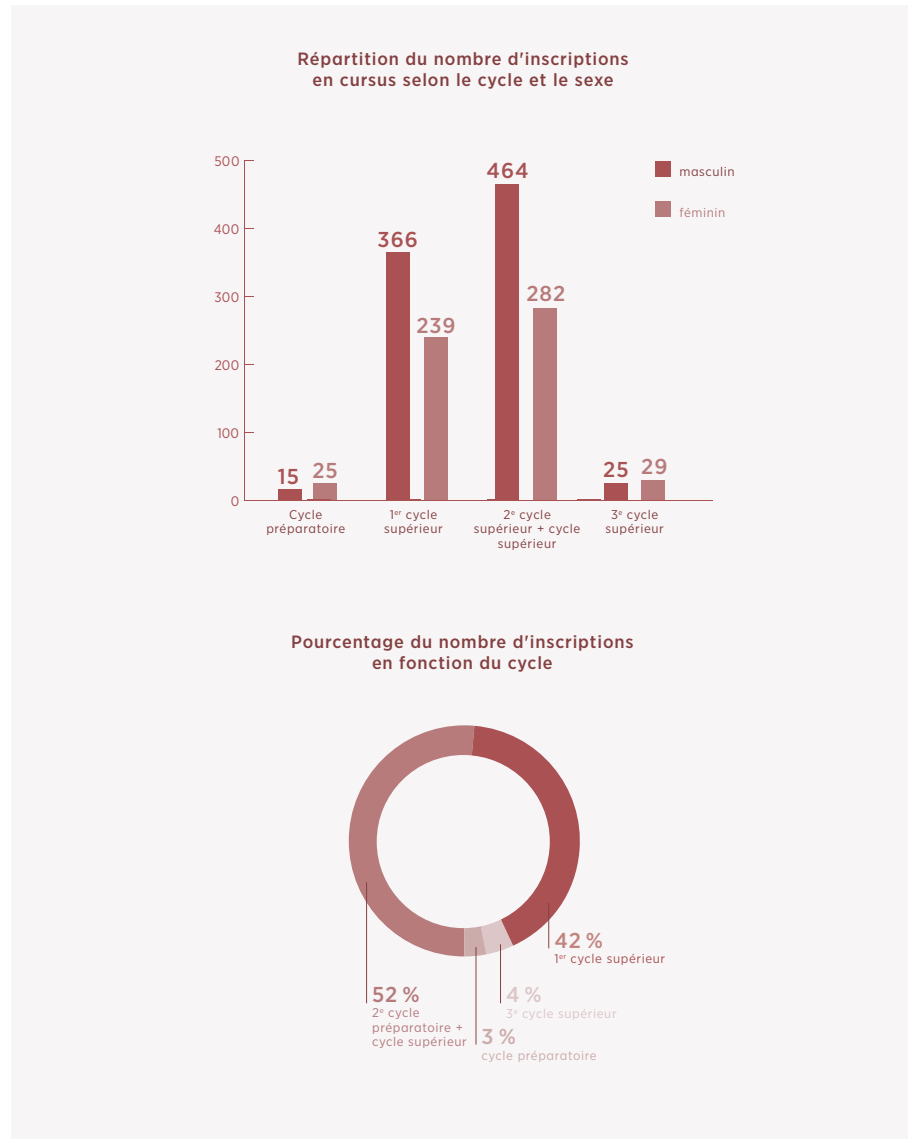


Répartition des inscriptions en cursus par cycle et département



On compte 1445 inscriptions en cursus dont 59 % d'hommes et 41 % de femmes (respectivement 870 et 575 élèves).

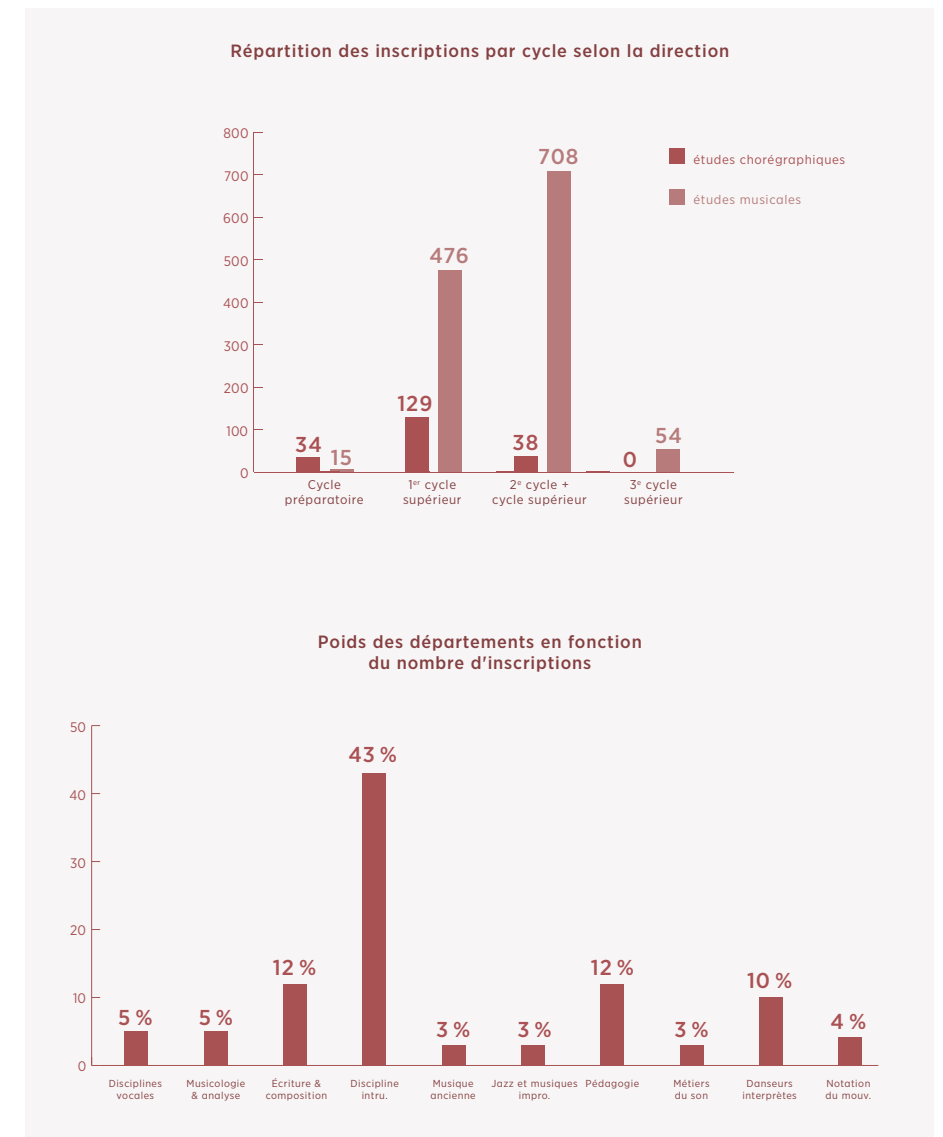
- La direction des études musicales comptent 86 % des inscriptions en cursus avec 65 % d'hommes et 35 % de femmes.
- La direction des études chorégraphiques totalisent 14 % des inscriptions en cursus avec 69 % de femmes et 31 % d'hommes.



Le 2^e cycle supérieur et le cycle supérieur représentent 52% des inscriptions en cursus. Cependant il représente 57% et 20% respectivement au sein des départements pédagogiques musicaux et chorégraphiques. Cela pourrait traduire chez les élèves en cursus de musique l'intérêt d'un diplôme de 2^e cycle supérieur ou cycle supérieur.

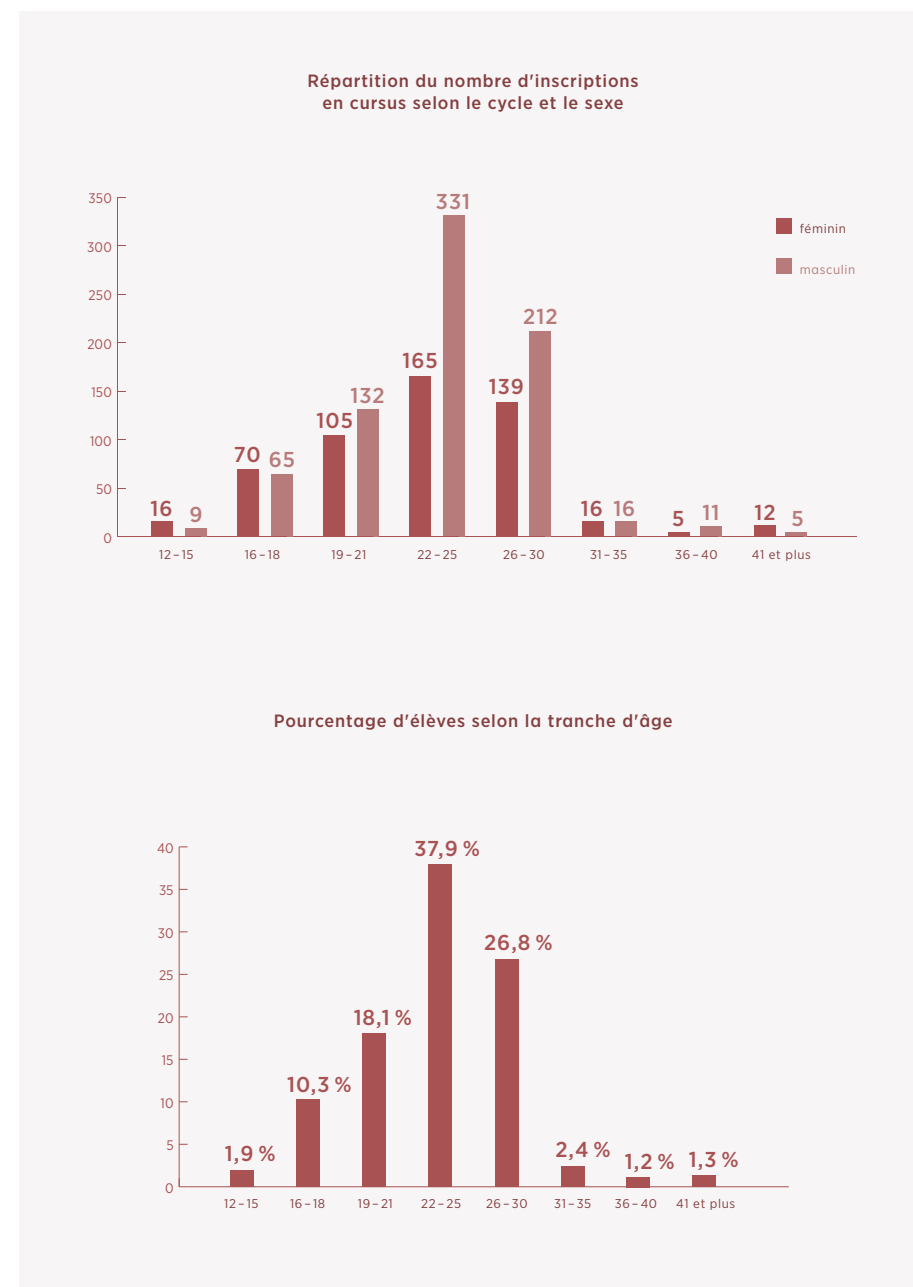
Le département des *Disciplines classiques et contemporaines* compte 45% des inscriptions au Conservatoire de Paris. Le département de la *Pédagogie*, la *Direction des études chorégraphiques* et le département ECDO représentent respectivement 10% et 12% des inscriptions au Conservatoire. Les autres départements totalisent chacun au plus 5% des inscriptions.

Pour le département des *Disciplines instrumentales classiques et contemporaines*, la moitié des inscriptions s'applique aux cursus de piano (14%), de violon (14%), de violoncelle (8%), de musique de chambre (7%) et d'alto (7%).



Tranche d'âge

Selon l'effectif des élèves

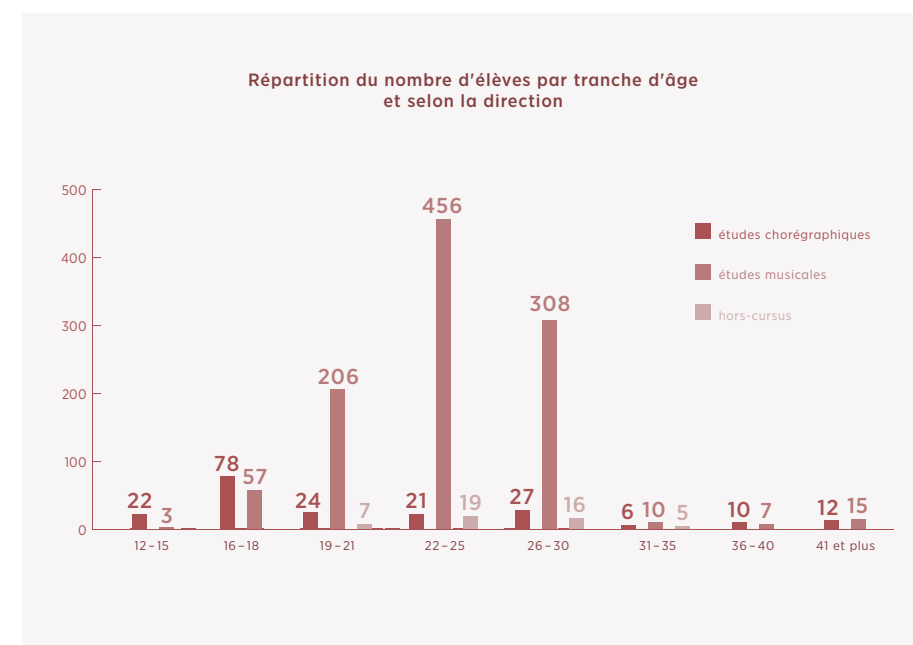


38 % de l'effectif total des élèves ont entre 22 et 25 ans ; 92 % d'entre eux suivent des études musicales.

Les mineurs comptent environ 13 % de l'effectif total des élèves et suivent en majorité des études chorégraphiques (63 % d'entre eux). La direction des études chorégraphiques compte 50 % d'élèves mineurs, en général en cursus de danse.

On remarque qu'il y a plus de femmes que d'hommes chez les élèves âgés de 12 à 18 ans et de 41 ans et plus.

La moyenne d'âge des danseurs est de 17 ans alors que celle des notateurs est de 32 ans. Chez ces derniers, le 1^{er} cycle est plus âgé que le 2^e cycle.

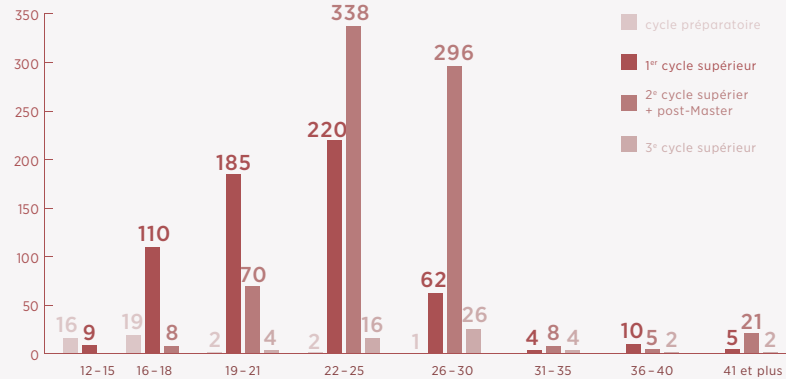


Selon l'effectif des inscrits par cycle

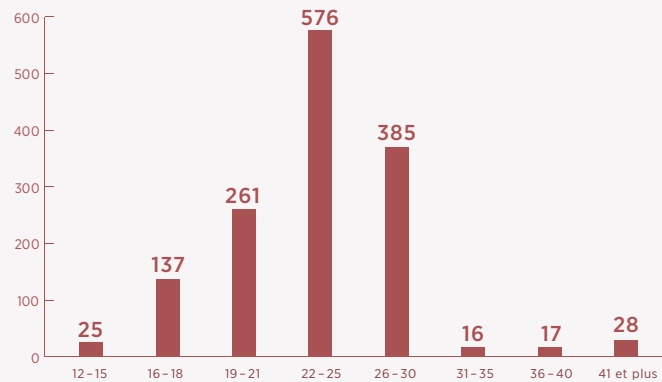
Le premier cycle supérieur est composé de 20 % de mineurs, 67 % d'élèves âgés entre 19 et 25 ans et 13 % d'élèves ayant 26 ans et plus. Presque 40 % des élèves de 3^e cycle supérieur ont moins de 25 ans. La majeure partie des inscrits en 2^e cycle supérieur et en cycle supérieur (85 %) a entre 22 et 30 ans.

En cycle préparatoire, les élèves âgés de 19 à 25 ans sont inscrits en musicologie tandis que ceux qui sont âgés de 12 à 18 ans sont inscrits en danse.

Nombre d'inscriptions par cycle selon la tranche d'âge



Nombre d'inscriptions selon la tranche d'âge



Candidats aux concours 2017-2018 pour la rentrée 2018-2019

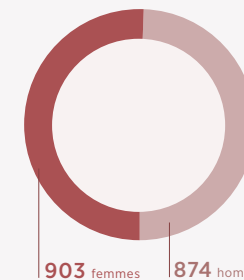
Le Conservatoire a enregistré 1913 candidatures dont 1777 acceptées (baisse de -1,4% des dossiers acceptés par rapport à l'année précédente).

Par rapport à l'année précédente, les départements pédagogiques « DICC, Musique ancienne, Jazz et musiques improvisées, Disciplines vocales, Métiers du son et Musicologie et analyse » ont subi des baisses respectives de -2%, -30%, -18%, -14%, -15% et -16% sur le nombre de candidats avec dossier accepté. Le département ECDO, celui de la pédagogie et la direction des études chorégraphiques ont enregistré des hausses légères de candidatures respectivement de +6%, +9% et +3%.

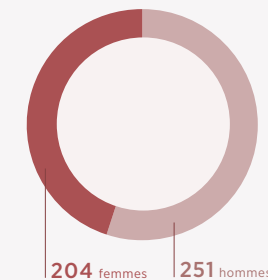
Les 1777 candidats se composent d'hommes et de femmes à part quasi égale. 26% des candidats ont été admis (les candidats réussissent mieux aux concours : 455 admis sur 1777 contre 443 admis sur 1803 candidats l'année précédente).

Parmi les femmes candidates aux concours d'entrée, 23% ont été admises ; pour les hommes, cette proportion est de 28%. On note une amélioration sensible de la parité Homme/Femme parmi les candidats admis (55% d'hommes et 45% de femmes contre 57% d'hommes et 43% de femmes l'année précédente).

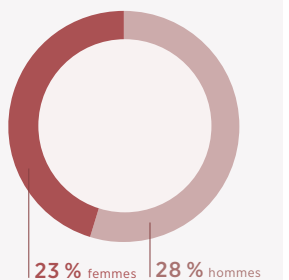
nombre total de candidat au concours selon le sexe



répartition des candidats admis selon le sexe

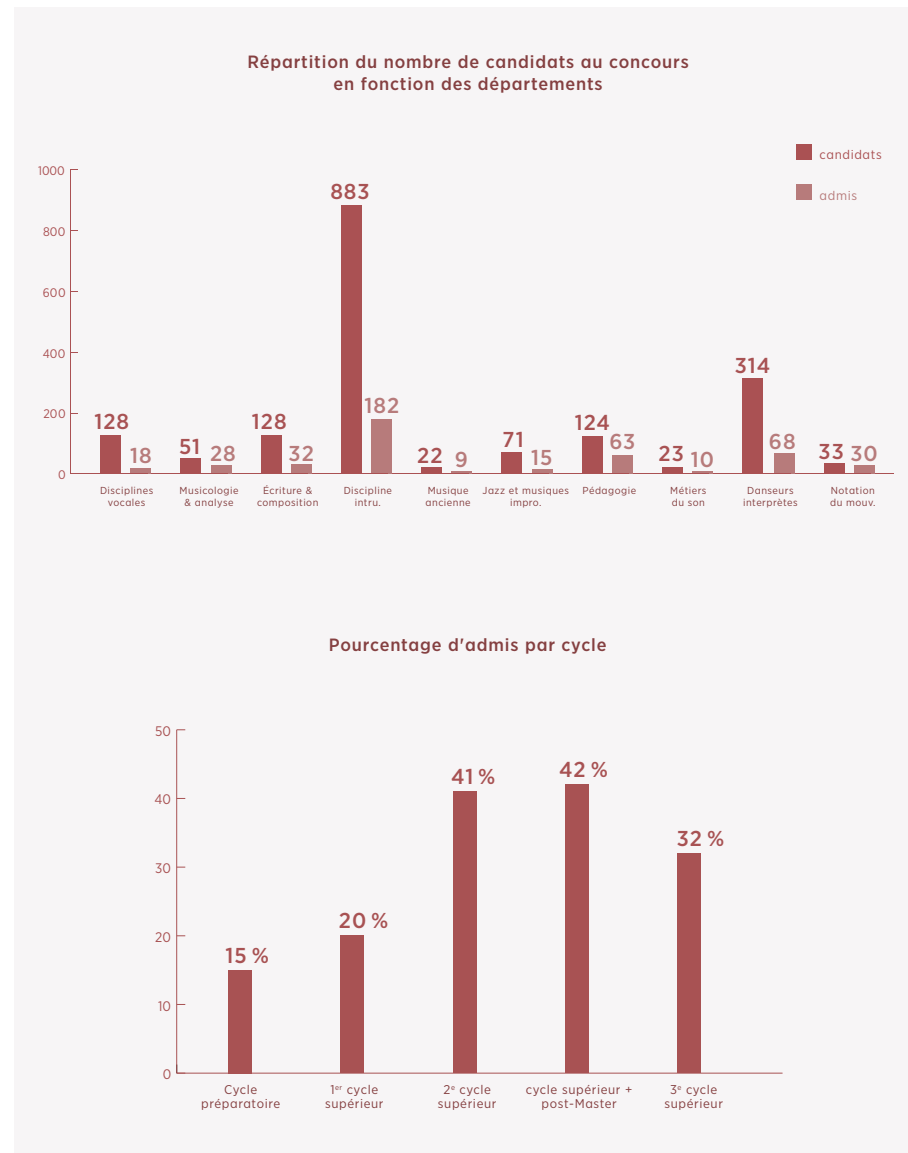


pourcentage d'admis par rapport au nombre de candidats par sexe



50% des candidats dont les dossiers ont été acceptés se présentent aux concours d'entrée dans les cursus du département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines. Le nombre de candidats admis dans ce département correspond à 40% de l'ensemble des admis.

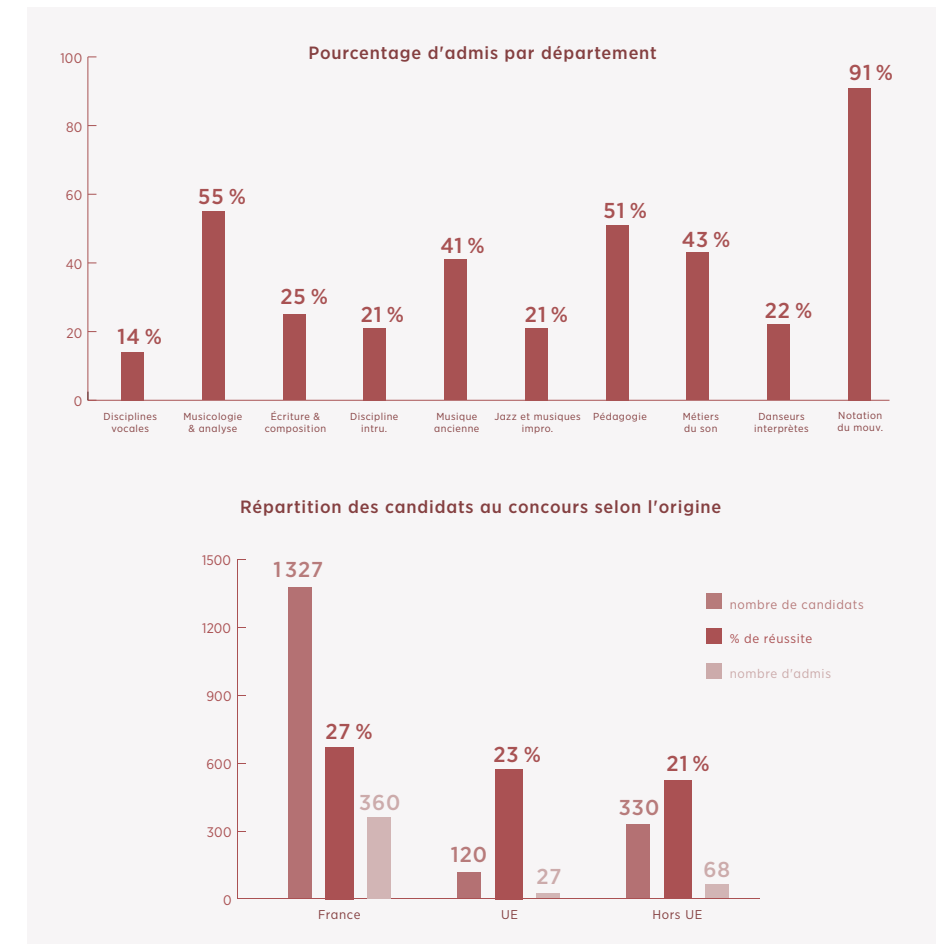
53% des candidatures (67% l'année précédente) concernent les concours d'entrée dans les cursus relevant du 1^{er} cycle supérieur avec un taux d'admis de 20%.



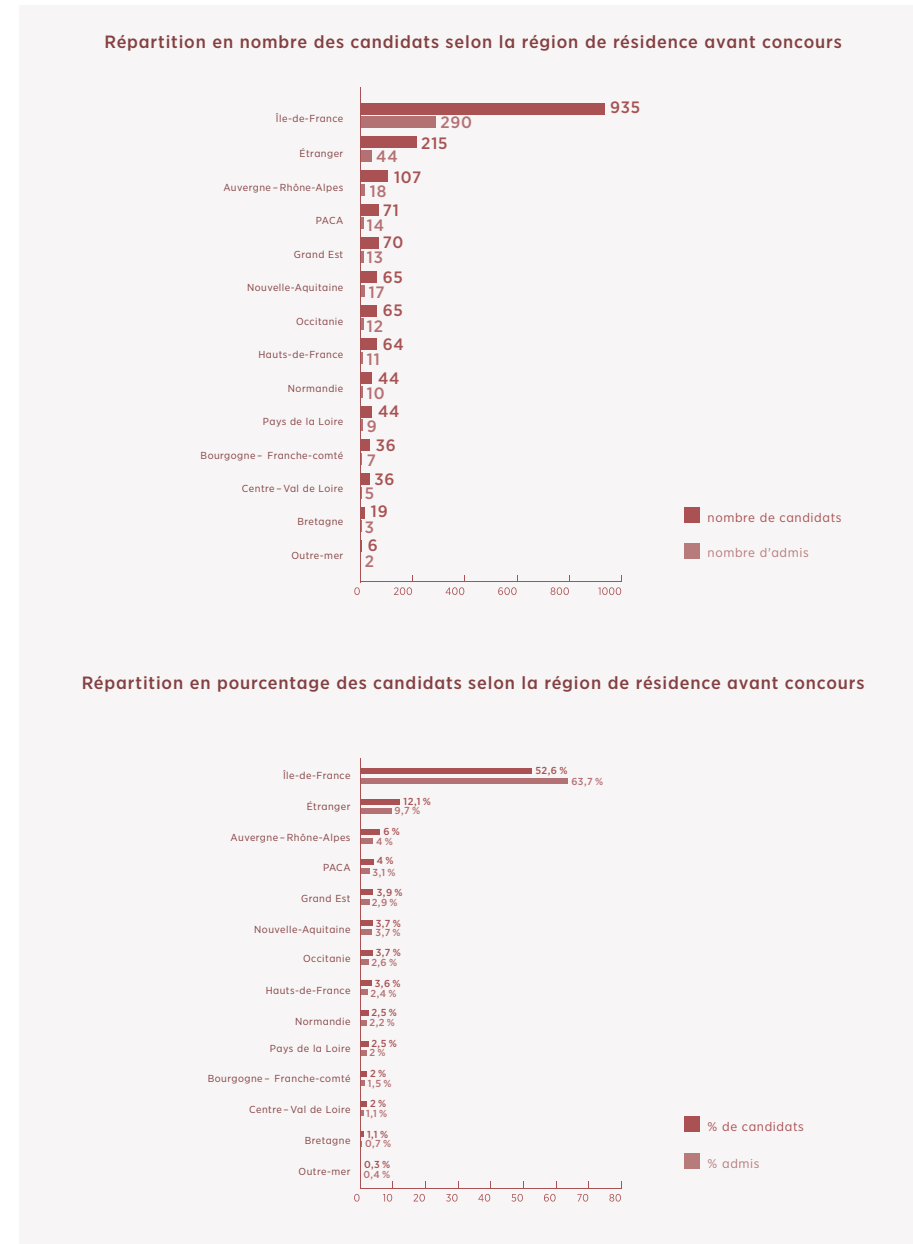
Proportionnellement au nombre de candidats, le meilleur taux de réussite aux concours est enregistré dans le cursus *Notation du mouvement chorégraphique* (91% d'admis). Les taux d'admis le plus bas concernent le département des disciplines vocales qui est de 14%. Hormis ce dernier, tous les autres départements ont enregistré un taux d'admission d'au moins 20%.

Au sens de la nationalité, les admis sont composés de 74% de ressortissants français, 7% de ressortissants de l'UE et 18% de ressortissants hors UE avec des taux d'admission respectifs de 27%, 23% et 21% proportionnellement au nombre de candidats. Le nombre de ressortissants étrangers admis a légèrement augmenté (+3%) alors que celui des ressortissants français est en baisse (-3%).

12% de candidats sont domiciliés à l'étranger et 20% d'entre eux ont été admis, plus particulièrement dans les cursus du département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines, de la direction des études chorégraphiques ou du département Écriture, composition et direction d'orchestre.



Parmi les candidats résidant en France, 60 % sont domiciliés en région parisienne. Proportionnellement à leurs effectifs, les candidats domiciliés en Île-de-France ont un taux d'admission aux concours meilleur que les candidats domiciliés dans les autres régions (31 % contre 19 %). Ce qui explique que l'ensemble des candidats admis domiciliés en France soit principalement composé d'individus originaires d'Île-de-France.



Élèves en fin de cursus / Diplômes et titres

Effectif général en fin de cursus 2017-2018

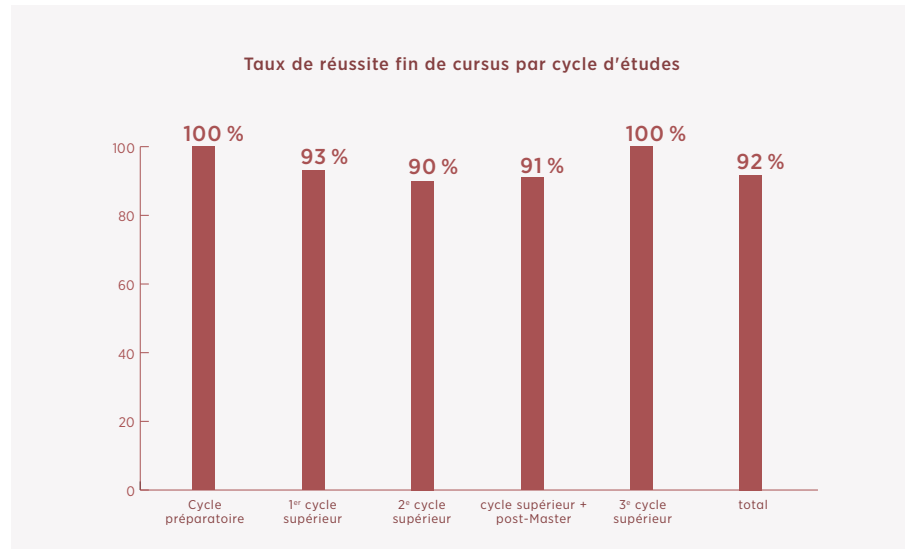
	Masculin	Féminin	Total
Élèves en fin de cursus *	327	220	547
Réussite au diplôme	251	162	413
Élèves en attente de résultat	28	14	42
Élèves ayant démissionné	29	29	58
% de réussite	93 %	92 %	92 %

* le cursus non diplômant de la danse (insertion professionnelle) n'est pas pris en compte

Les élèves ayant démissionné ou posé congé avant le terme de leur fin de cursus représentent presque 11% des élèves en fin de cursus. 8% des élèves en fin de cursus sont dans l'attente de résultat. Le calcul du taux de réussite en fin de cursus ne prend pas en compte ces deux groupes d'élèves.

Niveau de cursus	Effectif * en fin de cursus	Taux
Cycle préparatoire	26	100 %
1 ^{er} cycle supérieur	194	93 %
2 ^e cycle supérieur	176	90 %
Cycle supérieur et post-Master	32	91 %
3 ^e cycle supérieur	19	100 %
Total	447	92 %

* Hors Attente de résultat, démissions et congés



Diplômes et titres : danse

Cycle préparatoire	22
Attestation cycle préparatoire Interprète Danse classique	12
Attestation cycle préparatoire Interprète Danse contemporaine	10
1^{er} cycle supérieur	33
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Notation du mouvement	14
DNSPD	19
2^e cycle supérieur	25
Attestation	14
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur Notation du mouvement	10
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur Métiers de scène chorégraphique	1
Total général	80

Diplômes et titres : musique

Cycle préparatoire	4
Attestation cycle préparatoire Musicologie	4
1^{er} cycle supérieur	148
Certificat	29
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Accompagnement	3
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Improvisation clavier	2
DNSPM Instruments	109
DNSPM Chef d'orchestres instrumentaux et vocaux	1
DNSPM Création musicale	4
2^e cycle supérieur	110
Diplôme de 2 ^e cycle Création musicale	6
Diplôme de 2 ^e cycle Métiers de la culture musicale	1
Diplôme de 2 ^e cycle Musicien interprète	97
Prix 2 ^e cycle supérieur Clarinette basse	1
Prix 2 ^e cycle supérieur Musique de chambre	5
3^e cycle supérieur	20
Attestation AIMS	1
DAI	9
DAI Répertoire contemporain	10
Cycle supérieur + Post-Master	26
DCMI	3
Diplôme de cycle supérieur Ecriture	18
Diplôme de cycle supérieur Musicologie	5
Pédagogie	31
CA Professeur	31
Son	3
Diplôme de musicien-ingénieur du son	3
Total général	342

Effectif par secteur : danse

	Masculin	Féminin	Total **
Élèves en fin de cursus	34	75	109
Réussite au diplôme	23	49	72
Élèves en attente de résultat	1	3	4
Élèves ayant démissionné	7	19	26
% de réussite *	88 %	92 %	91 %

* Hors Attente et Démissions / ** Hors Insertion professionnelle (non diplômant)

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
Cycle préparatoire	22	22	100 %
1 ^{er} cycle supérieur	40	33	83 %
2 ^e cycle supérieur	17	17	100 %
Total	79	72	91 %

Dans le tableau ci-dessus, les élèves en 2^e cycle supérieur de danse (cursus non diplômant) n'ont pas été pris en compte.

Effectif par secteur : musique

	Masculin	Féminin	Total
Élèves en fin de cursus	293	145	438
Réussite au diplôme	228	113	341
Élèves en attente de résultat	27	11	38
Élèves ayant démissionné	22	10	32
% de réussite *	93 %	91 %	93 %

* Hors Attente et Démissions

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
Cycle préparatoire	4	4	100 %
1 ^{er} cycle supérieur	154	148	96 %
2 ^e cycle supérieur	159	141	89 %
Cycle supérieur et post-Master	32	29	91 %
3 ^e cycle supérieur	19	19	100 %
Total	368	341	93 %

Commentaires

Notes

Le 1^{er} cycle supérieur inclue la pédagogie (parcours DNSPM/DE), 2^e cycle supérieur incluant la pédagogie (Formation au CA) et la formation post-DNSPD (Cellule Etudiante), cycles supérieurs incluant le diplôme de composition de musique à l'image 3^e cycle supérieur.

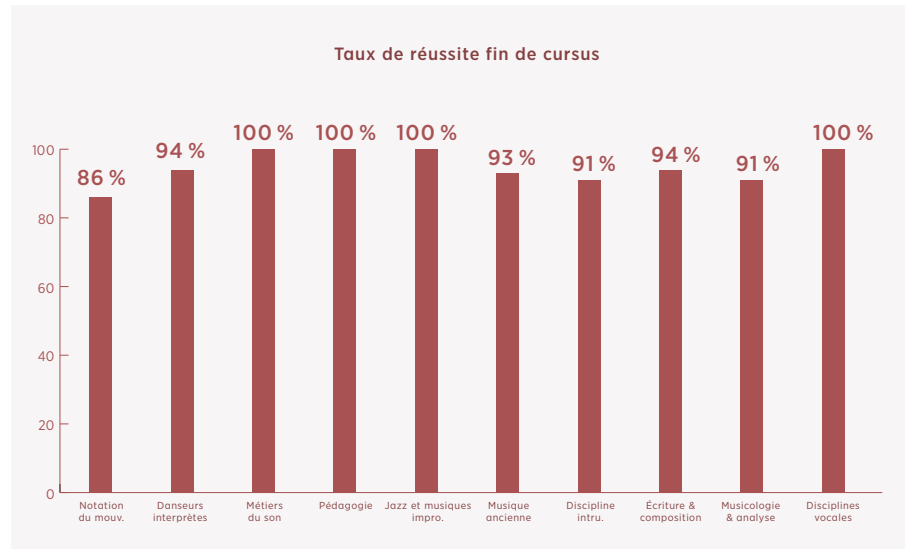
Calcul du taux de diplômés

Les élèves en fin de cursus : les chiffres s'appuient sur l'export des données de l'outil de gestion informatique de la scolarité de l'établissement, qui dénombre 555 élèves en fin de cursus, toutes situations administratives et pédagogiques confondues. Ont été décomptés les élèves dans les situations suivantes : démission, congé, réorientés, en cursus libre (musicologie) ainsi que l'unique élève du cursus *Artiste intervenant en milieu scolaire* (AIMS), soit 58 élèves (11 % des élèves en fin de cursus). La base finale comprenait 447 élèves, dont 368 en musique et 79 en danse

Le taux de diplômés

Les élèves en attente de résultat, qui représentent environ 7 % de l'ensemble, ainsi que ceux dont le cursus n'est pas diplômant (2^e cycle supérieur d'interprétation en danse) ont été exclus du calcul du taux de diplômés.

Le taux de réussite global est de 92 %.



Mentions « disciplines instrumentales classiques et contemporaines »

Cycle	Nombre d'élèves ayant réussis	mention Assez bien	mention Bien	mention Très bien	non précisé
1 ^{er} cycle supérieur	125	4	32	85	4
2 ^e cycle supérieur	82	-	30	48	4
Total	207	4	62	133	8

Au 1^{er} cycle, respectivement 70 % et 25 % des élèves en fin de cursus ont eu la mention « Très bien » et « Bien ». Au 2nd cycle, les mentions « Très bien » et « Bien » concernent respectivement 60 % et 36 % des élèves ayant réussi.

Des professionnels à nos côtés soutiennent et amplifient l'action du Conservatoire



ADAMA
Association des amis des Orgues du XVII^e siècle de Rozay-en-Brie
Association des Amis des Orgues Cavaillé-Coll de Poligny
Association des Amis de l'Orgue du pays des lacs de Clairvaux-les-Lacs
Association Enfances au cinéma / Mon premier Festival
Association sportive et culturelle du Conservatoire et de la Villette (ASCCV)
Beethoven-Haus Bonn
Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou
Centre Européen du Jeu Vocal
Centre Georg Simmel
Centre Marc Bloch Berlin
Centre de Musique Baroque de Versailles
Cité de la musique - Philharmonie de Paris
Cité de la Musique et de la Danse de Soissons
Château de Fontainebleau
- Festival de l'histoire de l'art de Fontainebleau
Christuskirche - Église Protestante Allemande à Paris
Conseil départemental de l'Aisne
CNSM de Lyon
Conservatoire Nadia et Lili Boulanger de Noisy-le-Sec
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Boulogne-Billancourt
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Paris
Culture au Quai

ECMA (European Chamber Music Academy)
Ensemble intercontemporain
Ensemble Multilatérale
Établissement public du Parc et de la Grande halle de la Villette
EUJam (European Jazz Master)
Festival Automne musical - Grand Châtellerault
Festival Baroque de Pontoise
Festival Errichetta
Festival de la Grange aux Pianos
Festival Hiver Musical de Saint-Leu-la-Forêt
Festival de Laon
Festival Jazz à La Villette
Festival Manifeste
Festival Traiettorie
Fondation Louis Vuitton
Fondazione Musei Civici di Venezia
Fondation Prometeo
Fondation Siena Jazz
Groupe de Recherches Musicales (GRM)
Institut culturel italien de Paris
Institut français d'Écosse
IRCAM - Centre Pompidou
La Gare
La Maison de la Radio
Les Polyphonistes
L'Odéon / Conservatoire de musique et de danse de Tremblay-en-France
Mairie de Paris
Maîtrise de Notre-Dame de Paris
Maîtrise de Radio France
Marseille Concerts

mdw - Universität für Musik und darstellende Kunst Wien
Médiathèque Gustave Eiffel
Musée de l'Armée
Musée national Jean-Jacques Henner
Musikfestival Bern
Musique des gardiens de la paix de la Préfecture de police de Paris
Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris
Musikwissenschaftliches Institut de l'Université de Zurich
Opéra Comique
Orchestre de chambre de Paris
Orchestre de Paris - Chœur de l'Orchestre de Paris
Orchestre d'harmonie de la Musique de l'air
Orchestre national d'Île-de-France
Orchestre philharmonique de Radio France
Orchestre symphonique de Hongrie
Pôle Supérieur de Paris
Boulogne-Billancourt
Programa Guri Santa Marcelina Red Note Ensemble
Réunion des musées nationaux (RMN) - Grand Palais
São Paulo State Music School - EMESP
Tom Jobim
Santa Marcelina Cultura
Théâtre des Bergeries
Théâtre de La Criée
Théâtre de Suresnes
Théâtre 71 - Scène Nationale de Malakoff
Université Paris-Saclay
Université Paris-Sorbonne
Ville de Breuillet
Ville de Levallois-Perret
Ville de Noisy-le-Sec
Webern Symphonie Orchester

LES INSTANCES DU CONSERVATOIRE

Le conseil d'administration (à partir du 21/02/2019)

Le conseil d'administration est l'organe délibérant et l'instance décisionnelle du Conservatoire de Paris. Il se réunit au moins deux fois par an comme le prévoit le décret n° 2009-201 du 18 février 2009 portant statut des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon.

Composition du conseil d'administration

Mme Sandra Lagumina, Présidente

1/ Trois membres de droit :

- a. Le secrétaire général du ministère de la Culture ou son représentant :
M. Hervé Barbaret
- b. Deux représentants de la direction chargée de la musique et de la danse au ministère chargé de la culture :
Mme Sylviane Tarsot-Gillery
M. Christian-Lucien Martin

2/ Un directeur de conservatoire à rayonnement régional ou de conservatoire à rayonnement départemental :

M. Jean Roudon, directeur du Conservatoire de Saint-Maur-des-Fossés

3/ Trois personnalités qualifiées :

Mme Fabienne Voisin, directrice générale de l'Orchestre national d'Île-de-France

Mme Brigitte Lefevre, directrice de la danse de l'Opéra de Paris de 1995 à 2014

M. Laurent Bayle, directeur général de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris

4/ Sept membres élus :

- a. Collège n°1 : direction des études chorégraphiques : aucune candidature
Collège n°2 : département des disciplines instrumentales, classiques et contemporaines. : M. Alain Billard (titulaire), M. Marc Lys (suppléant)
Collège n°3 : autres départements : aucune candidature
- b. Collège n°4 : personnels administratifs, scientifiques et techniques
Corinne Covarrubias (titulaire), Frédéric Martin (suppléant)
Eric Dégrois (titulaire), Cécile Grand (suppléante)
- c. Deux représentants des élèves
M. Sandro Compagnon (titulaire), M. Joackim Ciesla (suppléant)
M. Louis Bona (titulaire), M. Samir Amarouch (suppléant)

Le conseil pédagogique

Le conseil pédagogique est consulté par le directeur sur toute question d'ordre pédagogique.

Le conseil formule un avis sur le règlement des études avant sa présentation au conseil d'administration. Il se réunit au moins une fois par semestre sur convocation du directeur ou à la demande de la majorité de ses membres.

Le conseil pédagogique est composé à raison des deux tiers de représentants élus du personnel enseignant au conservatoire et à raison d'un tiers de représentants élus par les élèves. Les modalités de ces élections et, pour chaque conservatoire, le nombre des membres du conseil pédagogique sont fixés par arrêté du 12 mai 2009 du ministre chargé de la culture.

Le directeur du conservatoire préside le conseil pédagogique. Les avis du conseil sont rendus à la majorité des membres le composant. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Le directeur invite à participer au conseil toute personne dont il juge la présence utile à ses avis. Les avis du conseil sont portés, par le directeur, à la connaissance des professeurs et des élèves concernés.

Composition du Conseil pédagogique

M. Claude Abromont, professeur
Mme Florence Badol-Bertrand, professeur
M. Yves Balmer, professeur
Mme Sylvie Berthome, professeur
Mme Catherine Briere, professeur
M. Joackim Ciesla, élève
M. Sandro Compagnon, élève
M. Daniel Condamines, professeur
Mme Coralie Fayolle, professeur
Mme Elène Golgevit, professeur
Mme Anne Le Bozec, professeur
M. Bruno Plantard, professeur

Sandra Lagumina
Présidente

Bruno Mantovani
Directeur

Hugues Ghenassia de Ferran
Directeur adjoint

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Philippe Brandeis
Directeur des études musicales
et de la recherche

Cédric Andrieux
Directeur des études
chorégraphiques

Clément Carpentier
Disciplines instrumentales

Jean-Marc Demeuré
Disciplines vocales

Nicolas Rouvière
Écriture, composition
et direction d'orchestre

Riccardo Del Fra
Jazz et musiques improvisées

Denis Vautrin
Métiers du son

Liouba Bouscant
Musicologie et analyse

Pascal Bertin
Musique ancienne

Serge Cyferstein
Pédagogie

RESPONSABLES DES SERVICES RESSOURCES

Catherine de Boishéraud
Audiovisuel

Anne Roubet
Éditions et numérique

Cécile Grand
Médiathèque Hector-Berlioz

RESPONSABLES DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Isabelle Coudert
Affaires générales et financières

Chahinez Razgallah
Affaires scolaires

Florent Vergez
Bâtiment et sécurité

**Alexandre
Pansard-Ricordeau**
Communication, relations publiques
et mécénat

Patrick Szadek
Informatique

Marie Bourdeau
Intérieur

**Bénédicte
Affholder-Tchamitchian**
Production et apprentissage
de la scène

Luca Dupont-Spirio
Relations internationales

Frédéric Sallet
Ressources humaines
et dialogue social

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

Bruno Mantovani, directeur
Sandra Lagumina, présidente



ÉTABLISSEMENT ASSOCIÉ
DE PSL UNIVERSITÉ PARIS